

# **RAPPORT ANNUEL 2017**

## **SUMMARY / CONTENT**

---

**MOT DU PRÉSIDENT**

**CONTEXTE POLITICO-ÉCONOMIQUE EN 2017**

**CONSEILS PERSONNALISÉS (TICKETING)**

**SUJETS TRAITÉS PAR LA FEDIL EN 2017**

**Énergie & Environnement**

**Digital & Technologie**

**Relations de travail**

**Talents et Jeunesse**

**EcoFin**

**Autres domaines**

**Projets internes**

**INITIATIVES GÉRÉES PAR LA FEDIL**

**ASSOCIATIONS SECTORIELLES**

**ORGANISATIONS DANS LESQUELLES LA FEDIL EST REPRÉSENTÉE**

**CALENDRIER**

**L'ORGANISATION DE LA FEDIL**

---



## **MOT DU PRÉSIDENT**

Chers membres de la FEDIL,

La FEDIL fête cette année son centième anniversaire. Notre organisation a accompagné le développement de notre économie depuis 1918. Les membres de la FEDIL portent en eux une forte conviction – le monde de l'entreprise représente un formidable accélérateur de création de richesses pour notre société dans son ensemble.

Amplifier et faciliter la vie de nos entreprises représente l'axe qui structure le travail de la FEDIL. En 2017, nous avons continué sur notre lancée. L'action de notre organisation a porté aussi bien sur des sujets à long terme que des sujets d'actualité. Ces derniers résultent souvent de changements réglementaires d'ordre national ou européen. Réforme fiscale à Luxembourg et l'application du règlement pour la protection des données personnelles ne sont que deux exemples parmi d'autres.

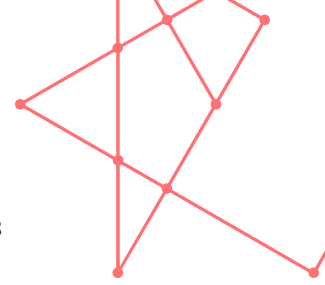
L'activité politique tant au niveau national qu'europpéen nécessite un apport constant d'arguments et de travail de fond qui visent à protéger les intérêts des entreprises. Ceci est une tâche essentielle de la FEDIL. Argumenter, dialoguer et trouver des solutions win/win sont les grands mérites de notre organisation. Ceci se traduit par des centaines de réunions avec nos membres, des événements et des projets. Réactivité, engagement, esprit de synthèse et l'art du compromis nous sont nécessaires afin de répondre à vos attentes. La capacité de la FEDIL à rassembler autour de ses membres sur des sujets d'actualité est unique dans le paysage patronal luxembourgeois.

En parallèle, notre organisation travaille sur des sujets à long terme qui nous tiennent à cœur.

Je citerai les deux plus importants. Le premier est notre capacité à attirer des talents à rejoindre nos entreprises. Cet effort essentiel se décline sur de nombreux axes : revaloriser l'apprentissage, augmenter le nombre de jeunes qui s'engagent dans un cursus scientifique, travailler sur des sujets de mobilité, sur la fiscalité des personnes physiques tout en racontant une histoire qui positionne l'industrie dans un contexte positif. Le programme Hello Future en est la parfaite illustration. Nos canaux de communication soutiennent cet effort de positionnement de l'industrie. En quatre mots – l'industrie, c'est notre avenir.

Le deuxième sujet est l'innovation. L'innovation est le moment où le marché adhère aux nouveaux produits et services développés par nos entreprises. Je préfère le mot innovation au terme de la digitalisation qui présuppose un processus que les entreprises subiraient. A nous de continuer à développer un écosystème qui réunit nos entreprises, les start-ups, le secteur de la recherche, les pouvoirs publics à Luxembourg et dans la Grande Région, afin de pleinement profiter des potentialités que nous offrent la technologie et les sciences. Dans ce contexte, la FEDIL a contribué à l'effort du gouvernement pour à nouveau doter le pays d'un régime fiscal favorisant le développement de la propriété intellectuelle. Un premier pas important a été franchi. D'autres pas suivront.

La qualité de nos talents et de nos innovations déterminera le taux de croissance de nos entreprises. Le mot croissance aura été le mot le plus utilisé par les responsables politiques en 2017 et 2018 risque de surpasser l'année écoulée. La FEDIL s'implique pleinement et de façon constructive dans ce débat. Nous avons formalisé nos idées quant au développement de nos industries et nous les avons partagées avec les responsables politiques. La



finalité des ressources naturelles nous semble évidente et nos activités se doivent d'intégrer le respect de l'environnement. Beaucoup de nos entreprises ont complètement assimilé ces principes dans leur modus operandi. Le couple écologie/économie (écologisation – comme le disait Hubert Védrine) représente une formidable alliance porteuse de croissance qualitative.

Nous plaillons pour un débat objectif sur le sujet de la croissance. Un débat responsable qui visera à isoler et à traiter les causes, plutôt qu'à s'acharner sur les symptômes.

La FEDIL se veut résolument optimiste quant à l'avenir de nos entreprises. Nous continuerons à mettre en évidence leurs contributions significatives, bénéfiques au bien-être de tous.

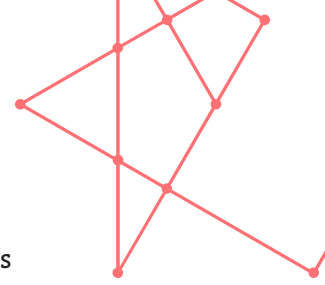
**Nicolas Buck**  
Président

## **CONTEXTE POLITICO-ÉCONOMIQUE EN 2017**

Alors que la croissance économique au Luxembourg des années 2015 et 2016 a été légèrement revue à la baisse sur base de nouvelles données disponibles, les principaux indicateurs économiques témoignent d'un climat conjoncturel encore porteur sur l'ensemble de l'année 2017. La reprise économique au Luxembourg a gagné en maturité et le Statec table ainsi sur une croissance du PIB proche de 3,5% en 2017 et 4,5% en 2018. Cette progression est aussi le résultat d'un renforcement significatif de la dynamique économique dans la zone euro qui a connu une croissance économique plus forte qu'anticipée avec un taux de 2,2% sur l'année 2017 (2,3% pour l'ensemble de l'UE), soit le taux le plus élevé depuis dix ans. Dans l'ensemble, les résultats affichés par l'économie européenne en 2017 sont nettement meilleurs que ce qui était prévu, notamment en raison d'une demande intérieure soutenue au sein de l'UE, d'un recul du chômage ou encore d'une reprise plus large du commerce mondial. Une croissance plus forte donc, mais aussi mieux répartie entre les États membres, à l'instar de l'Espagne et du Portugal qui ont bénéficié d'un phénomène de rattrapage, ou encore de l'Italie ou de la Grèce qui ont récemment repris le chemin de la croissance, mais sur une cadence encore très modeste. Malgré ces bons résultats macroéconomiques, des incertitudes d'ordre politique et géopolitique persistent au sein de l'UE et risquent de freiner ce dynamisme pour l'année 2018. En Allemagne, la chancelière Angela Merkel a peine à former un nouveau gouvernement de coalition suite aux élections législatives du mois de septembre, situation qui a créé des incertitudes tant en Allemagne qu'au sein de l'UE. La situation politique s'est également tendue en Italie au courant de l'année 2017, en attendant les résultats des élections générales début 2018. Par ailleurs, les incertitudes liées à l'issue des négociations de divorce entre le Royaume-Uni et l'Union européenne ont persisté alors qu'un plan pour une transition ordonnée fait toujours défaut.

L'inflation au Luxembourg (+1,9% sur un an en octobre 2017), comme dans la zone euro, a été largement portée par l'augmentation des prix des produits pétroliers (+8,6% sur un an) tout au long de l'année 2017. Cette pression à la hausse a par ailleurs été soutenue par l'indexation des salaires en janvier 2017 qui a engendré un certain nombre d'adaptations de prix, mais aussi par l'augmentation conséquente des prix des services financiers.

En ce qui concerne l'industrie luxembourgeoise, après un démarrage plus difficile en début d'année, le redressement de la production industrielle s'est confirmé avec une augmentation de 7% sur l'année 2017, une tendance qui a



également pu être observée au niveau de la zone euro. Cette progression est liée principalement à une production plus intensive dans les domaines des matériaux de construction, des produits métalliques et de la sidérurgie. Les multiples annonces d'investissements industriels au Luxembourg depuis 2016 devraient confirmer cette tendance à court et moyen terme. Au total, les grands projets industriels en cours concernent pas moins de dix sociétés pour un investissement total estimé à près de 900 millions d'euros et plus de 500 nouveaux emplois.<sup>1</sup>

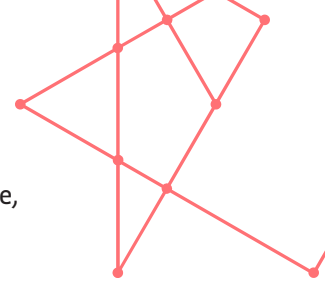
Dans le secteur de la construction, l'année 2017 avait très mal commencé, avec un 1<sup>er</sup> trimestre médiocre lié principalement à des conditions météo très défavorables en janvier. La production a cependant rebondi au 2<sup>e</sup> trimestre puis s'est plus ou moins stabilisée au 3<sup>e</sup> trimestre. Sur l'ensemble des 9 premiers mois de 2017, elle affiche un niveau comparable à celui de 2016. Les créations d'emplois du secteur se sont intensifiées, les effectifs affichant une hausse de 3.1% en 2017 (sur base des trois premiers trimestres), après 2.9% en 2016 et 1.7% en 2015.<sup>2</sup>

Les services non financiers restent les principaux créateurs d'emplois du pays. Les services relatifs à l'information et la communication sont les plus dynamiques cette année en termes de valeur ajoutée. Les services aux entreprises contribuent très modestement à la croissance au 1<sup>er</sup> semestre 2017, mais ceci résulte surtout du fait que l'activité avait été exceptionnellement élevée dans ce domaine au début de 2016. Les services non financiers ont dynamisé la croissance du PIB au 3<sup>e</sup> trimestre 2017. Les services d'information et de communication continuent à afficher un profil très dynamique, contribuant substantiellement et de manière régulière à la valeur ajoutée. C'est d'ailleurs l'une des branches où l'emploi est le mieux orienté : il progresse d'environ 6.5% sur un an au 3<sup>e</sup> trimestre 2017, soit presque deux fois plus vite que pour l'ensemble des branches.<sup>3</sup>

Sur le plan de la politique économique, les travaux entamés dans le cadre de l'étude Rifkin ont continué en 2017 à travers la mise en place de multiples groupes de travail et de comités de coordination afin de pouvoir se donner, ensemble avec les parties prenantes, les capacités de relever les défis de la digitalisation de l'économie. La transition d'une économie linéaire vers une économie circulaire, qui constitue un des piliers de l'étude Rifkin, figurait donc encore sur l'agenda économique en 2017, d'autant plus que le Luxembourg a accueilli en juin 2017 la 2<sup>e</sup> édition de l'événement international « Circular Economy Hotspot ». Cet événement permettait de rassembler des professionnels et des experts en la matière venus du monde entier afin d'échanger sur les bonnes pratiques mises en œuvre au Luxembourg à travers des visites d'entreprises, des conférences, des ateliers thématiques et des événements de networking. Dans ce cadre, la FEDIL a organisé un workshop portant sur les nouveaux modèles économiques appliqués à l'industrie au Luxembourg.

Au niveau politique, la pénurie de main d'œuvre qualifiée et l'attractivité du Luxembourg pour les travailleurs frontaliers représentaient encore en 2017 des problématiques majeures auxquelles étaient confrontées les décideurs politiques. Les contraintes d'ordre fiscal et en matière de sécurité sociale constituent de véritables obstacles limitant l'attractivité du Luxembourg pour les salariés non-résidents.

En outre, la conciliation entre vie professionnelle et vie privée figurait à l'ordre du jour avec la réforme des congés extraordinaires et des congés spéciaux dont notamment l'introduction d'un congé de paternité de 10 jours, ainsi que la mise en œuvre de la réforme du congé parental au niveau des entreprises.



Enfin, les discussions ont commencé autour d'un modèle de croissance durable, un sujet qui continue à dominer les débats politiques en 2018.

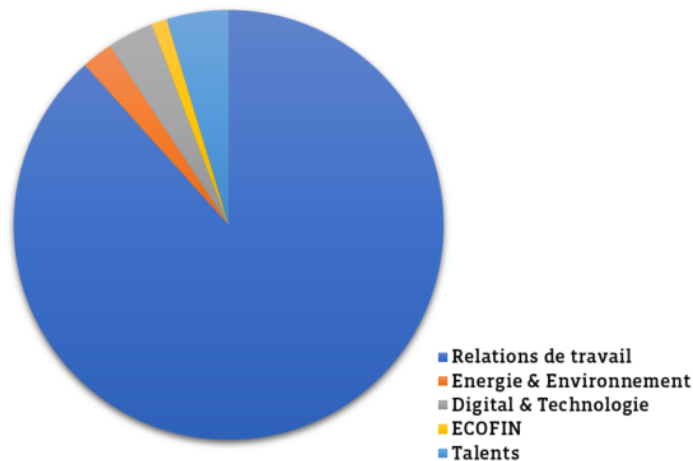
## **CONSEILS PERSONNALISÉS (TICKETING)**

À travers ses conseillers, tous des spécialistes dans leurs domaines respectifs, la FEDIL offre à ses membres un service d'assistance et de conseil personnalisé. Les membres peuvent ainsi se tourner vers la FEDIL pour toutes les questions liées aux 5 domaines d'expertise de la fédération.

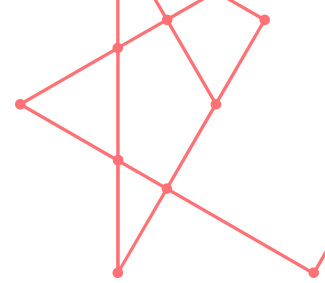
Au cours de 2017, la FEDIL s'est dotée d'un nouvel outil informatique (CRM Microsoft Dynamics) permettant d'enregistrer et d'assurer un suivi, ainsi qu'un traitement adéquat des demandes introduites par ses membres.

**Plus de 900 conseils personnalisés ont été enregistrés en 2017.**

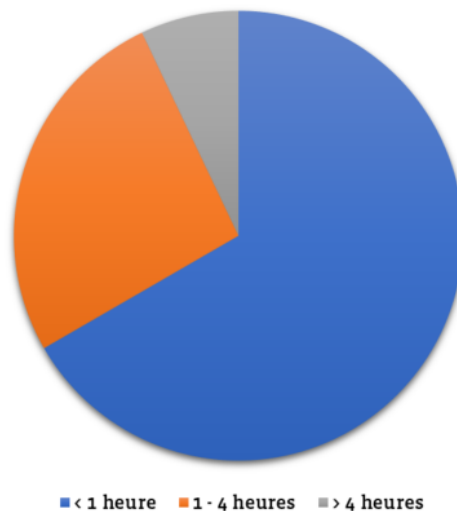
### **Ticketing**



La durée de traitement a varié en fonction de la complexité de la demande. Alors que certaines réponses peuvent être données immédiatement, d'autres nécessitent des recherches ou développements juridiques plus poussés, ou encore l'introduction d'une demande de renseignement auprès des autorités compétentes. Il va sans dire que la révision, la rédaction ou l'adaptation de projets de lettres (ex. lettres de licenciement, courriers de motivation, ...) ou de projets d'autres documents juridiques (contrats de travail, règlements internes, ...) à la demande de ses membres, constituent des travaux d'une certaine ampleur.



## Durée de traitement des demandes



Comme la majorité des demandes sont liées aux domaines du droit du travail et de la sécurité sociale – auxquels s’est rajouté en 2017 le domaine de la protection des données – la FEDIL s’est appliquée à développer le service en question. 3 conseillers-juristes spécialisés se tiennent à la disposition des membres pour fournir des réponses avisées et rapides.

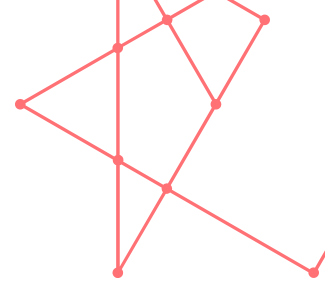
Certains sujets, notamment ceux qui ont récemment été soumis à des réformes, ont suscité un nombre particulièrement important de demandes en 2017. Il s’agissait notamment des sujets suivants :

- Le **congé parental** qui a été réformé par une loi du 11 octobre 2016. Cette réforme a été présentée aux membres lors d’une conférence le 28 octobre 2016 en présence de la présidente de la Caisse pour l’avenir des enfants, Myriam Schanck. Avec la multiplication des options de fractionnement et l’élargissement du cercle des bénéficiaires, le congé parental a gagné en attractivité pour les salariés, en particulier les hommes.
- **L’organisation du temps de travail** modifiée par la loi du 23 décembre 2016 qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et a été présentée aux membres dans le cadre de deux conférences. Dans ce contexte, la FEDIL a reçu beaucoup de demandes pour revoir et adapter des POT, horaires mobiles ou conventions collectives.
- La **protection des données**, à l’approche de l’entrée en vigueur au 25 mai 2018 du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Tous les conseillers de la FEDIL ont été mobilisés pour accompagner les responsables des ressources humaines et autres départements confrontés à l’application de ces réformes.

Le monitoring des demandes des membres de la FEDIL ne permet cependant pas seulement de répondre à leurs questions et demandes individuelles respectives, mais également d’attirer l’attention de la FEDIL sur des préoccupations récurrentes auxquelles tous ses membres sont confrontés et nécessitant une intervention au niveau des décideurs politiques ou une analyse plus poussée dans le cadre d’un groupe de projet. Ainsi, en 2017, le conseil personnalisé de ses membres a permis à la FEDIL de prendre conscience, notamment

- des problèmes rencontrés par ses membres en matière de **détachement** suite à l’entrée en vigueur de la nouvelle législation, ainsi que



- des problématiques auxquelles allaient faire face de nombreuses entreprises suite à la **réforme fiscale** et notamment la notion d'assimilation aux résidents luxembourgeois pour les salariés amenés à voyager dans le cadre de leur activité professionnelle,

et de prendre les initiatives qui s'imposaient.

Afin de tenir ses membres informés des changements touchant à la vie des entreprises (notamment dans le domaine du droit du travail), la FEDIL entretient des veilles juridiques dans chacun de ses domaines d'expertise. Elle s'efforce d'anticiper les besoins d'information de ses membres et d'y répondre par le biais de :

		<ul style="list-style-type: none"> <li>Aller prester des services à l'étranger</li> <li>Audits énergétiques</li> <li>Cloud au Luxembourg : Les nouvelles règles du jeu Cybersécurité</li> <li>Efficacité énergétique</li> <li>Future of Materials</li> <li>Nouvelles sur le Salaire</li> </ul>										
<b>CONFÉRENCES / SEMINAIRES</b>	21	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réforme de l'organisation du temps de travail Règlement général sur la protection des données (RGPD)</li> <li>Reporting dans le cadre de l'ETS : collaboration LIST et AEV</li> <li>Sécurité et santé au travail</li> <li>Venir prester des services au Luxembourg</li> <li>Workshop on circular business models in industry</li> <li>Workshop on Industry 4.0</li> <li>...</li> </ul>										
<b>CERCLE DES CHEFS DU PERSONNEL</b>	1											
<b>BROCHURES</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les avantages en nature octroyés aux salariés au Luxembourg</li> <li>La réforme de l'organisation du temps de travail</li> </ul>										
<b>BRÈVES SOCIALES</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Brève sociale « L'absence injustifiée »</li> <li>Brève sociale « La surveillance du salarié »</li> </ul>										
<b>INFORMATIONS AUX MEMBRES</b>	7	<ul style="list-style-type: none"> <li>Paramètres sociaux</li> <li>Prévisions sociales</li> <li>Réforme fiscale</li> <li>Réforme des congés pour raisons personnelles et familiales</li> <li>Nouvel accord volontaire</li> </ul>										
<b>CHRONIQUES JURIDIQUES</b>		<table border="0"> <thead> <tr> <th>Sujet</th> <th>Titre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Congé parental</td> <td>Retour du congé parental</td> </tr> <tr> <td>Temps de travail</td> <td>Compter les heures de travail</td> </tr> <tr> <td>Reclassement</td> <td>De l'art de rédiger un courrier...</td> </tr> <tr> <td>Discipline</td> <td>A l'échelle des sanctions</td> </tr> </tbody> </table>	Sujet	Titre	Congé parental	Retour du congé parental	Temps de travail	Compter les heures de travail	Reclassement	De l'art de rédiger un courrier...	Discipline	A l'échelle des sanctions
Sujet	Titre											
Congé parental	Retour du congé parental											
Temps de travail	Compter les heures de travail											
Reclassement	De l'art de rédiger un courrier...											
Discipline	A l'échelle des sanctions											
<b>NEWSLETTER</b>	19	<ul style="list-style-type: none"> <li>19 Newsletters contenant quelque 430 informations : lois et projets de loi, projets FEDIL, événements, actualités de la FEDIL et de ses associations sectorielles, lu/vu pour vous...</li> <li>• <b>7 Dossiers thématiques</b> (réforme de l'organisation du temps de travail, étude cybersécurité, 60<sup>e</sup> anniversaire du Traité de Rome, département MRT du LIST, FEDIL-ICT : voyage d'études, le secteur du recrutement et de l'intérim, InnovFin)</li> <li>• <b>5 Portraits d'entreprises</b> (« Zoom »)</li> <li>• <b>9 Interviews</b></li> <li>• <b>42 articles originaux</b> rédigés par l'équipe de la FEDIL</li> <li>• <b>11 « Opinions »</b> (énergie, Free Flow of Data, Dialogue social, avenir de l'UE, cybersécurité, e-Commodo, Innovation &amp; recherche, Congé parental, détachement, e-Government, Espaces de télétravail)</li> <li>• <b>6 Cartes blanches</b></li> </ul>										
<b>ECHO DES ENTREPRISES</b>	6											

À côté du conseil et de l'assistance des membres, les missions du secrétariat de la FEDIL consistent en la représentation de leurs intérêts dans les discussions et négociations politiques. En outre, la représentation des intérêts patronaux dans des organes consultatifs et de gestion dans les différents domaines



couverts est une mission importante pour la FEDIL.

## **SUJETS TRAITÉS PAR LA FEDIL EN 2017**

### **ÉNERGIE & ENVIRONNEMENT**

#### **Projet « ACCORD VOLONTAIRE 2017 »**

##### **Description**

L'accord volontaire relatif à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'industrie luxembourgeoise, conclu entre la FEDIL et le gouvernement en 2011, est arrivé à expiration le 31 décembre 2016. Vu le succès de l'accord actuel et étant donné que, conformément au cadre réglementaire actuel, la participation à l'accord volontaire constitue une contrepartie nécessaire au profit de redevances et taxes réduites sur la consommation de gaz et d'électricité pour certaines catégories de consommateurs industriels, il existe une demande prononcée par les membres de négocier un nouvel accord.

##### **Actions FEDIL**

- Réunion avec des membres de la FEDIL adhérents à l'accord volontaire pour s'entendre sur les engagements à prendre dans un prochain accord volontaire
- Formulation des propositions de la FEDIL de dispositions à intégrer dans un nouvel accord
- Plusieurs réunions d'échange avec le Ministère de l'Économie pour finaliser un nouveau texte d'accord volontaire en tenant compte des contraintes des entreprises

##### **Résultats**

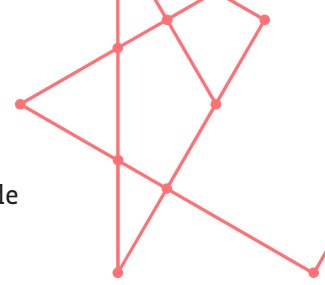
- Prolongation de deux mois de l'accord volontaire 2011-2016
- Finalisation du nouvel accord volontaire, signature en février 2017 et entrée en vigueur en mars 2017. Le nouvel accord volontaire contient un objectif global d'efficacité énergétique de 7% jusqu'en 2020 par rapport à la moyenne 2014/2015. Des engagements de participation à des formations en efficacité énergétique et à un programme d'échange de bonnes pratiques figurent également parmi les nouveautés
- Organisation d'une campagne d'information sur le nouvel accord et démarches en conseil individuel auprès des membres

#### **Projet « RÉFORME DU SYSTÈME D'ÉCHANGE DE QUOTAS D'ÉMISSION (ETS) »**

##### **Description / Historique**

Les discussions autour de la réforme du système ETS, proposée par la Commission européenne en 2015, ont fortement progressé au courant de l'année 2016. C'est pourquoi la FEDIL a travaillé étroitement avec ses membres participant au système ETS afin d'échanger sur la position à prendre et la voie à suivre dans ce dossier. En outre, la FEDIL a procédé à un exercice de « fact-finding » auprès des membres. Dans cet exercice, elle a collecté des données relatives aux performances écologiques des installations ETS, du potentiel d'amélioration technologique et une estimation des coûts du système ETS pour les entreprises dans le futur. Ces données ont été d'une grande utilité afin de





pouvoir expliquer aux décideurs politiques quel serait l'impact de la réforme de l'ETS sur l'industrie.

### **Actions FEDIL**

- Mission de fact-finding auprès des membres concernés
- Plusieurs réunions de travail avec les Ministères concernés pour témoigner des problèmes de sous-allocations, rencontrés par la plupart des industries de la FEDIL et pour expliquer les risques d'aggravation de la situation, inhérents aux propositions de la Commission
- Plusieurs rencontres avec les ministres de l'Économie et de l'Environnement dans le cadre du Haut Comité pour le soutien, le développement et la promotion de l'industrie. Renforcement de la fréquence de ces rencontres en 2017
- Défense des propositions visant à éviter des « fuites » de carbone, dues à l'ETS en garantissant une allocation gratuite de quotas aux entreprises les plus performantes, tant que les contraintes liées à l'ETS ne sont pas généralisées au-delà de l'UE
- Rencontres avec les députés européens luxembourgeois

### **Résultats**

- Sensibilisation des décideurs politiques quant à la position de l'industrie et sur l'impact chiffré de cette réforme sur les entreprises concernées
- Meilleure compréhension du système ETS et des propositions formulées par l'industrie
- Continuation de l'action de la FEDIL, avec des rencontres politiques, jusqu'aux prises de décision politiques et à la clôture du dossier fin 2017. Le compromis trouvé entre le Parlement européen et le Conseil ne donne que partiellement satisfaction à l'industrie sur les fuites de carbone.

## **Projet « PAQUET ÉNERGIE PROPRE »**

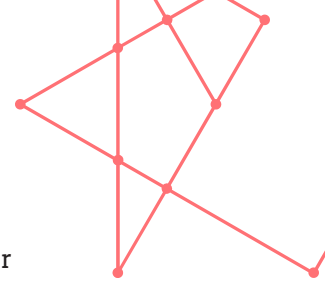
### **Description / Historique**

Fin 2016, la Commission européenne a publié un vaste paquet de mesures visant à réformer le marché européen de l'énergie. Parmi les propositions figurent une réglementation sur le marché de l'électricité, une révision des directives « énergies renouvelables » et « efficacité énergétique » ainsi que des propositions sur la gouvernance du marché intérieur de l'énergie. L'objectif de ce projet est de se concentrer sur la réglementation du marché de l'électricité, sur la gouvernance et sur l'efficacité énergétique afin de dégager de ces propositions les points qui relèvent d'une importance stratégique pour l'industrie luxembourgeoise.

### **Actions FEDIL**

- Présentation des éléments du paquet aux membres de la FEDIL intéressés
- Rencontres individuelles avec ses membres fortement concernés par la thématique pour mieux connaître leur situation et leur position par rapport à l'agenda européen projeté
- Insistance sur l'importance d'un marché européen ouvert pour les énergies renouvelables et pour l'approvisionnement énergétique. Position défendue entre autres dans les discussions autour du volet énergie de la stratégie Rifkin
- Continuation des activités en 2018

### **Résultats**



- Contribution aux travaux de BusinessEurope
- Communication des messages essentiels aux décideurs politiques, notamment en vue des travaux du Conseil et du Parlement européen sur les propositions de directives visant à implémenter le paquet « énergie propre »

### **Projet « COMPENSATION DU COÛT INDIRECT DU CO<sub>2</sub> »**

#### **Description / Historique**

Le Ministère de l'Économie a déposé un projet de loi et un projet de règlement grand-ducal sur un régime d'aide pour compenser les coûts indirects émanant du système ETS. Via cette proposition, le gouvernement fait valoir une mesure optionnelle prévue par les directives européennes et réglementée par un régime d'aides d'État.

#### **Actions FEDIL**

- Consultation des membres concernés par la proposition
- Élaboration d'une position commune, qui consiste à demander l'extension des années éligibles pour cette compensation des coûts et une clarification des secteurs éligibles via les codes NACE
- Communication de cette position au législateur
- Discussions avec les représentants politiques en 2018

#### **Résultats**

- Prise en compte de la position FEDIL dans l'avis émis par la Chambre de Commerce
- Adoption en 2018 d'un régime de compensation des coûts indirects émanant du système ETS

### **Projet « CGDIS – CREATION D'UN CORPS GRAND-DUCAL D'INCENDIE ET DE SECOURS »**

#### **Description**

Le projet de loi n°6861, déposé le 31 juillet 2015, a pour objet de créer une nouvelle base légale pour les membres du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS), y compris pour les services d'incendie d'entreprises/d'usines en fixant des conditions de formations et les niveaux d'autonomie d'intervention qui en découlent. Or, le projet de loi renvoie à un règlement grand-ducal pour instituer la possibilité légale pour les entreprises de créer un service d'incendie entreprise qui n'est cependant toujours pas disponible. Ainsi, à défaut de disposer du règlement grand-ducal en question, l'adoption du projet de loi n°6861 laissera les entreprises disposant d'un service d'incendie d'entreprise dans un vide juridique : Comment les membres des services d'incendie d'entreprise auront-ils accès aux formations ? Quelle est le niveau d'autonomie d'intervention qui en découle ? Sous quelles conditions ? Comment se fera l'interaction avec les dispositions de l'article L 312.-1. du Code du travail ?

#### **Actions FEDIL**

- Constitution d'un groupe de projet avec les entreprises membres de la FEDIL disposant d'un « corps d'entreprise »
- Élaboration d'une position FEDIL à destination de l'Administration des Services de Secours (ASS)



- Réunion avec l'ASS le 7 septembre pour défendre la position FEDIL

### **Résultats**

- Prise de connaissance par les auteurs du projet de loi des enjeux pour les entreprises grâce à la distribution de la position et grâce aux échanges menés
- Encadrement par l'ASS des membres du groupe de projet quant aux interrogations relatives à la responsabilité civile en cas d'intervention d'un service d'incendie d'entreprise
- Consultation de l'ASS par la FEDIL dès qu'un avant-projet de règlement grand-ducal a été élaboré afin d'avoir un retour de la part des entreprises

### **Projet « ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT (EIE) »**

#### **Description**

Ayant été consultée par le MDDI en amont de la publication du projet de loi relative à l'évaluation des incidences sur l'environnement, la FEDIL a constitué un groupe d'experts en matière de législation environnementale afin d'analyser le projet de loi, d'évaluer l'impact pour les entreprises potentiellement concernées et de formuler un avis au sein du groupe de projet avec les entreprises membres de la FEDIL. Ce projet de loi prévoit notamment de faire de la procédure EIE une procédure à part entière (i.e. désintégrée de la loi relative aux établissements classés).

#### **Actions FEDIL**

- Réunion avec Camille Gira en amont de la publication du projet de loi relative à l'EIE
- Rédaction d'une position au sein du groupe de projet composé d'experts en matière de législation environnementale
- Envoi de la position au secrétaire d'État. (Avis également publié sur le site internet de la Chambre des députés). La FEDIL soulignait notamment l'importance de prévoir une disposition dans la loi qui stipulerait que l'enquête publique « Commodo-Incommodo » puisse se faire parallèlement à l'enquête publique en exécution de la législation EIE. Par ailleurs, la décision de soumettre un projet industriel à une EIE devrait constituer une décision gouvernementale ou interministérielle et non une décision isolée d'une seule administration.
- Intégration des commentaires du groupe dans l'avis de la Chambre de Commerce

#### **Résultats**

- Lors de l'entrevue avec le MDDI en amont de la publication du projet de loi EIE, travail de la FEDIL de manière que l'objectif de ce projet de loi n'était pas de soumettre davantage d'entreprises industrielles à une EIE
- Prise de conscience des décideurs politiques nationaux des enjeux pour les entreprises grâce à la distribution de la position et grâce aux échanges menés. Ainsi, a été publié un projet de règlement grand-ducal qui permet au demandeur d'autorisation d'initier parallèlement les procédures de consultations publiques « Commodo-Incommodo » et EIE
- La position FEDIL peut être retrouvée [ici](#)



## **DIGITAL & TECHNOLOGIE**

### **Projet « REFORME DU CODE DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES EUROPÉEN »**

#### **Description**

Les travaux effectués au sein de ce groupe de projet visaient à formuler une position commune des membres de la FEDIL au sujet de la proposition sur la révision du cadre réglementaire européen des communications électroniques. Par cette réforme, l'exécutif européen entend répondre aux besoins croissants de connectivité des Européens et accroître la compétitivité européenne, tout en promouvant une approche européenne cohérente de la gestion du spectre radioélectrique et en allégeant le paysage réglementaire européen.

#### **Actions FEDIL**

- La position arrêtée au cours de ce projet, mettant en évidence les besoins d'investissements dans les réseaux à très haut débit et de pénétration du haut débit, tout en insistant sur la neutralité technologique, a été transmise au Ministère luxembourgeois en charge de ce dossier, à BusinessEurope ainsi qu'à la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à Bruxelles.
- Le bureau de Bruxelles de la FEDIL a pu aborder ce document de travail avec les députés européens luxembourgeois.
- Par la participation aux groupes de travail de BusinessEurope, les revendications des membres ont été prises en compte dans la prise de position finale de BusinessEurope.

#### **Résultats**

- Les décideurs politiques européens et nationaux ont pris conscience des enjeux pour les entreprises grâce à la distribution de la position et grâce aux échanges menés.
- Le bureau de Bruxelles de la FEDIL poursuit la veille des négociations au sein des trilogues qui ont débuté en décembre 2017 et se poursuivent actuellement avec comme objectif l'adoption d'un règlement dans le courant de 2018 sous Présidence bulgare.
- La position FEDIL peut être retrouvée [ici](#)

### **Projet « RESPECT DE LA VIE PRIVÉE ET LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL DANS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES (E-PRIVACY) »**

#### **Description**

L'objectif de ce groupe de projet était de formuler une position à faire valoir à l'égard des décideurs politiques européens et nationaux sur la proposition de la Commission concernant le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel dans les communications électroniques. Par cette initiative, l'exécutif européen souhaite garantir un niveau élevé de protection de la vie privée des utilisateurs de services de communications électroniques mais également la confidentialité des informations échangées par voie électronique.

#### **Actions FEDIL**

- La position élaborée au sein de ce groupe de projet, évoquant la nécessité



d'un alignement du règlement e-privacy avec le RGPD ainsi que la clarification de la portée de la proposition de la Commission, afin d'assurer un pied d'égalité entre les opérateurs de télécommunications traditionnels et les nouveaux acteurs dans le secteur des services de communications électroniques, a été partagée avec le Ministère luxembourgeois en charge de ce dossier, à la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à Bruxelles ainsi qu'aux députés européens luxembourgeois.

- Les suggestions de membres de la FEDIL ont été incluses dans la position de BusinessEurope.

### **Résultats**

- Les préoccupations majeures des membres du groupe de projet furent intégralement reprises au sein de la position gouvernementale défendue au Conseil de l'Union. Cependant, les négociations à ce niveau n'ont pas pu aboutir à un compromis et sont bloquées depuis près de six mois.
- Du côté du Parlement européen, malgré un effort de lobbying intensif, la commission parlementaire des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE), a adopté un rapport compliquant la mise en conformité pour les entreprises et ne trouvant pas d'approche équilibrée entre le respect de la vie privée et l'innovation technologique ainsi que les opportunités commerciales des entreprises.
- Le bureau de Bruxelles de la FEDIL continue de suivre de près les négociations au sein des institutions européennes. En cas de besoin, elle réunira à nouveau le groupe de projet.
- La position FEDIL peut être retrouvée [ici](#)

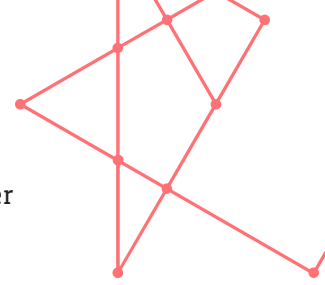
### **Projet « CYBERSÉCURITÉ »**

#### **Description**

Ce groupe de projet s'applique à la rédaction d'une position à faire valoir auprès des décideurs politiques européens et nationaux sur deux propositions présentées par la Commission européenne en matière de cybersécurité le 19 septembre 2017, dont notamment un règlement relatif à l'ENISA, Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité et à la certification des technologies de l'information et des communications en matière de cybersécurité ainsi qu'un plan d'action en faveur de la création d'un réseau de centres de compétences en matière de cybersécurité, au cœur duquel se trouvera un Centre européen de recherche et de compétences. L'objectif de l'exécutif européen est de renforcer les capacités européennes et doter l'Europe d'outils adéquats afin de faire face à l'évolution rapides des cybermenaces.

#### **Actions FEDIL**

- Suite à l'élaboration d'une première analyse des propositions de la Commission, mettant en exergue le besoin de renforcer l'ENISA, l'intérêt de la convergence des systèmes de certification européens ainsi que la nécessité d'une éducation renforcée à la cybersécurité par le biais de centres de compétences européens, le bureau de Bruxelles de la FEDIL a pu aborder ce dossier avec la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à Bruxelles et les députés européens luxembourgeois.
- Le bureau de Bruxelles de la FEDIL a également participé activement à une conférence du Centre for European Policy Studies (CEPS) intitulée « Cybersecurity in the EU: Living within a paradox of progress ».
- Les observations initiales des membres ont été introduites dans les travaux de BusinessEurope.



- Les travaux au sein du groupe de projet se poursuivent en vue de rédiger une position plus approfondie et définitive sur le rôle de l'ENISA et la certification européenne ainsi qu'un argumentaire en faveur de l'obtention par le Luxembourg, du siège du Centre européen de compétences en matière de cybersécurité.

### **Résultats**

- La FEDIL a pu constater une grande concordance de vues sur ce dossier avec les fédérations membres de BusinessEurope.
- Les décideurs politiques européens et nationaux ont pris conscience des enjeux de ce dossier grâce aux échanges menés.
- Dès la finalisation de la position définitive, le bureau de Bruxelles de la FEDIL disposera des moyens nécessaires pour poursuivre activement ses efforts auprès des décideurs européens et nationaux.

### **Projet « FREE FLOW OF DATA »**

#### **Description**

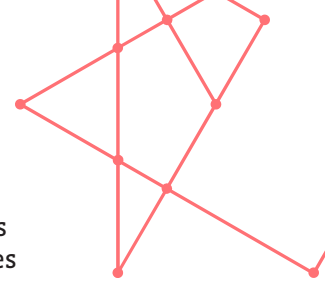
Le but de ce groupe de projet était de récolter les principales orientations des membres de la FEDIL et d'élaborer une position sur la proposition de la Commission relative à la libre circulation des données. Par cette initiative, la Commission vise à supprimer les règles et réglementations nationales qui empêchent la libre circulation des données afin de créer un espace européen qui se caractérise par la libre circulation des données.

#### **Actions FEDIL**

- En amont de la publication de la proposition par la Commission, le groupe de projet de la FEDIL a participé à la consultation de la Commission européenne intitulée « Construire une économie des données ». La réponse à cette consultation, encourageant la Commission européenne à faire de la libre circulation des données la 5<sup>e</sup> liberté fondamentale du marché unique et à introduire une procédure de notification afin de garantir que toute nouvelle exigence en matière de localisation de données soit proportionnée et conforme aux principes fondamentaux du marché commun, a été partagée avec le Service des médias et des communications du Ministère d'État ainsi qu'avec BusinessEurope.
- Les remontrances des membres ont été partagées avec les membres de BusinessEurope et intégrées dans la position de BusinessEurope.
- Le bureau de Bruxelles de la FEDIL a également participé activement à une conférence organisée par Forum Europe intitulée : « Data Flows – The 3rd European Data Economy Conference ».
- Suite à la publication de la proposition de la Commission, le bureau de Bruxelles de la FEDIL a organisé de nombreuses rencontres avec la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à Bruxelles ainsi qu'avec les députés européens afin de s'assurer que les points de vue des membres soient pris en compte.

### **Résultats**

- Les préoccupations majeures des membres du groupe de projet furent intégralement reprises au sein de la position gouvernementale défendue au sein du Conseil de l'Union européenne, Conseil qui en décembre 2017, a adopté son orientation générale.
- Dans les prochaines semaines, les efforts de lobbying du bureau de Bruxelles de la FEDIL se focaliseront sur les travaux du Parlement



européen.

- Dans les mois à venir, la FEDIL veillera également à ce que les doléances des membres soient prises en compte dans les négociations européennes qui ambitionnent un accord pour juin 2018. En cas de besoin, elle réunira de nouveau le groupe de projet.

## **Projet « RÉGULATION DES TARIFS INTERNATIONAUX AU SEIN DE L'UE »**

### **Description**

Les travaux de ce groupe de projet se sont concentrés sur la rédaction d'une prise de position concernant l'inclusion dans le rapport del Castillo de la commission « industrie, recherche et énergie », relatif à la refonte du code européen des communications électroniques, d'un nouvel article 92a, déposé par la commission « Marché intérieur et protection des consommateurs », visant une régulation des prix de détail des appels internationaux. Ce nouvel article prévoit que les appels internationaux soient facturés aux mêmes prix que les appels téléphoniques nationaux, sauf dans les cas où les frais de terminaison d'appel à l'international justifient un prix de détail supérieur.

### **Actions FEDIL**

- La prise de position de la FEDIL, mettant en évidence l'impact financier négatif substantiel que pourrait avoir l'article 92a sur le business modèle des opérateurs luxembourgeois, déjà fortement impactés par la réglementation roaming, a été remise au Ministère en charge de ce dossier, à l'équipe de la Représentation permanente du Luxembourg à Bruxelles, ainsi qu'aux députés européens.
- La FEDIL a eu l'opportunité d'aborder en détail les préoccupations des membres avec les députés européens.

### **Résultats**

- Les revendications des membres du groupe de projet furent reprises au sein de la position gouvernementale défendue au Conseil de l'Union.
- Le bureau de Bruxelles de la FEDIL continue de suivre de près les évolutions des négociations, qui se trouvent actuellement au stade des trilogues et informe les membres assidûment de toute avancée décisive. En cas de besoin, la FEDIL réunira à nouveau le groupe de projet pour réaffirmer les préoccupations de ses membres auprès des décideurs politiques européens et nationaux.
- La position FEDIL peut être retrouvée [ici](#)

## **Projet « RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) »**

### **Description**

L'évolution rapide des technologies et la mondialisation ont créé de nouveaux enjeux pour la protection des données à caractère personnel. Non seulement l'ampleur de la collecte, mais aussi celle du partage de données à caractère personnel a augmenté considérablement. De ce fait, il fallait un nouveau cadre juridique au niveau européen afin de garantir ce droit fondamental. Intitulé « Règlement n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données », le texte en résultant, complexe et technique, est particulièrement difficile à aborder par les entreprises et les administrations, lesquelles sont pourtant les principaux acteurs visés par le texte.



Contrairement à la directive 95/46/CE du 24 octobre 1995 régissant la matière jusqu'à l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) le 25 mai 2018, le RGPD est directement applicable dans l'ensemble de l'Union européenne sans nécessiter de transposition dans les différents États membres. Pour le 25 mai 2018, les traitements déjà mis en œuvre devront être mis en conformité avec les nouvelles dispositions du règlement.

Les acteurs du traitement de données vont donc devoir investir considérablement pour se mettre au niveau de la nouvelle réglementation étant donné que toute entreprise au monde maniant des données personnelles de citoyens européens est concernée par le nouveau texte.

### **Actions FEDIL**

- Organisation d'une première conférence d'information sur le RGPD le 15 mars 2017 afin d'aider les entreprises à comprendre et à connaître les changements majeurs en matière de protection des données à caractère personnel
- Rédaction d'un avis sur la transposition en droit national de certaines dispositions du RGPD qui a été publié le 15 avril 2017 sur le site de la FEDIL
- Information des entreprises, notamment par le biais de la newsletter de la FEDIL, sur d'autres conférences et séminaires d'information touchant le RGPD qui ont été organisés durant l'année 2017 ou qui seront tenus début 2018 ainsi que sur le « GDPR Compliance Support Tool », un outil développé par la Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD), avec le soutien de Digital Luxembourg, ensemble avec le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST), permettant aux organisations d'évaluer leur conformité au RGPD
- Élaboration d'un guide, booklet, qui offrira une assistance utile et efficace aux entreprises dans leurs préparations de conformité au règlement qui aura des impacts sur toutes les entreprises. Ledit guide informe les entreprises quant aux nouvelles obligations, aux nouveaux droits octroyés aux citoyens et contient de nombreuses références aux lignes directrices du Groupe de travail « G29 » (organe consultatif européen indépendant sur la protection des données et de la vie privée) qui clarifient et illustrent à l'aide d'exemples concrets le nouveau cadre juridique issu du règlement européen
- Lancement d'un projet sur la création d'un label. Ce label est l'expression d'un haut niveau de protection des données à caractère personnel et sera reconnu sur le plan international

### **Résultats**

- Les entreprises se sentent plus à l'aise quant aux nouvelles obligations que leur impose le RGPD.
- Communication et mise en ligne du [guide](#)
- Développement d'une compétence interne à la FEDIL en matière de protection des données et d'une nouvelle offre de services à l'intention de ses membres

## **RELATIONS DE TRAVAIL**

### **Projet « ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DES BÉNÉFICIAIRES DE PROTECTION INTERNATIONALE »**

#### **Description**





En 2016, la FEDIL avait décidé de s'associer à l'ADEM dans le but d'aider à évaluer les bénéficiaires de protection internationale en vue de leur possible intégration sur le marché du travail local. Dans ce contexte la FEDIL avait fait un premier appel à ses membres afin de leur demander de mettre leurs habilités à disposition de l'ADEM pour l'évaluation des compétences des bénéficiaires de protection internationale. En octobre 2017, a été lancé un deuxième appel pour mobiliser d'autres employeurs en vue d'aider l'ADEM dans l'évaluation des compétences sans que cette aide soit liée à une obligation d'embauche des personnes évaluées. Les personnes à évaluer sont des bénéficiaires disposant d'un diplôme post-secondaire ou d'une expérience professionnelle confirmée. Pour ce deuxième appel, d'autres métiers/domaines ont été ajoutés à ceux du premier appel.

### **Actions FEDIL**

- Appel à participation adressé aux membres
- Présentation de l'initiative et de la procédure d'évaluation le 14 décembre 2017 dans le cadre du « Cercle des Chefs du personnel »
- Contact des entreprises intéressées avec l'ADEM
- Organisation des évaluations dans les locaux de l'ADEM et dans les entreprises, le cas échéant dans le cadre de stages de courte durée

### **Résultats**

- 10 entreprises additionnelles ont signalé des évaluateurs disposés à réaliser ensemble une bonne quarantaine d'évaluations par mois.
- Une séance de speed-dating est prévue pour fin février 2018 permettant aux responsables des ressources humaines d'entreprises membres de la FEDIL de rencontrer des bénéficiaires de protection internationale sélectionnés par l'ADEM.

### **Projet « RÉVISION DES RÈGLES CONCERNANT LE DÉTACHEMENT DE TRAVAILLEURS »**

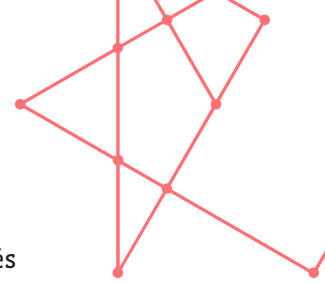
#### **Description**

Le régime du détachement de travailleurs a subi des changements importants en raison de la transposition de la directive 2014/67/CE dans les différents États membres. Parallèlement aux nouvelles législations au Luxembourg et dans les pays voisins, une nouvelle proposition de directive divise les États membres depuis qu'elle fut présentée en 2016. Déjà dans le passé, les travaux de la FEDIL sur le sujet ont été intenses, notamment au moment des travaux parlementaires précédant l'adoption de loi du 14 mars 2017. Or, les difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises depuis l'entrée en application de cette loi ont poussé la FEDIL à continuer ses efforts en 2017.

En effet, suite à l'augmentation considérable des obligations administratives et des contrôles à charge des prestataires qui détachent des salariés au Luxembourg, bon nombre d'entreprises établies à l'étranger refusent d'exécuter des commandes au Luxembourg ou augmentent leurs prix. Compte tenu de la petite taille du pays, beaucoup de services ne sont cependant pas disponibles sur le territoire national, ce qui oblige les entreprises à recourir à des cocontractants étrangers. Or, pour certains services répétitifs ou de courte durée notamment, les nouvelles restrictions sont clairement disproportionnées.

#### **Actions FEDIL**

- Le projet de loi a été analysé dans le cadre d'un groupe de projet composé



de juristes et de représentants d'entreprises et les commentaires du groupe ont été intégrés dans l'avis de la Chambre de Commerce.

- Suite à l'adoption de la loi du 14 mars 2017, les membres ont été informés dans le cadre des deux conférences des 31 mars et 11 mai 2017 des changements, tant pour l'accueil que l'envoi de travailleurs détachés
- Les problèmes avec les prestataires étrangers qui ont été signalés à la FEDIL suite à l'entrée en vigueur de la loi ont été analysés dans le cadre du groupe de projet.
- Ces problèmes ainsi que des propositions de solutions ont été présentés au cours d'une entrevue au ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit et au directeur de l'ITM, Marco Boly, par une délégation de représentants d'entreprises, de conseillers de la FEDIL et de la clc.
- Au niveau européen, les intérêts des membres dans le contexte de la révision actuellement en cours ont été défendus à travers les représentants de la FEDIL auprès de BusinessEurope.

### **Résultats**

- Malgré une claire opposition du côté des employeurs, le projet de loi a été adopté. La FEDIL a cependant réussi à attirer l'attention du Conseil d'État sur certains problèmes qui ont encore pu être résolus à travers des amendements gouvernementaux avant l'adoption de la loi.
- Le ministre a été sensibilisé aux préoccupations de la FEDIL et il s'est engagé à revoir le cadre, du moins pour les activités de courte durée et répétitives ainsi que pour le secteur du transport.

### **Projet « RÉFORME DE L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL »**

#### **Description**

Le projet de loi n° 7016 portant réforme de l'organisation du temps de travail a été déposé le 21 juillet 2016. Il y était proposé d'allonger la période de référence légale de un à 4 mois, à condition pour l'employeur d'octroyer des jours de congé supplémentaires et de respecter des nouvelles limitations et procédures.

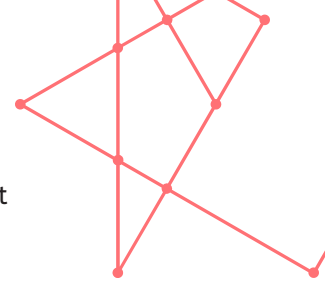
Le projet lancé par la FEDIL avait pour objectif d'informer les membres et de les consulter sur l'impact des nouvelles règles par rapport aux plans d'organisation du travail (POT) et systèmes d'horaire mobile en place, afin de pouvoir intervenir utilement dans la procédure législative en rendant attentif les organes compétents sur d'éventuelles lacunes et carences du projet de loi.

#### **Actions FEDIL**

- D'innombrables négociations tripartites ont eu lieu avec les représentants du gouvernement et les syndicats.
- Le projet de loi a été analysé dans le cadre d'un groupe de projet et les conclusions du groupe ont été intégrées dans l'avis de la Chambre de Commerce.
- Le projet s'est clôturé par deux conférences, l'une en allemand, l'autre en français, et la publication d'un « Guide de la réforme » (également dans les deux langues), destinés à soutenir les membres dans l'implémentation des nouvelles dispositions.
- Des conseils personnalisés ont été accordés aux membres par les conseillers-juristes de la FEDIL.

#### **Résultats**

- La loi du 23 décembre 2016 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017.



- Les membres ont été informés à travers des conférences, publications et consultations personnalisées.

### **Projet « ACTIVE AGEING »**

#### **Description**

Les partenaires sociaux européens ont signé un accord-cadre européen sur le vieillissement actif et une approche intergénérationnelle. Il s'agit d'un accord qui fournit des exemples d'outils pouvant être choisis par les employeurs pour relever les défis démographiques (ex. en matière de santé et sécurité au travail, gestion des compétences, organisation du travail, transfert de connaissances et d'expériences entre générations, évaluations démographiques) et laisse aux partenaires sociaux nationaux le choix des moyens les plus appropriés pour sa mise en œuvre au niveau national.

#### **Actions FEDIL**

- Participation aux négociations entre partenaires sociaux au niveau européen
- Analyse de l'accord-cadre européen par le groupe de projet et analyse de plusieurs modèles de transposition possibles
- Définition du mandat dont dispose la FEDIL pour engager des négociations en vue d'une transposition par la voie du dialogue social
- Envoi d'un courrier au ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit à travers l'UEL pour demander la suspension des travaux sur le projet de loi « Plan de gestion des âges » pendant la durée des négociations entre partenaires sociaux
- Envoi par l'UEL d'un courrier aux syndicats pour les inviter à négocier un accord pour transposer l'accord-cadre européen

#### **Résultats**

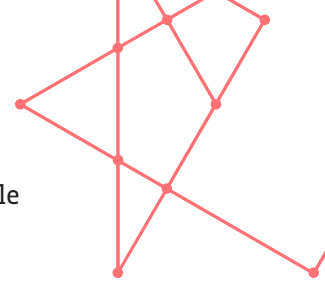
- Suspension temporaire des travaux parlementaires en vue de l'adoption du projet de loi « Plan de gestion des âges », un projet de loi mettant à charge des entreprises un certain nombre d'obligations contraignantes
- Promotion du dialogue social au niveau national afin d'arriver à des approches concrètes au niveau approprié
- Mandat pour engager des négociations avec les syndicats

### **Projet « TRAVAIL DE DEMAIN »**

#### **Description**

Compte tenu de l'importance croissante de la digitalisation dans l'économie et la société et de son impact sur l'emploi, la création d'un environnement politique et réglementaire favorable pour sauvegarder les intérêts des entreprises et des travailleurs est devenue cruciale. Un groupe de projet composé pour la majorité de membres du conseil d'administration de la FEDIL a été chargé d'analyser les conséquences de cette transformation digitale, ceci en vue de dégager des recommandations aussi bien à l'attention des entreprises membres que des Ministères en charge des dossiers-clés.

Une des préoccupations majeures face à cette transformation étant la pénurie de travailleurs qualifiés, ce projet a également permis de suivre les progrès du projet « Luxembourg Digital Skills Bridge » commandé par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire à la société PricewaterhouseCoopers (PwC). L'objectif de ce projet consiste à accorder à la



main d'œuvre luxembourgeoise la formation professionnelle continue dont elle a besoin afin de répondre aux exigences du travail de demain dans un environnement moderne et digitalisé.

### **Actions FEDIL**

- Collecte d'informations et de bonnes pratiques lors de conférences et séminaires organisés par les partenaires sociaux européens
- Réunions du groupe de projet avec des présentations de la part d'entreprises invitées de mesures prises face aux transformations technologiques, ainsi que du projet « Luxembourg Digital Skills Bridge »
- Suivi des workshops sur le « Luxembourg Digital Skills Bridge » organisés par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire
- Entrevue avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit au sujet du « Luxembourg Digital Skills Bridge » en amont de la discussion du « Luxembourg Digital Skills Bridge » au niveau du Comité permanent du travail et de l'emploi (CPTÉ)
- Intervention de Nicolas Buck, président de la FEDIL, à une table ronde sur l'incidence de la numérisation sur le marché de l'emploi et la formation, en présence du ministre de Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit, du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch et de la ministre de la Famille et de l'Intégration, Corinne Cahen, à l'occasion d'une conférence sur l'avenir digital de la Grande Région qui s'est tenue au Lycée Athénée de Luxembourg
- Élaboration d'une position FEDIL adressée aux ministres en charge des dossiers-clés en matière de digitalisation du travail

### **Résultats**

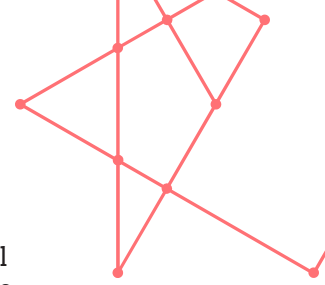
- Implication des entreprises membres dans la définition des contours du « Luxembourg Digital Skills Bridge »
- Sensibilisation des entreprises et du monde politique aux défis et opportunités de la transformation digitale pour le monde du travail
- Définition des demandes de la FEDIL en vue d'une transformation digitale réussie et une série de bons échanges avec des décideurs politiques intéressés

### **Projet « ESPACES DE TÉLÉTRAVAIL »**

#### **Description**

Le télétravail continue à occuper une place marginale dans l'emploi luxembourgeois, ceci en dépit de son potentiel certain pour mieux équilibrer la vie professionnelle et privée, ainsi que pour réduire le trafic avec ses effets néfastes sur l'environnement.

Malgré un grand intérêt aussi bien des entreprises que des salariés, les problématiques en matière fiscale et de sécurité sociale liées au travail à l'étranger, et en particulier au travail des frontaliers dans leur pays de résidence, empêchent de nombreux employeurs d'offrir au personnel la flexibilité de travailler à domicile. Or, le travail à domicile n'est pas le seul mode de travail à distance. Ainsi, les télétravailleurs peuvent effectuer leurs missions depuis leur domicile, mais tout aussi bien dans des télécentres. Dans ce contexte, le Premier ministre, Xavier Bettel s'est prononcé, dans sa déclaration de politique générale sur l'état de la nation du 26 avril 2017, sur un modèle de soutien aux entreprises pour la mise en place d'immeubles de bureaux partagés près des frontières.



### **Actions FEDIL**

- Analyse de l'intérêt des entreprises pour l'idée des espaces de télétravail dans les zones frontalières au sein du Conseil d'administration ainsi que des groupes de projet « Fiscalité transfrontalière » et « Travail de Demain »
- Envoi d'un questionnaire pour recenser l'intérêt des entreprises à permettre à leurs salariés de travailler à partir des espaces de télétravail
- Rédaction d'une prise de position officielle et envoi d'un courrier au Premier ministre pour démontrer le soutien et l'intérêt des entreprises pour son idée
- Diffusion du sondage lancé par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures chargé par le Premier ministre de la réalisation de l'idée

### **Résultats**

- Sensibilisation des entreprises à l'idée des espaces de télétravail en tant que solution aux obstacles au télétravail par les salariés non-résidents (e.a. isolement, problèmes de double imposition, conflits de sécurité sociale)
- Accélération de la réalisation de l'idée lancée par le Premier ministre
- Établissement d'un contact entre les entreprises intéressées et les organisations chargées du projet, notamment le Ministère du Développement durable et des Infrastructures
- Implication des entreprises intéressées dans tout projet-pilote qui sera lancé au niveau national par les institutions en charge du projet

### **Projet « FISCALITÉ TRANSFRONTALIÈRE »**

#### **Description**

Les contraintes d'ordre fiscal et en matière de sécurité sociale constituent de véritables enjeux limitant l'attractivité du Luxembourg pour les salariés non-résidents, en particulier lorsqu'ils doivent se déplacer à l'étranger ou qu'ils perçoivent des revenus de source étrangère. Les non-résidents se trouvent en effet déjà pénalisés par les conventions fiscales entre le Luxembourg et les pays limitrophes, ainsi que les protocoles d'accord afférents, en se voyant, au-delà d'un certain nombre de jours prestés à l'étranger, imposés en partie dans leur pays de résidence. Or, avec l'annonce des impacts de la réforme fiscale à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les craintes des entreprises de perdre d'attractivité à l'égard des salariés frontaliers dont elles dépendent fortement en raison des difficultés de recrutement déjà existantes se sont intensifiées.

#### **Actions FEDIL**

- Travaux d'analyse de la proposition dans le cadre d'un groupe de projet qui a travaillé sur les conventions fiscales entre le Luxembourg et ses voisins, l'impact de la réforme fiscale et l'attractivité du Luxembourg pour les non-résidents
- Rencontre entre une délégation de la FEDIL avec les hauts fonctionnaires du Ministère des Finances et de de l'Administration des Contributions Directes (ACD). Cette entrevue avait pour objet d'exposer les problématiques auxquelles allaient faire face de nombreuses entreprises suite à la réforme fiscale et notamment la notion d'assimilation aux résidents luxembourgeois pour les salariés amenés à voyager dans le cadre de leur activité professionnelle
- Rédaction d'une note à l'attention des entreprises reprenant les grandes lignes de la réforme fiscale à des fins de communication avec leurs



salariés

### **Résultats**

- Suite à l'intervention de la FEDIL, le gouvernement a introduit un seuil de 50 jours pour les déplacements professionnels à l'étranger permettant au salarié de continuer à bénéficier de l'assimilation, si du fait de ces déplacements, son revenu généré au Luxembourg devait être inférieur à 90%
- Sensibilisation des hauts fonctionnaires du Ministère des Finances et de l'Administration des Contributions Directes aux risques pouvant peser, à terme, sur l'attractivité du Luxembourg en matière d'emploi
- Sensibilisation et information des entreprises par rapport aux changements adoptés

### **Projet « RECLASSEMENT PROFESSIONNEL »**

#### **Description**

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation sur le reclassement professionnel, les entreprises sont contraintes de par la loi à reclasser leurs salariés dès lors que leur effectif dépasse 25 salariés, de sorte que ces dernières se trouvent avec un nombre grandissant de salariés avec une capacité de travail réduite qu'elles doivent occuper. Faute de postes existants, les entreprises se trouvent confrontées à l'obligation de trouver un poste adapté voir de le créer, rendant la situation intenable à long terme.

#### **Actions FEDIL**

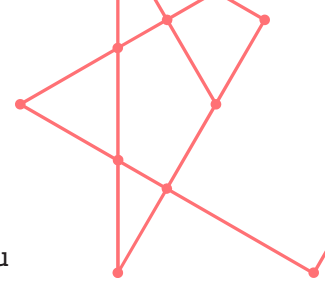
- Réunions avec les entreprises concernées pour recenser les problématiques liées au reclassement professionnel interne
- Discussions avec les différents acteurs dans la procédure : Commission mixte, STM, STI, Contrôle médical, ...
- Rédaction d'un avis commun au niveau de l'UEL quant à une nécessaire réforme de la loi sur le reclassement professionnel et le Contrôle médical
- Rencontre avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit et le ministre de la Sécurité sociale, Romain Schneider

#### **Résultats**

- Sensibilisation du monde politique sur la nécessité d'adapter le cadre légal
- Présentation des propositions d'adaptation élaborées par le groupe de projet
- Sensibilisation des entreprises à systématiquement répondre aux demandes de prise de position de la Commission mixte et à faire des recours contre les décisions leur portant préjudice
- Sensibilisation des acteurs de la procédure sur les nécessités d'une meilleure collaboration avec les entreprises, en respectant leurs possibilités réelles en matière d'occupation de travailleurs à capacité de travail réduite

## **TALENTS ET JEUNESSE**

### **Projet « HELLOFUTURE »**



## **Description**

HelloFuture vise à promouvoir les métiers de l'industrie et des technologies au Luxembourg auprès des élèves et étudiants. Après un lancement vers les entreprises et directeurs de lycées en février 2016, le projet ainsi que le site internet pour le grand public ont été lancés le 12 janvier 2017. Tous les niveaux d'études sont concernés, du DAP et technicien au Bachelor, Master, ou Doctorat. Les élèves et étudiants se voient proposer des outils innovants et interactifs leur permettant d'orienter leur avenir professionnel vers le monde industriel de demain.

Le site web est un outil pédagogique en soi. Ainsi, il retrace l'histoire de l'industrie luxembourgeoise, de ses secteurs et de leurs métiers, mais il propose aussi des vidéos, des témoignages et des dépliants/brochures, etc. Or, l'élément central du projet constituent les roadshows aux lycées pour offrir la possibilité aux élèves de l'enseignement secondaire général et classique de s'immerger dans l'univers de l'industrie.

## **Actions FEDIL**

- Alimentation et mise à jour de [hellofuture.lu](http://hellofuture.lu) et de la bourse de stage en ligne constituant l'élément phare dudit site. La bourse de stage est une plateforme permettant aux élèves et étudiants de consulter les offres mises en ligne par toutes les entreprises de l'industrie luxembourgeoise à la recherche de stagiaires
- Prises de contact avec les entreprises pour les inviter à proposer des offres de stage et pour les informer des roadshows organisés durant les années 2017 et 2018
- Prise de contact avec les lycées pour trouver une date pour le roadshow respectif
- Organisation d'une conférence de presse sur le lancement de HelloFuture le 12 janvier 2017
- Préparation et organisation des roadshows ayant débuté le 15 février 2017 en accueillant les élèves de l'Athénée de Luxembourg et du Lycée Technique de Bonnevoie
- Point presse lors d'un roadshow le 30 mars 2017
- Tournage de vidéos en entreprise présentant les professions et activités dans les secteurs couverts par la FEDIL et réalisation d'une vidéo sur le futur de l'industrie luxembourgeoise qui se trouve sur le site [hellofuture.lu](http://hellofuture.lu).
- Coordination des événements organisés dans le cadre de la campagne (roadshows, communication externe, ...)
- Pilotage du projet et reporting au comité de pilotage composé des partenaires du projet

## **Résultats**

- Les lycées, dont beaucoup ont des projets pédagogiques visant à rapprocher leurs élèves du monde du travail, ont réservé un accueil très favorable au projet.
- Encore plus de lycées se sont montrés désireux de participer aux roadshows.
- La majorité des entreprises se montre réellement enthousiaste de promouvoir l'industrie et son potentiel auprès des jeunes et a répondu positivement quant aux visites dans les lycées.

## **Enquête « QUALIFICATIONS DE DEMAIN DANS LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION »**



## **Description**

La FEDIL, en collaboration avec l'ABBL, la Chambre de Commerce, le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM), a organisé en 2017 une nouvelle enquête sur les qualifications exigées à court terme dans les technologies de l'information et de la communication.

L'enquête sert à apprécier l'évolution des professions et des niveaux de qualification dans les secteurs couverts afin d'orienter au mieux les jeunes et d'adapter la formation professionnelle aux besoins des entreprises. Le projet s'intègre dans l'initiative HelloFuture visant à motiver les jeunes à s'engager dans des études répondant aux besoins des entreprises industrielles.

## **Actions FEDIL**

- Un questionnaire a été finalisé et transmis à 413 membres provenant des secteurs offrant des services dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, ainsi que des entreprises susceptibles d'avoir recours en interne à des compétences en la matière.
- Encodage des retours, traitement des données et préparation de la publication

## **Résultats**

- Retour satisfaisant de la part des membres de la FEDIL et de l'ABBL afin de pouvoir publier des résultats représentatifs
- Les résultats montrent un besoin grandissant de compétences dans les technologies de l'information et de la communication alors que le nombre de créations dépasse largement le nombre de remplacements de postes.

Les résultats seront présentés en mars 2018 lors d'une conférence de presse en présence des ministres concernés par l'enquête.

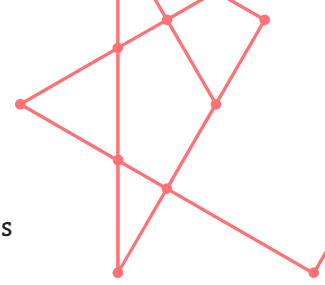
## **Projet « CEBIT 2017 »**

### **Description**

Le salon CeBIT, événement considéré comme le plus important au monde pour la transition numérique, accueille chaque année pas moins de 3.000 exposants venant présenter les dernières tendances technologiques à quelque 200.000 visiteurs du monde entier. Dans ce cadre et à l'initiative de LuxConnect, le Ministère de l'Économie et le Service des Médias et des Communications du Ministère d'État, en collaboration avec la Chambre de Commerce, l'ABBL, l'ACA, l'ALFI, la FEDIL, ICT Luxembourg et la House of Training, ont décidé les actions suivantes :

- Offrir à quelque 250 lycéens luxembourgeois accompagnés par des hauts représentants des milieux politiques et économiques, une visite guidée de la foire CeBIT lors d'un déplacement en avion privatisé le 23 mars 2017 ;
- Encourager les start-ups innovantes à participer à un stand commun national coordonné par la Chambre de Commerce dans le hall « SCALE11 Exhibition »
- Inviter les entreprises et les organisations des différents secteurs économiques à prendre part à un stand commun sous l'enseigne « Digital Lëtzebuerg » installé au sein du salon de l'emploi « Job & Career » du





CeBIT. Le stand commun a été mis en place pour permettre aux professionnels de l'industrie digitale luxembourgeoise de rencontrer des talents et des experts en recherche d'emploi et d'attirer ainsi des compétences qualifiées vers le Luxembourg

### **Actions FEDIL**

- Appel aux entreprises de participer au stand commun
- Organisation du stand en concertation avec les autres partenaires
- Participation de représentants de la FEDIL à la visite du 23 mars 2017 en tant que membre de la délégation luxembourgeoise composée d'environ 60 chefs d'entreprises et quelque 250 étudiants et enseignants, accompagnée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit et le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch.

### **Résultats**

- 7 entreprises membres de la FEDIL à la recherche de nouveaux talents (CFL, POST, Telindus, Paul Wurth, KPMG, Docler Holding et Encevo) ont eu l'opportunité de participer au stand commun « Digital Lëtzebuerg ».
- Leurs offres d'emplois ont été diffusées auprès des talents et experts à la recherche d'un emploi dans les TIC et elles ont eu l'opportunité de promouvoir leurs compétences auprès d'un public avisé.
- La FEDIL a montré son soutien actif aux efforts politiques destinés à positionner le Grand-Duché en tant que centre d'excellence en matière de TIC.

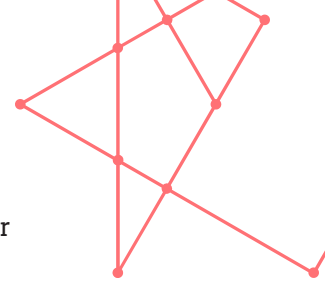
## **ECOFIN**

### **Projet « ACCIS – ASSIETTE COMMUNE CONSOLIDÉE POUR L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS »**

#### **Description**

Réajustée dans le cadre d'un paquet plus vaste de réformes de la fiscalité des entreprises, la Commission européenne a proposé en octobre 2016 de relancer l'ACCIS. Selon les indications de la Commission, l'ACCIS permettrait d'alléger les formalités administratives ainsi que de réduire les coûts de mise en conformité pour les entreprises au sein du marché unique. Ainsi, les groupes soumis au régime ACCIS auraient la possibilité de ne remplir qu'une seule déclaration fiscale consolidée pour l'ensemble de leurs activités au sein de l'UE. Les résultats imposables consolidés du groupe seraient répartis entre chacune des sociétés qui le constituent, par application d'une formule simple. Par ailleurs, l'ACCIS prendrait intégralement en compte les activités transfrontalières des entreprises au sein du marché unique ce qui leur permettrait de compenser les profits dans un État membre contre les pertes dans un autre. Finalement, l'ACCIS offrirait aux entreprises une sécurité juridique et permettra de lutter contre les entraves fiscales aux activités économiques transfrontalières en offrant un système unique, stable et transparent d'impôt sur les sociétés dans l'UE. Les grands groupes, dont le chiffre d'affaires dépasse les 750 millions d'EUR par an, seraient dans l'obligation de respecter les règles promues par l'ACCIS. Ceci de manière à couvrir les entités qui ont la plus grande capacité de planification fiscale. Le système devrait rester optionnel pour tous les autres groupes.

#### **Actions FEDIL**



- Constitution d'un groupe de projet composé d'experts en matière de fiscalité d'entreprise et analyse des implications possibles de l'ACCIS sur les entreprises membres de la FEDIL
- Meeting du groupe de projet le 14 mars 2017 avec le directeur « Fiscalité directe, coordination fiscale, analyse économique et évaluation », Valère Moutarlier de la Direction générale de la fiscalité et de l'union douanière de la Commission européenne (DG TAXUD)
- Élaboration d'une [position FEDIL spécifique pour le gouvernement luxembourgeois](#), transmis au ministre des Finances, Pierre Gramegna à l'occasion d'une rencontre prévue entre la FEDIL et le ministre le 22 mai
- Élaboration d'une [position FEDIL spécifique à destination de la Commission européenne](#) transmise au directeur « Fiscalité directe, coordination fiscale, analyse économique et évaluation », Valère Moutarlier de la Direction générale de la fiscalité et de l'union douanière de la Commission européenne (DG TAXUD) le 7 juillet 2017

### **Résultats**

- Les décideurs politiques européens et nationaux ont pris conscience des enjeux pour les entreprises grâce à la distribution de la position et grâce aux échanges menés. Alors que la FEDIL soutient l'intention de la Commission d'améliorer le fonctionnement du marché unique et de réduire l'évasion fiscale au sein de l'UE en proposant un régime fiscal harmonisé pour les sociétés, la proposition pour une base commune de l'impôt sur les sociétés sans l'élément de consolidation (ACIS) n'offre pas suffisamment d'opportunités aux entreprises, notamment en termes de simplification administrative.
- Plusieurs points spécifiques de la position FEDIL ont été repris par Pierre Gramegna lors de la réunion du conseil ECOFIN du 23 mai 2017.
- La FEDIL continuera à suivre les travaux législatifs, tant au niveau européen que national, afin que les revendications de ses membres soient prises en compte.

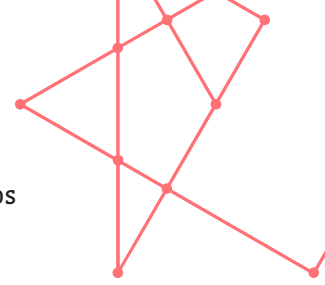
### **Projet « IP »**

#### **Description**

L'ancien régime fiscal en faveur de la propriété intellectuelle, dit « régime IP », est venu à échéance le 1er juillet 2016. La FEDIL a lancé un groupe de projet en 2016 avec la participation des entreprises de conseil et des industries innovantes pour élaborer une proposition commune en ligne avec les nouvelles règles internationales en matière de fiscalité des entreprises. Cette proposition commune a été adressée au Ministère des Finances en vue de la mise en place rapide d'un nouveau régime fiscal en faveur de l'innovation et de l'exploitation de la propriété intellectuelle. À côté du régime IP proprement dit, le groupe a également élaboré une proposition de crédit d'impôt R&D pour permettre au Luxembourg d'offrir un paquet complet d'instruments fiscaux favorables à l'innovation, à l'image de ce que l'on peut observer dans d'autres pays européens.

#### **Actions FEDIL**

- Regroupement des experts en matière de fiscalité sur l'IP pour définir une direction à suivre et préparation de propositions écrites dans le cadre de groupes de rédaction menés par des membres FEDIL, spécialisés en la matière dans l'objectif de remettre en place un régime IP avec, à côté, un crédit d'impôt R&D, conformes aux règles BEPS
- Échanges avec le Ministère des Finances sur la forme qu'un nouveau régime IP devrait prendre en tenant compte des nouvelles contraintes



internationales et de l'urgence de ne pas laisser perdurer trop longtemps le vide, eu égard aux besoins des entreprises et aux initiatives prises dans d'autres pays européens

- Contribution à l'avis de la Chambre de Commerce relatif au projet de loi en proposant une série d'adaptations au texte déposé au Parlement
- Entrevues politiques autour du projet de loi

### **Résultats**

- Annonce du Premier ministre, Xavier Bettel lors de son discours sur l'état de la nation qu'un nouveau régime IP sera en place pour l'exercice 2018
- Dépôt du projet de loi en été 2018 et notification du texte aux instances communautaires
- Contribution de la FEDIL à l'objectif de combler le plus rapidement possible le trou laissé en 2016 dans le paysage des instruments de promotion de l'innovation au Luxembourg
- Projet de texte déposé qui pourrait être amélioré moyennant quelques adaptations mineures. D'autres améliorations devraient pouvoir se faire dans le cadre d'une révision
- Adoption annoncée pour début 2018 avec application au 1<sup>er</sup> janvier 2018

### **AUTRES DOMAINES**

Suite à l'organisation, en amont de la publication des propositions de la Commission européenne, d'une conférence au sujet de la « **carte électronique de services** », élément clé du **paquet services** présenté le 10 janvier 2017, le bureau de Bruxelles de la FEDIL a assuré un suivi continu de ce dossier. Compte tenu de la plus-value insignifiante, voire des effets néfastes que pourraient avoir l'adoption de ce cette initiative de l'exécutif européen sur les entreprises luxembourgeoises, la FEDIL a non seulement participé à une consultation multipartite organisée par la Commission européenne, mais a aussi contribué activement à l'élaboration d'une prise de position BusinessEurope, reflétant ses principales inquiétudes et oppositions. Le bureau de Bruxelles a également réuni les représentants de BusinessEurope et de la Représentation permanente du Luxembourg, afin d'aborder plus exhaustivement l'orientation de ses membres. Ensuite, la FEDIL a pu faire part de ses principales préoccupations au Ministère en charge de ce dossier lors d'une entrevue avec les organisations patronales et les principaux secteurs d'activités concernés par le paquet services. Finalement, le bureau de Bruxelles de la FEDIL a coordonné sa position avec celle de ses fédérations sœurs du Benelux, la VBO-FEB et VNO-NCW, afin d'intensifier ses efforts de lobbying. La FEDIL a pu constater une grande concordance de vues sur ce dossier avec BusinessEurope et les décideurs politiques nationaux ont pris conscience des enjeux de ce dossier grâce aux échanges menés. Cette opposition concertée et consensuelle a mené au blocage des négociations au niveau du Conseil de l'Union, en raison de la résistance d'une quinzaine d'États membres. Pour influencer le vote imminent au sein du Parlement européen, où les négociations ont été très compliquées, la FEDIL a averti les députés européens de la nécessité de rejeter cette proposition dans son entièreté. Dans les prochaines semaines, la FEDIL continuera le suivi de ce dossier et réitérera sa position auprès des décideurs politiques européens et nationaux en cas de besoin.

Parallèlement, le bureau de Bruxelles de la FEDIL a concentré ses travaux sur une multitude de sujets essentiels à ses membres et a partagé ses recommandations avec les décideurs européens et nationaux.

En amont de la publication par l'exécutif européen du **livre blanc sur l'avenir de l'Europe** et de la réunion informelle des 27 chefs d'État ou de gouvernement



à Malte du 3 février 2017, occasion d'assurer un suivi concret des objectifs arrêtés dans la feuille de route de Bratislava et de donner une impulsion nouvelle à la poursuite des réformes et du développement de l'Union européenne, la FEDIL a réitéré au gouvernement son entier soutien pour le projet européen tout en insistant sur l'importance pour les entreprises de favoriser la préservation du marché unique, d'encourager l'investissement privé et public en faveur de la transition énergétique, des infrastructures et réseaux numériques, afin d'améliorer le présent et l'avenir de la croissance et de l'emploi en Europe.

En vue de l'évaluation à mi-parcours du programme « **Horizon 2020** » et du neuvième programme-cadre annoncé pour 2018 par l'exécutif européen, le bureau de Bruxelles de la FEDIL a élaboré une prise de position à l'attention du Ministère de la Recherche, de la Représentation permanente à Bruxelles et des députés européens, évoquant notamment la nécessité d'augmenter considérablement le budget global de l'UE pour la recherche et l'innovation, de maintenir une structure bien équilibrée à trois piliers de « Horizon 2020 », tout en allouant une part équivalente du budget à chaque pilier ainsi que de renforcer le leadership industriel européen en vue de garantir une mise en œuvre durable de la recherche européenne. Dans les prochaines semaines, la FEDIL s'attachera à intégrer ces recommandations dans la consultation publique sur le neuvième programme-cadre, annoncée par la Commission européenne pour le premier trimestre 2018, et analysera le nouveau programme-cadre FP9 de l'exécutif européen prévu pour mai 2018. La position FEDIL peut être retrouvée [ici](#).

Depuis maintenant plus de cinq ans, les « Amis de l'industrie », un groupe de 17 États membres, dont le Luxembourg fait partie, réfléchissant aux moyens de donner une nouvelle impulsion à la **politique industrielle européenne**, encourage l'exécutif européen à adopter un programme ambitieux pour l'industrie européenne en vue d'atteindre l'objectif fixé par la Commission en octobre 2012, à savoir que l'industrie reprenne sa part de 20 % du PIB en 2020. Dans ce contexte, et en amont du Conseil européen des 22 et 23 juin, la FEDIL a rappelé au gouvernement la nécessité pour l'Union européenne de consolider une base industrielle solide en suivant une approche systématique et cohérente pour adapter l'industrie européenne au changement technologique et permettre à l'économie européenne d'être compétitive au niveau mondial. Elle a également encouragé le gouvernement luxembourgeois à exhorter la Commission européenne à présenter une stratégie industrielle dédiée à temps pour la réunion du Conseil européen de printemps 2018, sur base des conclusions du Conseil Compétitivité du 29 mai 2017. Suite à la publication par la Commission européenne en septembre d'une stratégie pour la politique industrielle de l'UE plutôt décevante, la FEDIL s'attellera dans les prochains mois, et de concert avec BusinessEurope, à insister sur le besoin d'un cadre horizontal intégré dédié à assister l'industrie à s'adapter à un contexte international en perpétuelle mutation.

A l'occasion du **Sommet numérique de Tallinn** du 29 septembre 2017, le bureau de Bruxelles de la FEDIL a communiqué au gouvernement luxembourgeois ses recommandations concernant les trois sujets fixés à l'agenda des chefs d'État et de gouvernement, à savoir l'évolution de l'e-government, l'avenir de l'économie des données ainsi que la confiance et la sécurité au sein de la société numérique. Le bureau de Bruxelles de la FEDIL a particulièrement souligné l'importance du principe sur la libre circulation des données afin d'offrir aux entreprises européennes un environnement propice au développement de nouveaux modèles commerciaux et d'offres de produits innovants. Ensuite, la FEDIL a également mis l'accent sur le besoin d'un déploiement d'une infrastructure numérique de pointe, condition préalable à l'évolution d'une économie numérique concurrentielle, ainsi que sur la nécessité pour l'Union



européenne, de renforcer ses capacités en matière de cybersécurité.

## **PROJETS INTERNES**

### **NOUVEAUX OUTILS INFORMATIQUES (CRM, SHAREPOINT, OFFICE 365)**

La FEDIL a continué ses efforts de digitalisation en se dotant d'une série de nouveaux outils informatiques en 2017.

#### **SharePoint**

La solution SharePoint de Microsoft remplace le serveur physique utilisé par le passé.

SharePoint est installé dans le Cloud, ce qui offre une série d'avantages :

- Accès aux documents partout dans le monde
- Meilleure collaboration pour l'équipe interne
- Accès aux documents d'un projet pour les participants externes
- Suivi des versions d'un document

#### **CRM (MS Dynamics)**

Afin d'offrir un meilleur service à ses membres, la FEDIL a investi dans un CRM de type Microsoft Dynamics. L'outil développé au cours de 2017 est utilisé dans différents domaines :

- Base de données générale de la FEDIL
- Gestion du membership
- Gestion des cotisations
- Gestion des événements (invitations, inscriptions, rappels, ...)
- Gestion des mass mailings de la FEDIL (Newsletters, Infos aux membres, Brèves sociales, Invitations, ...)
- Gestion des conseils personnalisés aux membres (« Ticketing »)
- Gestion des projets FEDIL
- Gestion des associations sectorielles
- ...

Le développement des outils a été achevé en 2017. Il reste quelques adaptations à faire qui seront développées en 2018. Outre le CRM et SharePoint, la FEDIL a aussi renouvelé son matériel informatique en 2017 (nouveaux laptops et PC pour l'équipe permanente).

L'équipe FEDIL utilise désormais Office 365, ce qui augmentera aussi la flexibilité et la collaboration de l'équipe.

### **PRÉSENTATION DU NOUVEAU BRANDING ET DE LA NOUVELLE STRATÉGIE FEDIL**

Le 18 janvier 2017 la FEDIL a présenté son rebranding dans le cadre d'une conférence de presse. Fedil – Business Federation Luxembourg est devenu FEDIL – The Voice of Luxembourg's Industry. À côté de la nouvelle plateforme de marque, ont été présentés le nouveau site web de même que la nouvelle brochure corporate de la FEDIL. Aussi, le nouveau branding a-t-il été décliné sur toutes les publications et sur toutes les associations sectorielles abrités par la



FEDIL.

## **STRATÉGIE SOCIAL MEDIA**

Lors du lancement de la nouvelle identité visuelle avec tous les nouveaux supports de communications, il s'est avéré nécessaire de travailler sur la stratégie réseaux sociaux, travail qui a abouti à l'embauche d'un digital communication assistant en septembre. La FEDIL est désormais présente sur twitter et sur LinkedIn où elle partage ses nouvelles et celles de ses membres et promeut l'industrie luxembourgeoise auprès du grand public.

La stratégie réseaux sociaux aboutira en fin de compte à une meilleure communication avec les entreprises membres et à une représentation plus efficace et objective de ses contenus et de l'industrie en général devant le grand public.

Par ailleurs, le renouveau de l'écho des entreprises a demandé la création d'une page Facebook exclusivement dédiée à cet effet.

## **NOUVEL ÉCHO DES ENTREPRISES**

Le rebranding a été l'occasion de remanier l'écho des entreprises afin de l'adapter à la nouvelle plateforme de marque de la FEDIL. Le support a été retravaillé aussi bien graphiquement qu'au niveau du contenu : ce dernier est limité à quelques rubriques bien précises, produites par l'équipe FEDIL tout en reprenant les actualités de la fédération. Les actualités de ses membres paraissent désormais non plus dans la version print de l'écho mais dans le news feed sur [www.fedil.lu](http://www.fedil.lu). De plus, la totalité de la mise en page de l'écho pourra dès à présent être produite in house.

Le nouvel écho des entreprises dans sa version print a été présenté lors de la Réception du Nouvel An des Entreprises de la FEDIL 2018.

## **ECHO ONLINE**

La Réception du Nouvel An 2018 a aussi été le moment de lancer l'écho en version online. Tous les contenus sont maintenant disponibles sur [www.fedil-echo.lu](http://www.fedil-echo.lu) et sont rediffusés via les réseaux sociaux.

A côté des rubriques Zoom, Focus, Carte Blanche, Opinion, Interview et Chronique Juridique, l'écho en ligne offre des possibilités d'insertion publicitaire.

## **INITIATIVES GÉRÉES PAR LA FEDIL**

### **'DIGITAL4INDUSTRY - D4I - PLATE-FORME POUR PROMOUVOIR LA DIGITALISATION DANS L'INDUSTRIE**

En 2016, la FEDIL a lancé l'initiative Digital4Industry - D4I' pour mettre en place une plate-forme de promotion de la digitalisation dans l'industrie. L'initiative D4I vise à sensibiliser et à informer les entreprises membres de la FEDIL sur les thématiques et technologies en relation avec la transformation digitale de l'industrie. Dans ce contexte, la FEDIL, avec son partenaire Luxinnovation, a organisé, en 2017, plusieurs événements pour informer ses



membres sur la transformation de l'industrie par la digitalisation. Plus de 250 personnes ont participé aux différents événements de la plateforme D4I.

Parmi les événements de l'année 2017 ont notamment figuré un workshop en partenariat avec FANUC sur les robots collaboratifs, un workshop sur l'Internet des objets et Industrie 4.0 avec le partenaire Thingsplay. Un troisième workshop a été organisé fin 2017 en collaboration avec le Prof. Dr. Jorge Sanz du LIST (Luxembourg Institute of Science and Technology) sur l'analyse de données pour applications industrielles avec des présentations de 4 études de cas.

En avril 2017, D4I, en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce, a offert une visite accompagnée de la foire d'Hanovre qui mettait particulièrement à l'honneur l'industrie 4.0, l'automatisation industrielle, la robotique ou encore la digital factory. Cette visite a permis à une cinquantaine de chefs d'entreprise de découvrir les dernières tendances industrielles et technologiques, grâce notamment à une visite guidée placée sous le thème « Industrie 4.0 ». Fin 2017, une délégation de membres de la FEDIL a eu l'occasion de visiter la « SmartFactory » à Kaiserslautern, une mini-usine de démonstration complètement numérisée, automatisée et modulable. Lancée par le professeur Detlef Zühlke, la SmartFactory sert d'architecture de référence à l'industrie 4.0.

D4I a organisé les deux conférences : « Industry 4.0, HPC and Big Data – opportunités de support et de financement » et « How to start with Industry 4.0 in SMEs » où les PME ont eu la possibilité de s'inscrire pour un diagnostic qui évalue leur maturité numérique. Par ailleurs, D4I a soutenu les conférences « Digitalisation – Shipbuilding and marine equipment » du Cluster Maritime Luxembourg et « Robotics and Artificial Intelligence change logistics » du Cluster for Logistics.

Au niveau européen, la FEDIL a participé, dans le cadre du Digital Day à Rome en mars 2017, aux échanges de la séance concernant le passage au numérique de l'industrie européenne. Celle-ci fut marquée par le lancement de la plateforme européenne regroupant 13 initiatives nationales pour la numérisation de l'industrie dont l'initiative pour la digitalisation de l'industrie luxembourgeoise « D4I ». En outre, D4I a participé au premier Stakeholder Forum organisé par l'initiative européenne « Digitising European Industry » à Essen. L'ordre du jour de cet événement a été constitué d'une plénière et de plusieurs ateliers sur différents aspects de la transformation numérique de l'industrie (financement, compétences numériques, partenariats public-privé, plateformes de numérisation, pôles d'innovation numérique).

Début novembre 2017, la plate-forme Digital4Industry a mis en ligne son site Internet [www.d4i.lu](http://www.d4i.lu) qui offre des informations utiles sur les événements et thématiques en relation avec la digitalisation de l'industrie et qui fait le lien vers l'initiative de la commission européenne « Digitising European Industry ».

Fin 2017, D4I a lancé le projet « Digital Innovation Hub (DIH) Luxembourg » qui vise à accompagner les entreprises dans leur transformation digitale. Le DIH luxembourgeois va proposer des compétences et des moyens (infrastructures, conseils, services, réseautage, etc.) aux acteurs économiques. Le DIH va faciliter l'accès aux réseaux d'acteurs au niveau européen dédiés à l'accompagnement entreprises pour la digitalisation de l'industrie.

[www.d4i.lu](http://www.d4i.lu)

**HELLOFUTURE**



Suite à une initiative du Haut Comité pour le soutien, le développement et la promotion de l'industrie (HCDI), quatre partenaires – le gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg, la FEDIL, la Chambre de Commerce et Luxinnovation – ont lancé le projet HelloFuture afin d'amener les élèves et étudiants à choisir un chemin professionnel les orientant vers l'industrie et les technologies. C'est une campagne de proximité. Le concept est pédagogique alors qu'il s'agit d'aller vers les jeunes, de les informer et leur apprendre des métiers dont ils ignorent l'existence, mais aussi les mettre en contact avec des chefs d'entreprise pour leur permettre d'avoir un retour d'expérience. La participation des entreprises est en ce sens fondamentale.

À cet effet, divers outils et activités sont proposés par le site internet [www.hellofuture.lu](http://www.hellofuture.lu), notamment la Bourse de stages qui constitue une plateforme permettant aux élèves et étudiants de consulter les offres mises en ligne par toutes les entreprises de l'industrie luxembourgeoise à la recherche de stagiaires. Le site internet est également un outil pédagogique en soi, retraçant l'histoire de l'industrie luxembourgeoise, de ses secteurs et de leurs métiers mais proposant aussi des vidéos, témoignages, dépliants/brochures, etc.

Or, l'élément central du projet sont les différents roadshows organisés dans les lycées pour offrir la possibilité aux élèves de l'enseignement secondaire général et classique de s'immerger dans l'univers de l'industrie. 19 roadshows ont été organisés pendant l'année 2017. Les lycées visités et listés chronologiquement du 15 février au 20 juin 2017 ont été: Athénée de Luxembourg, Lycée Technique de Bonnevoie, Lycée Technique du Centre, Lënster Lycée, Lycée de Garçons Esch-sur-Alzette, Lycée Robert-Schuman, Maacher Lycée, Lycée Michel Lucius, Lycée du Nord, Lycée Technique Agricole, Lycée Michel-Rodange, Lycée Hubert Clement, Lycée Technique Privé Emile Metz, Atert-Lycée Rédange, Lycée Classique de Diekirch, Lycée des Arts et Métiers, Lycée de Garçons Luxembourg, Lycée-Bel-val et Lycée Ermesinde.

En termes de résultats de la campagne de l'année 2017 on peut relever :

- Près de 2000 élèves rencontrés
- 639 candidats présents sur le site internet
- 135 employeurs ont activé un compte sur le site internet
- 120 offres de stages déposées sur le site internet
- 88 demandes de stages – 4 rejetées
- 27 entreprises présentes dans 19 lycées durant l'année 2017

Pour relayer la démarche auprès des élèves, des kits pédagogiques ont été distribués aux enseignants et aux membres du Service psycho-social et d'accompagnement scolaires (SePAS). Ainsi, ils ont pu traiter les différents sujets de l'industrie luxembourgeoise en classe avec leurs élèves, de manière plus détaillée ou plus ciblée selon leurs envies et celles des élèves. Enfin, ce projet s'appuie sur une campagne médiatique tant à la radio que dans les médias sociaux.

## **FOIRES ÉTUDIANTES**

Pour les entreprises, la course aux talents, aujourd'hui globalisée, constitue un enjeu majeur. La promotion de l'industrie luxembourgeoise auprès des talents de demain fait donc partie des priorités de la FEDIL. Les foires universitaires et salons de recrutement sont l'occasion idéale pour gagner en visibilité et approcher directement les étudiants et futurs diplômés au moment crucial de leur choix de carrière professionnelle. Or, il peut être une charge considérable pour les entreprises de visiter beaucoup de ces événements avec un stand d'exposition séparé. Depuis 2017, la FEDIL leur donne donc la possibilité de rejoindre son stand commun qui a pour slogan « Work in Luxembourg's





industry ». À travers ce stand, elles ont l'occasion de présenter leurs opportunités d'emploi et de rechercher des candidats potentiels ou des stagiaires.

### **Actions FEDIL**

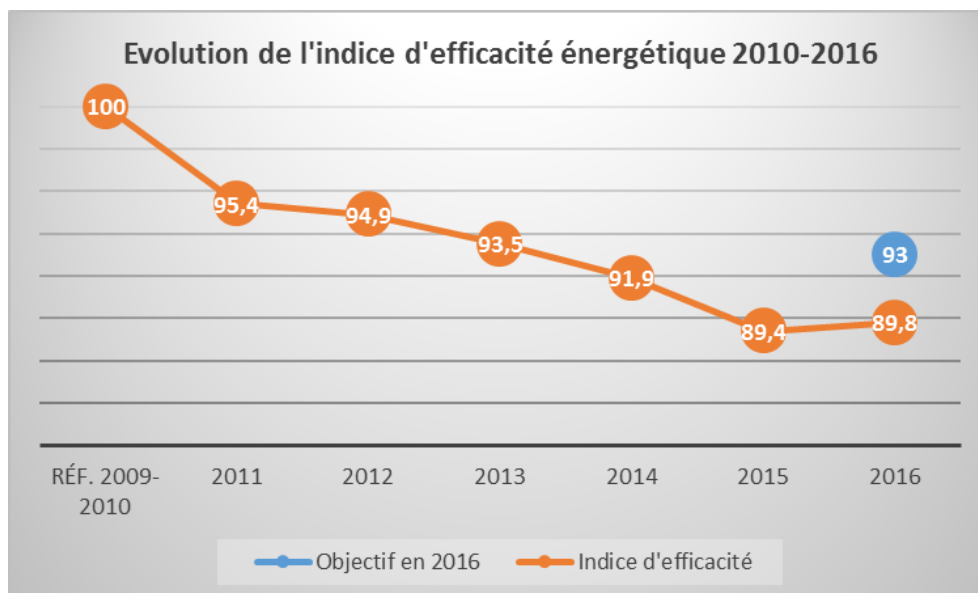
- Conception d'un stand d'exposition sous l'enseigne « Work in Luxembourg's industry »
- Appel à participation et collecte des offres d'emploi et de stages.
- Conception d'une brochure et d'un site dédié à la diffusion d'informations sur les opportunités d'emploi offertes par les entreprises luxembourgeoises
- Visite du salon de recrutement Unicareers.lu de l'Université du Luxembourg, le 29 septembre 2017 à Luxembourg Congrès au Kirchberg
- Visite de la Firmenkontaktmesse FiKoM organisée par l'Université des sciences appliquées de Kaiserslautern, le 26 octobre 2017 à Deux-Ponts (Zweibrücken) en Allemagne.

### **Résultats**

- Promotion des emplois dans les entreprises luxembourgeoises auprès des étudiants universitaires et jeunes diplômés de la Grande-Région
- Élaboration d'un concept et d'un stand d'exposition réutilisables pour des prochaines éditions
- Mise en contact de candidats potentiels avec les environ 20 entreprises participantes

### **ACCORD VOLONTAIRE « ÉNERGIE »**

Dans le cadre de l'accord volontaire (2011-2016) entre le gouvernement luxembourgeois, myenergy et la FEDIL, relatif à l'amélioration de l'efficacité énergétique, la FEDIL et myenergy ont effectué leur enquête annuelle sur l'évolution de l'efficacité énergétique dans l'industrie pour l'année 2016. Il en ressort que l'efficacité énergétique affiche une progression de 10,2% par rapport à la moyenne de 2009-2010. À rappeler que cet indice reflète la moyenne des efforts accomplis par les quelque 50 entreprises adhérant à l'accord volontaire. L'amélioration de la performance ainsi illustrée dépasse la valeur cible fixée pour 2016, à savoir une amélioration de 7%.





Les entreprises qui adhèrent à l'accord volontaire se sont engagées à prendre les mesures nécessaires pour répondre aux exigences de management énergétique et à contribuer annuellement au suivi de l'efficacité énergétique dans l'industrie.

Le rapport sur l'enquête 2016 avec la vérification du respect des engagements en matière de management énergétique a été vérifié par myenergy avant d'être adressé aux Ministères de l'Économie et de l'Environnement. La liste des adhérents à l'accord volontaire « énergie » a été arrêtée par la suite. Elle a été transmise à l'ILR et à l'Administration des douanes et accises dans le cadre de leurs régimes de redevances ou de taxation respectifs.

En 2017, un nouvel accord volontaire a été conclu entre le gouvernement luxembourgeois, myenergy et la FEDIL. Celui-ci couvre la période de 2017 à 2020 et exige, entre autres, la réalisation d'un objectif global d'une amélioration de 7% de l'efficacité énergétique par rapport à la moyenne 2014/2015. Une cinquantaine d'entreprises a adhéré à cette nouvelle version de l'accord volontaire.

## **PORTAIL CONVENTIONS COLLECTIVES**

Afin de permettre à ses membres d'accéder à des informations sur les résultats des négociations collectives, la FEDIL a mis en place un portail internet permettant aux entreprises membres, qui ont procédé au dépôt du texte de leur convention collective, de consulter les conventions collectives des autres membres ayant fait de même. Grâce au dépôt de leur convention collective, les entreprises participantes bénéficient d'un accès direct aux textes collectés. Cet accès peut se révéler extrêmement utile dans le cadre de négociations que ce soit simplement pour comparer des tendances générales ou pour se situer par rapport à d'autres entreprises, ou par rapport à des sujets de débat plus concrets.

## **ASSOCIATIONS SECTORIELLES**

### **FEDIL BARGING**

2017 a été marqué par la création d'une nouvelle association sectorielle unissant les entreprises de la navigation intérieure. Depuis longtemps, les membres fondateurs de FEDIL Barging ont trouvé au sein de la FEDIL le cadre approprié pour aborder ensemble, dans le cadre de groupes de travail, les questions spécifiques au secteur. C'est dans ce contexte que les entreprises concernées ont décidé de s'unir au sein d'une association sectorielle dotée d'une existence légale et avec des objectifs plus larges. Au niveau européen, FEDIL Barging est affiliée à l'EBU (European Barge Union).

Peu après sa constitution, FEDIL Barging a réussi à clôturer avec succès près d'une année de négociations avec les syndicats OGB-L et LCGB par la signature, le 22 mars 2017, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit, d'un accord interprofessionnel relatif à l'aménagement du temps de travail dans le secteur de la navigation intérieure. L'accord interprofessionnel sur lequel se sont mis d'accord les syndicats OGB-L et LCGB avec FEDIL Barging vise à transposer en droit interne la directive 2014/112/UE du 19 décembre 2014 et garanti aux travailleurs dans la navigation intérieure un niveau élevé de protection au travail, notamment à travers l'introduction de limitations des durées maximales de travail (annuel, hebdomadaire, journalier, de nuit,...) et de normes minimales en matière de



sécurité-santé (repos, visites médicales, évaluations de santé annuelles gratuites,...).

### **FEDIL BOIS**

FEDIL BOIS a poursuivi son dialogue avec l'administration de la Nature et des Forêts autour des ventes publiques de bois et de la réforme du code forestier.

La position du secteur a été reprise dans l'avis de la Chambre de Commerce relatif au projet de loi sur la protection de la nature. Le souci de garder un bon équilibre entre protection de la nature et production forestière et l'intérêt de promouvoir le stockage du CO<sub>2</sub> dans des produits en bois dominant cette position.

La création du Cluster Bois au sein de Luxinnovation répond à une volonté exprimée par FEDIL BOIS dans le cadre de concertations préalable avec le Ministère de l'Environnement. Le responsable de ce nouveau Cluster a présenté le programme de travail de son organisation aux membres de FEDIL BOIS. La fédération du secteur de la transformation industrielle du bois et des travaux forestiers est représentée dans le Cluster board.

Finalement, FEDIL BOIS a soutenu l'organisation du Bëschfest qui a été organisé par les Bûcherons du Nord les 7 et 8 octobre 2017 au Burfelt. Cette manifestation constitue une bonne occasion pour présenter l'activité des membres de FEDIL BOIS dans la chaîne de valeur des produits en bois.

### **FEDIL CATERING**

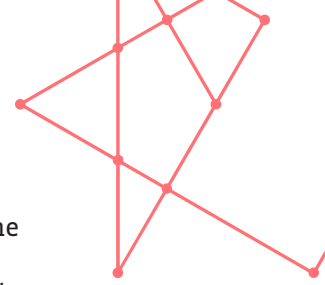
Les négociations collectives visant à doter le secteur du catering respectivement de la restauration collective, d'une convention collective ont été continuées en 2017. Certaines réunions se sont déroulées dans des groupes de travail restreints, d'autres en présence des représentants syndicaux et des délégations du personnel des différentes entreprises membres. Cependant, du fait de l'opposition constante des syndicats, aucun accord n'a pu être trouvé à ce stade.

Par ailleurs, les préoccupations liées à l'annonce d'un projet du Ministère de la Santé de taxer les boissons à sucres ajoutés ont pu être résolues suite à une intervention commune entre la FEDIL et la clc auprès du Ministère des Finances pour l'informer des éventuelles conséquences d'une telle taxe pour les différents secteurs luxembourgeois. Suite à cette intervention, le gouvernement a confirmé dans une position commune de renoncer, contrairement à d'autres pays européens, à l'introduction d'une telle taxe au Luxembourg. L'accent sera mis sur la prévention et l'information des consommateurs.

### **FEDIL SHIPPING**

FEDIL Shipping a continué sa participation aux groupes de travail de l'ECSA (European Shipowner's association) ainsi qu'à appuyer ponctuellement le Commissariat aux Affaires Maritimes dans les questions relevant de sa compétence.

### **FÉDÉRATION DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES LUXEMBOURGEOISES (FIAL)**



Les entreprises du secteur de l'agro-alimentaire se sont réunies en 2016 pour discuter des évolutions du marché. Elles ont été confrontées courant 2017 à une nouvelle tendance accrue vers des bouteilles en plastique et des discussions quant à une ouverture potentielle du sac bleu à d'autres produits (p.ex. gobelets de yaourt, ...), avec un risque d'augmentation des prix et cotisations. La FIAL a partagé, par ailleurs, les inquiétudes d'autres associations sectorielles face au projet du gouvernement d'imposer une taxe sur boissons à sucres ajoutés et aux travaux ayant abouti à l'abandon dudit projet.

### **FEDIL EMPLOYMENT SERVICES**

L'association représentative des entreprises du secteur du travail intérimaire a continué à promouvoir ses propositions visant à sécuriser les parcours professionnels des travailleurs intérimaires sur base d'une modernisation de la législation relative au travail intérimaire particulièrement rigide au Luxembourg. Dans ce contexte, elle a poursuivi ses discussions avec le ministre de tutelle. En outre, elle a discuté ses propositions, dont notamment le concept d'un « CDI intérimaire » avec les syndicats qui lui ont néanmoins opposé une fin de non-recevoir pour offrir des conditions contractuelles plus stables aux travailleurs intérimaires.

Les efforts du secteur du travail intérimaire dans le cadre de la mise au travail de demandeurs d'emploi résidents ont continué conformément à la convention-cadre conclue entre FEDIL Employment Services (FES) et l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) en octobre 2015. L'application des engagements convenus dans cette convention est régulièrement évaluée lors de réunions entre le conseil d'administration de FES et les responsables de l'ADEM.

Au vu de la grande rotation au niveau du personnel occupé par les entreprises de travail intérimaire et le nombre insuffisant de rendez-vous disponibles afin de pouvoir réaliser les examens médicaux prévus en matière de sécurité et de santé au travail, FES a discuté, avec le Service de Santé au travail de l'Industrie (STI), la mise en place des solutions permettant de soumettre davantage de salariés à des examens prévus par la législation relative à la santé au travail.

De même, afin d'augmenter la sécurité et la santé au travail des salariés du secteur, des formations ont été élaborées dans le cadre du Fonds de formation Sectoriel pour l'Intérim (FSI). Ainsi, un projet intitulé « BIST – Building Interim Safety Training » a été mis en place pour les intérimaires envoyés en mission auprès d'entreprises du secteur de la construction. Un autre projet appelé « Apptitude », visant à aider les jeunes sur base d'une application digitale à préparer leurs entretiens d'embauche, a été élaboré avec des fédérations partenaires des pays voisins ([www.testyourselfie.lu](http://www.testyourselfie.lu)).

Le FSI dans sa septième année d'activité a continué à soutenir les efforts de formation des entreprises de travail intérimaire et a continué de développer son offre de formation essentiellement basée sur la sécurité, l'un des trois piliers du FSI à côté de l'employabilité et du professionnalisme.

[www.fes.lu](http://www.fes.lu)

[www.fsi.lu](http://www.fsi.lu)

### **FEDIL SECURITY SERVICES**

Sur base du flou existant relatif à la ligne de séparation entre les activités dites « événementielles » et les activités de gardiennage dont se prévalent nombre de prestataires ne disposant pas des autorisations prévues par la législation



couvrant le secteur de la sécurité privée pour contourner la loi relative aux activités de gardiennage et de surveillance, FEDIL Security Services (FSS) a élaboré des propositions concrètes afin de voir intégrer les activités dites « événementielles » dans le champ d'application de la législation relative à la sécurité privée. Ces propositions ont été transmises au ministre de la Justice, Félix Braz en vue d'une réforme qui s'avère nécessaire au vu de la concurrence déloyale à laquelle sont confrontées les entreprises légalement établies.

FSS a également dû intervenir auprès du ministre de tutelle dans le cadre des services prestés par les entreprises du secteur de la sécurité privée dans les centres accueillant des migrants, respectivement des bénéficiaires de protection internationale.

En effet, les agents travaillant dans ces structures se trouvent de plus en plus souvent confrontés à des problèmes de sécurité suite à des agressions entre occupants ou même à l'égard des agents, de sorte qu'il échet de trouver des solutions permettant d'augmenter la sécurité des salariés du secteur de la sécurité privée.

Les activités internes de FSS se sont concentrées sur la mise en œuvre de l'accord collectif du 24 février 2015 et plus particulièrement du concept de formation sur base d'un organisme de formation sectoriel. Les grandes lignes de ce concept ont été présentées aux représentants des salariés en automne 2017 et ont reçu l'aval de ces derniers.

En parallèle, les partenaires sociaux ont commencé leurs discussions en vue du renouvellement de la convention collective sectorielle venant à échéance en février 2018.

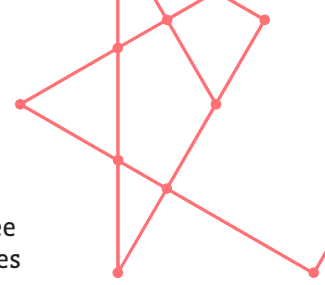
## **FEDIL METAL**

Confronté à une pénurie de main-d'œuvre présentant des compétences techniques qui préoccupe le secteur de la transformation des métaux depuis longue date, les membres de FEDIL Metal ont vivement participé aux activités organisées dans la cadre de la campagne « HelloFuture, your job in industry » visant à promouvoir les métiers de l'industrie.

Dans le même contexte, FEDIL Metal a souhaité rapprocher ses membres des compétences développées au niveau des start-ups. Ainsi, les membres se sont vus présenter l'incubateur « Paul Wurth InCub » lors de leur Assemblée générale annuelle.

La section « Steelconstruction » de FEDIL Metal a continué en 2017 ses efforts pour mettre en valeur les atouts de la construction métallique. Ainsi a-t-elle organisé en novembre 2017 la Journée Construction Acier qui a rassemblé au Luxembourg plus de 250 professionnels (architectes, ingénieurs-conseils, constructeurs métalliques, entrepreneurs, enseignants, pouvoirs publics) du monde de la construction. Ce rendez-vous biennal organisé par Infosteel, FEDIL Steelconstruction et F.E.M.M. (Fédération des Entreprises des Métiers du Métal) fait maintenant partie du paysage architectural national. Véritable état des lieux du secteur, il a été l'occasion pour les acteurs professionnels de faire connaître et reconnaître leurs pratiques. Outre la présence des stands d'entreprises actives dans le secteur de la construction métallique, des orateurs de renom ont abordé les nouveaux enjeux conceptuels, techniques et économiques de la construction en acier dans le cadre du développement durable.

## **FEDERATION RECRUITMENT SEARCH AND SELECTION**



La Federation Recruitment, Search and Selection (FR2S), représentant les professionnels du recrutement, a concentré ses efforts dans sa deuxième année d'existence sur la promotion des avantages qualitatifs dont peuvent profiter les clients des membres de la fédération. À relever plus particulièrement la présentation de la fédération dans le cadre d'un dossier commun avec le secteur du travail intérimaire dans l'écho des entreprises, respectivement la présentation, devant le Personal Officers Group (POG), sur la mission et le positionnement de FR2S sur le marché luxembourgeois, ainsi que le code de déontologie au respect duquel se sont engagés ses membres.

En tant que secteur important pour le marché de l'emploi, FR2S soutient des contacts réguliers avec l'ADEM et a élaboré une proposition afin de formaliser les relations entre ses membres avec l'ADEM par une convention-cadre.

FR2S a en outre travaillé en 2017 sur la préparation de ses membres à l'entrée en vigueur du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD).

[www.fr2s.lu](http://www.fr2s.lu)

### **GROUPEMENT DES ENTREPRENEURS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Le Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics est la fédération représentative des entreprises luxembourgeoises de la construction.

À côté du suivi et de la défense réguliers, tant sur le plan national qu'international, des intérêts communs professionnels, économiques et sociaux de ses membres et des professions dont ils ressortent, le Groupement des entrepreneurs traite toute une série de dossiers sectoriels tels que la problématique des décharges pour déchets inertes, la formation continue dans le secteur de la construction, la renégociation avec les partenaires sociaux du contrat collectif pour le bâtiment, l'amélioration de performances énergétiques et écologiques des bâtiments.

Le Groupement des entrepreneurs a contribué à la révision des clauses contractuelles au sein du CRTI-B et à l'établissement d'un système adéquat permettant la révision des hausses des prix dans le cadre des marchés publics. Le Groupement des entrepreneurs a aussi plaidé pour l'adoption d'un plan d'action contre le dumping social dans la construction et la fraude liée au détachement des travailleurs.

### **GROUPEMENT DES PRODUCTEURS DE VINS MOUSSEUX ET CRÉMANTS LUXEMBOURGEOIS**

La situation des producteurs luxembourgeois sur le marché local reste difficile. La tendance de l'élargissement des gammes de vins mousseux proposées par la grande distribution ne cesse d'augmenter et ceci au profit de produits non luxembourgeois.

Au niveau de la réglementation, le Groupement a dû constater en 2017 que le secteur viticole est confronté à d'importants problèmes relatifs à la fiscalité des travailleurs saisonniers occupés pendant certaines périodes de l'année débouchant sur des difficultés de motiver des non-résidents à venir travailler pour les entreprises luxembourgeoises.

Le groupement a également déploré le fait que ses membres subissent des désavantages dans l'accès aux aides pour l'acquisition de machines viticoles. Pour certaines aides, ils sont carrément exclus, d'autres aides sont plafonnées alors même que la logique du développement du secteur va vers des entreprises



de taille de plus en plus importante. Une action concertée avec la Fédération Luxembourgeoise des Vins et Spiritueux auprès du ministre compétent a été décidée afin d'aborder cette problématique.

### **CLOUD COMMUNITY EUROPE - LUXEMBOURG**

L'association EuroCloud Luxembourg est devenue en 2017 « Cloud Community Europe - Luxembourg a.s.b.l. » (en abrégé CCEL) et fait désormais partie du réseau européen « Cloud Community Europe » qui regroupe plusieurs centaines de sociétés actives dans le secteur du cloud.

En 2017, Cloud Community Europe - Luxembourg a organisé la 7e édition des « Luxembourg Cloud Awards » (anc. « EuroCloud Luxembourg Awards ») qui ont été décernés le 4 mai lors du gala golden-i. La catégorie « Best Cloud Service Provider » a été remportée en 2017 par la société e-Kenz.

Par ailleurs, ayant été consultée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (C.S.S.F.) en amont de la publication de la circulaire 17/654 relative au Cloud Computing, l'association a formulé un avis par rapport à cette nouvelle circulaire qui a été envoyée à la C.S.S.F. le 16 mars. Suite à l'entrée en vigueur de la circulaire, CCEL a organisé conjointement avec l'association Finance & Technology Luxembourg une conférence au mois de décembre 2017 intitulée « Cloud au Luxembourg : Les nouvelles règles du jeu » dont l'objectif était d'identifier les opportunités offertes par le nouveau cadre réglementaire de la C.S.S.F., ainsi que les nouvelles règles auxquelles il faut désormais se conformer.

En outre, Cloud Community Europe - Luxembourg a contribué à la rédaction de la note de recommandation au gouvernement présentée par ICTLuxembourg et a assisté à la réunion y consacrée en présence du Premier ministre, Xavier Bettel, du ministre des Finances, Pierre Gramegna et du ministre de l'Économie, Étienne Schneider ainsi que de leurs représentants.

Finalement, CCEL a continué à contribuer aux travaux de l'association Finance & Technology Luxembourg conjointement avec FEDIL-ICT dans le cadre du projet de loi 7024 qui prévoit notamment une modification de l'article 41 de la loi bancaire du 5 avril 1993.

[www.cloudcommunityeurope.lu](http://www.cloudcommunityeurope.lu)

### **FEDIL-ICT**

FEDIL-ICT a organisé le 7 avril 2017 la conférence « Security Practices for Providers of Essential Services » dont l'objectif était de présenter les résultats de l'étude conjointe de FEDIL-ICT & EY portant sur les pratiques en matière de cybersécurité des fournisseurs de services essentiels au Luxembourg.

La FEDIL et FEDIL-ICT ont également coordonné l'organisation et le déroulement du voyage d'étude annuel à Tokyo et à Seoul du 21 au 26 mai 2017. Lors de ce déplacement organisé notamment autour des thèmes de l'innovation au sens large (organisations, incitants, approches, facteurs de succès et « lessons learned »), de l'intelligence artificielle & de l'Internet des Objets (IoT), la délégation a eu l'opportunité de participer à toute une série de rendez-vous avec des entreprises de pointe et des instituts sélectionnés tels que SK Telecom, Samsung Electronics, FANUC Robotics, Ispace ou encore le centre de recherche pour l'intelligence artificielle (AIST) de Tokyo.

Par ailleurs, FEDIL-ICT a travaillé à la rédaction de la note ICTLuxembourg au gouvernement et a assisté à la réunion y consacrée en présence du Premier



ministre, Xavier Bettel, du ministre des Finances, Pierre Gramegna et du ministre de l'Économie, Étienne Schneider ainsi que de leurs représentants.

En outre, le bureau de Bruxelles de la FEDIL a organisé le 7 novembre une réunion de travail entre une délégation FEDIL-ICT et les députés européens, Charles Goerens, Viviane Reding, Mady Delvaux-Stehres, Georges Bach et Frank Engel, autour des propositions de la Commission européenne relative à la libre circulation des données, à la cybersécurité et aux appels intra-européens.

Finalement, FEDIL-ICT a contribué aux travaux des associations Finance & Technology Luxembourg conjointement avec Cloud Community Europe – Luxembourg dans le cadre du projet de loi 7024 qui prévoit notamment une modification de l'article 41 de la loi bancaire du 5 avril 1993.

[www.fedilict.lu](http://www.fedilict.lu)

### **FINANCE & TECHNOLOGY LUXEMBOURG (FTL)**

Suite à la démission de Thierry Seignert (IBM) en tant que président de l'association, la candidature de Jean-Francois Terminaux (Unify) pour reprendre le mandat de la présidence de l'association a été approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration. La vice-présidence de l'association est désormais assurée par Denis Stoz (DXC Technologies).

Dans la continuité des activités de 2016, FTL a poursuivi les discussions avec la Commission de Surveillance du Secteur Financier (C.S.S.F.) pour insister sur la nécessité d'évolution du cadre réglementaire des PSF de Support. Les recommandations ont à nouveau été portées à l'attention de la C.S.S.F.

Par ailleurs, ayant été consultée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (C.S.S.F.) en amont de la publication de la circulaire 17/654 relative au Cloud Computing, l'association a formulé un avis conjointement avec les associations Cloud Community Europe – Luxembourg (CCEL) et FEDIL-ICT par rapport à cette nouvelle circulaire qui a été envoyé à la C.S.S.F. le 16 mars. Suite à l'entrée en vigueur de la circulaire, FTL a organisé conjointement avec l'association CCEL une conférence au mois de décembre 2017 intitulée « Cloud au Luxembourg : Les nouvelles règles du jeu » dont l'objectif était d'identifier les opportunités offertes par le nouveau cadre réglementaire de la C.S.S.F., ainsi que les nouvelles règles auxquelles il faut désormais se conformer.

En outre, Finance & Technology Luxembourg a tenu sa 7<sup>e</sup> conférence annuelle le 8 novembre en présence du ministre des Finances, Pierre Gramegna dans les locaux de Deloitte. La conférence de cette année a eu pour principal sujet l'impact de la nouvelle réglementation européenne (RGPD, MIFID II) sur les FinTech et les PSF de support.

Finalement, FTL a rencontré à plusieurs reprises au cours de l'année le ministre des Finances et ses représentants afin de continuer les discussions relatives à la modification de l'article 41 de la loi bancaire du 5 avril 1993. De plus, lors des réunions du « Think Tank » organisées de manière hebdomadaire, FTL a mené des réflexions sur le futur positionnement des acteurs PSF de Support luxembourgeois.

[www.financeandtechnology.lu](http://www.financeandtechnology.lu)

### **LSUG – LUXEMBOURG SAP USER GROUP**

Le « Luxembourg SAP User Group » (LSUG) regroupe actuellement quelques





15.000 utilisateurs SAP au Luxembourg.

En septembre 2017, le LSUG a lancé le projet « FAIA » ensemble avec SAP et l'Administration de l'Enregistrement. En effet, le module SAP permettant d'extraire un Fichier Audit Interne Automatisé (FAIA) du système comptable d'une entreprise à travers SAP faisant défaut dans la grande majorité des cas depuis son lancement il y a 3 ans, ce projet a comme objectif d'accélérer la mise au point de ce module et d'en garantir une fonctionnalité complète. À cette fin, des réunions de suivi hebdomadaires avec SAP ont été mis en place afin de garantir l'aboutissement de ce projet tel que défini en amont.

Le 28 septembre 2017, le LSUG a également organisé la visite de l'entreprise Heintz Van Landewyck, permettant aux membres de l'association d'avoir un aperçu de la façon dont la solution SAP a été implémentée et la façon dont SAP soutient les processus clés de l'entreprise.

[www.sapusergroup.lu](http://www.sapusergroup.lu)

## **GLAE – GROUPEMENT LUXEMBOURGEOIS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE**

Le Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace (GLAE) a été constitué suite à l'adhésion du Luxembourg à la Convention de l'Agence spatiale européenne (ESA). Les entreprises membres du GLAE sont présentes dans toute la chaîne de valeur du secteur satellitaire à travers le segment spatial, le segment sol et les services. Le GLAE permet aux entreprises luxembourgeoises de créer des synergies tant aux niveaux national et européen que dans les secteurs privé et public.

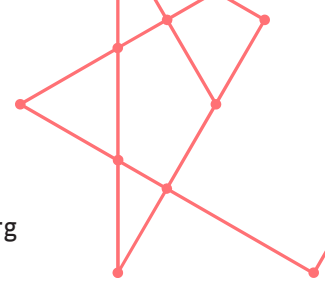
En 2017, le GLAE a poursuivi son soutien au développement du secteur spatial et a entretenu ses bonnes relations avec le gouvernement. Le dialogue constructif entre la délégation nationale auprès de l'ESA et l'industrie spatiale luxembourgeoise, représentée par le GLAE depuis 2005, a permis d'élaborer et d'évaluer ensemble les perspectives qu'offre le secteur de l'espace pour notre pays.

La pénurie de talents rend de plus en plus difficiles les recrutements dans le secteur spatial luxembourgeois. Afin d'y remédier, le GLAE a lancé une enquête auprès de ses membres concernant les difficultés pour attirer et recruter du personnel qualifié dans le domaine du spatial luxembourgeois. Les résultats de cette enquête ont été transmis au ministre de l'Économie, Étienne Schneider. Afin de sensibiliser les jeunes par rapport au secteur de l'espace et aux nombreuses possibilités de carrières technologiques qui s'offrent, le GLAE a soutenu la promotion de l'excellence parmi les jeunes à travers le programme Young Graduate Trainees de l'ESA.

Plusieurs membres du GLAE ont participé au stand collectif luxembourgeois au Salon international du Bourget 2017, l'une des plateformes les plus importantes dans le domaine de l'industrie aéronautique et spatiale. Les entreprises du secteur spatial luxembourgeois ont eu l'opportunité de présenter leur savoir-faire à une clientèle de renom et d'entamer de nouvelles collaborations.

Le GLAE a supporté l'édition 2017 de l'Asteroid Day qui a été piloté depuis le Luxembourg. L'Asteroid Day est reconnu par les Nations unies comme journée d'éducation sur les astéroïdes et en particulier sur la manière dont la Terre est protégée contre d'éventuels impacts de ceux-ci, qui la menaceraient.

En avril 2017, une délégation du GLAE a participé à la mission économique,



dédiée exclusivement au secteur spatial, sur la côte ouest des États-Unis. Au programme de la mission ont figuré des événements présentant le Luxembourg comme site d'implantation pour des investisseurs potentiels ainsi que des visites auprès d'entreprises et d'instituts scientifiques américains afin de se renseigner sur les dernières tendances ainsi que les développements et opportunités du secteur spatial. La mission a eu comme objectif la recherche de nouvelles opportunités d'affaires et la promotion de l'initiative SpaceResources.lu, qui vise à positionner le Luxembourg comme plate-forme européenne en matière d'exploration et d'utilisation de ressources dans l'espace.

[www.glae.lu](http://www.glae.lu)

### **FLEA - FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE DES ENTREPRISES D'ASSAINISSEMENT**

La Fédération luxembourgeoise des entreprises d'assainissement (FLEA) regroupe les principaux collecteurs agréés privés de déchets et des entreprises actives dans la gestion et le traitement de tous types de déchets.

Un sujet qui a continué de préoccuper les membres de la FLEA en 2017, est celui de la problématique de la définition des déchets ménagers et assimilés et de la prérogative des communes en matière de collecte des déchets autres que les déchets ménagers et assimilés sur leur territoire. En date du 22 mai 2017, le gouvernement a publié un règlement grand-ducal daté du 17 mai 2017 ayant pour objet de déterminer un seuil pour les déchets assimilés afin de garantir une répartition claire entre les compétences et pouvoirs respectifs des communes et des autres acteurs dans la collecte, le transport, la valorisation et l'élimination des déchets assimilés. Or, ce règlement grand-ducal exposait les membres de la FLEA à un risque de préjudice grave, en ce sens qu'il les éjecterait du marché des déchets jusque 1.100 litres, leur causant ainsi des pertes importantes en termes de clientèle et, par conséquent, de chiffre d'affaires. En effet, ces déchets ne pourraient plus être collectés par des entreprises privées qu'au moyen d'une autorisation préalable des communes, qui disposeraient à cet égard d'un pouvoir discrétionnaire, tandis qu'au-dessus de ce seuil, les acteurs privés et publics se trouveraient en concurrence libre. Ainsi, la FLEA et ses membres ont par requête déposé le 15 juin 2017 un recours en annulation. Par requête séparée déposée le même jour, la FLEA et ses membres ont demandé à voir prononcer le sursis à exécution du règlement grand-ducal du 17 mai 2017. Ce recours en sursis à exécution a été reçu en la forme par le président du tribunal administratif et un règlement grand-ducal abrogeant le règlement grand-ducal du 17 mai 2017 déterminant un seuil pour les déchets assimilés a été adoptée au mois de septembre 2017.

[www.flea.lu](http://www.flea.lu)

### **ILEA - INDUSTRIE LUXEMBOURGEOISE DES ÉQUIPEMENTIERS DE L'AUTOMOBILE**

L'ILEA regroupe les entreprises luxembourgeoises qui fournissent des produits et des services pour le secteur de l'automobile. Au niveau national, l'ILEA est membre du Automobility Cluster et accompagne étroitement les activités et projets du cluster.

Lors des réunions ILEA de 2017, les membres ont eu l'occasion de visiter les entreprises CEBI Luxembourg et Delphi Customer Technology Center Luxembourg. Parmi les présentations effectuées lors des réunions, il y a lieu de citer celle sur le DE-FR-LU Cross-border Testbed pour la conduite connectée et



automatisée ainsi que celle sur les activités de la CLEPA dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Fin 2017, l'ILEA, en collaboration avec AGORIA (Fédération sectorielle en Belgique), a organisé un événement B2B qui a réuni quelque 25 entreprises belges et luxembourgeoises qui ont eu la possibilité de participer à des rencontres B2B ou à des workshops.

Afin d'informer les étudiants sur les opportunités d'emploi dans le secteur de l'automobile au Luxembourg, l'ILEA, en collaboration avec le cluster, a participé à la foire de l'étudiant de l'Université de la Sarre. Par ailleurs, plusieurs membres de l'ILEA ont participé activement au roadshow de l'initiative « HelloFuture » visant à promouvoir les métiers de l'industrie dans les écoles.

Au niveau européen, l'ILEA est membre de l'association européenne CLEPA (European Association of Automotive Suppliers) et entretient de bons contacts avec les associations des équipementiers de l'automobile de la Grande-Région. Ainsi, l'ILEA a participé aux réunions des directeurs des associations nationales CLEPA et aux différents groupes de travail thématiques de la CLEPA. Les principaux sujets à l'ordre du jour 2017 ont été : réduction des émissions CO<sub>2</sub> ; les CLEPA Innovation awards 2017, voiture connectée et protection des données et GEAR 2030 –vision sur l'avenir de l'industrie automobile européenne. Une délégation de l'ILEA a participé au groupe de travail « Road Transport 2030 » de la CLEPA qui, en vue du futur programme cadre européen pour la recherche et l'innovation, a défini les priorités de recherche dans 3 domaines spécifiques : énergie et environnement ; sécurité, connectivité et automatisation, matériaux avancés et processus de production.

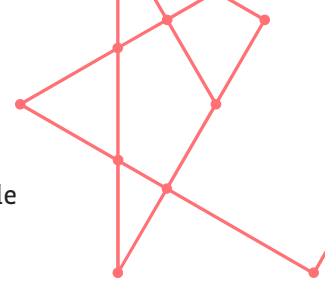
Ensemble avec les associations des équipementiers de l'automobile de la Grande-Région, l'ILEA a participé à l'Automotive Day 2017 intitulé « Industry of the future / industry 4.0 » et organisé par Automotive Saarland et Arialorraine à Saarlouis. En octobre, l'ILEA a participé à une mission économique sectorielle chez « Flanders Make », un centre de recherche stratégique pour l'industrie manufacturière à Lommel (B). En septembre, l'ILEA a organisé une visite de l'IAA (Internationale Automobil-Ausstellung) à Francfort où plusieurs de ses membres ont participé au stand collectif luxembourgeois organisé par le Cluster « Automobility ».

[www.ilea.lu](http://www.ilea.lu)

### **GROUPEMENT PÉTROLIER LUXEMBOURGEOIS (GPL)**

Sur le canevas d'un marché pétrolier de nouveau en progression, le Groupement Pétrolier Luxembourgeois a participé au débat sur l'avenir du secteur pétrolier au Luxembourg et a mené avec plusieurs Ministères un dialogue sur la fiscalité et d'autres charges pesant directement ou indirectement sur le prix des carburants au Luxembourg. Le GPL est aussi intervenu dans le débat sur l'impact de la vente de carburants au Luxembourg. Dans le débat sur la stratégie Rifkin, le Groupement pétrolier a exposé son point de vue sur l'avenir du moteur à combustion interne et sur l'électromobilité. Cette communication s'est faite sur la place publique et lors d'une audition publique à la Chambre des députés.

Par ailleurs, le Groupement Pétrolier a fourni les éléments nécessaires permettant au Ministère de l'Économie de définir la nouvelle obligation de mise en œuvre de biocarburants dans le triple objectif de contribuer au déploiement des énergies renouvelables en ligne avec l'objectif national, de promouvoir les biocarburants avancés et respecter les normes techniques des carburants.



Le Groupement Pétrolier a également engagé la négociation bisannuelle avec le Ministère de l'Économie en vue de l'adaptation de la marge pétrolière.

Finalement, le site internet du GPL informe sur les statistiques du marché pétrolier au Luxembourg et sur l'évolution des prix maxima des carburants.

[www.petrol.lu](http://www.petrol.lu)

## **GROUPEMENT DES FABRICANTS DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Le Groupement des fabricants de matériaux de construction (GFMC) regroupe les entreprises productrices de ciment, de béton et produits en béton, de pierres naturelles, de verre, de peintures, de métal et de matériaux composites qui sont utilisés dans le secteur de la construction.

Après la mise en place du Conseil national pour la construction durable (CNCD) mi-2014, 4 groupes de travail ont traité les thématiques suivantes : 1. Observatoire de la Construction Durable ; 2. Formation, Compétences et Qualification ; 3. Législation, Règlementation, Normalisation, Clauses techniques, Certifications, Commandes publiques géré par le MECE, et LuxReal ; 4. Promotion et Export.

Dans le cadre de la thématique de l'industrie 4.0, le GFMC a participé aux travaux autour de la norme BIM (building information modeling) avec les parties prenantes concernées. Le sujet des capteurs et puces RFID dans les matériaux de construction a également occupé les travaux du GFMC. Dans le cadre du débat autour de la stratégie Rifkin, le GFMC a présenté son point de vue sur la contribution du secteur des matériaux de construction à la future stratégie économique du Luxembourg.

## **ORGANISATIONS DANS LESQUELLES LA FEDIL EST REPRÉSENTÉE**

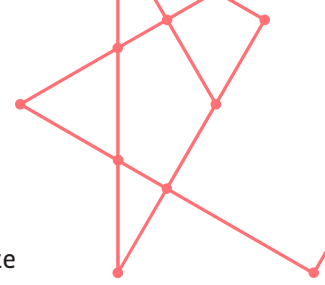
### **UNION DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES**

La FEDIL est représentée dans différents groupes de travail de l'UEL couvrant les sujets horizontaux intéressants pour les employeurs dans leur ensemble.

Ainsi, 2 de ses collaborateurs ont assumé le rôle de rapporteur dans le groupe de travail « Emploi et relations de travail », ainsi que dans la « Plateforme affaires européennes ».

Par leur implication particulière dans ces groupes, les conseillers de la FEDIL assurent un rôle important dans la définition des positions patronales servant de base pour les discussions avec les instances politiques et les partenaires sociaux.

Au cours de l'année 2017, l'UEL a poursuivi ses efforts pour défendre les intérêts des entreprises auprès du gouvernement et des groupes parlementaires. Ainsi, notamment lors des entrevues avec le gouvernement et les syndicats nationaux dans le cadre du Conseil économique et social (CES), de la procédure dite du « Semestre européen », l'UEL s'est systématiquement impliquée pour renforcer la compétitivité des entreprises et consolider la croissance de l'économie nationale. Les échanges se sont articulés autour des thématiques suivantes : croissance qualitative, productivité, compétitivité, emploi, flexibilisation du



temps de travail, politique du logement, investissements en infrastructures publiques, soutenabilité des finances publiques, fiscalité, sécurité sociale, simplification administrative, etc. L'année 2017 a aussi été marquée par la suite des travaux liés au processus Rifikin / TIR (troisième révolution industrielle), processus essentiel pour anticiper les défis du futur et préparer les entreprises au modèle socio-économique de demain.

L'UEL organise par ailleurs deux fois par an une conférence à l'attention des dirigeants d'entreprise pour mettre sous les projecteurs des dossiers clés pour les milieux économiques, en rapport avec l'actualité et l'avenir du pays.

Au-delà des sujets purement nationaux, l'UEL se concerte aussi sur des dossiers européens. Elle assure notamment une veille de la législation européenne et fait partie du réseau des organisations consultées par la Chambre des députés dans le cadre de l'exécution de ses prérogatives en matière du respect du principe de subsidiarité de la législation européenne. Dans le cadre de ces attributions, l'UEL rencontre la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à une cadence semestrielle ainsi que les membres luxembourgeois du Parlement européen.

L'UEL continue en outre de mettre à disposition le site « [competitivite.uel.lu](http://competitivite.uel.lu) » lancé en 2016 qui remplace la version papier ou PDF de l'Annuaire de la compétitivité. Ce nouvel outil dynamique et interactif illustre de manière cartographique l'évolution de la situation compétitive du Luxembourg à partir de 24 indicateurs permettant une analyse des aspects coûts, hors coûts et sociaux pouvant impacter la compétitivité d'un pays et cela en comparaison européenne. L'analyse se base sur des sources statistiques nationales et internationales officielles. Les données ainsi que les graphiques peuvent être téléchargés et utilisés librement à condition d'en nommer la source.

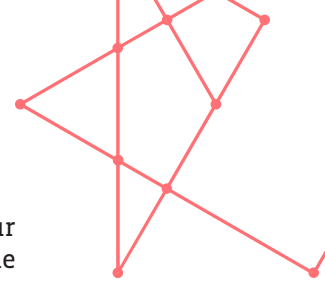
Dans un esprit de promotion d'une véritable culture de développement durable au sein des entreprises, l'UEL, par le biais de son institut INDR ([www.indr.lu](http://www.indr.lu)), a développé un guide online, le Guide ESR ([www.esr.lu](http://www.esr.lu)), qui permet aux entreprises de mesurer gratuitement leur niveau de RSE, d'équilibrer et d'intégrer leurs impératifs économiques, environnementaux et sociaux tout en répondant aux attentes de leurs parties prenantes. L'INDR a dans cette lancée continué d'attribuer le label « Entreprise Socialement Responsable – ESR » aux entreprises qui formalisent leurs efforts en la matière et qui répondent aux exigences du Guide ESR. 150 entreprises sont actuellement labellisées et plus de 1000 ont été sensibilisées.

Chaque année, l'UEL donne rendez-vous aux entreprises au Forum de la sécurité et de la santé au travail. Organisé dans le cadre de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, ce forum a pour but d'opérer des échanges de bonnes pratiques, mais aussi et surtout d'instaurer durablement l'excellence et le transfert de savoir-faire dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. En 2017, l'UEL et l'INDR, l'Association d'assurance accident (AAA) et leurs partenaires ont tenu la 11ème édition du Forum de la sécurité et de la santé au travail à la Luxexpo. En 2016, les organisateurs (AAA, INDR, UEL) avaient lancé la stratégie nationale VISION ZERO dont l'objectif est une diminution du taux de fréquence de 20% des accidents du travail, des accidents de trajet et des maladies professionnelles sur 5 ans ([visionzero.lu](http://visionzero.lu)). Une charte nationale VISION ZERO avait été signée par six Ministères et les trois syndicats nationaux. Depuis lors, quelque 100 entreprises se sont engagées dans la VISION ZERO, plan d'action à l'appui.

[www.uel.lu](http://www.uel.lu)

**ECOBATTERIEN ASBL**

**FEDIL**



L'ASBL Ecobatterien, créée à l'initiative conjointe d'Ecotrel, de la FEDIL, de la clc et de la Fédération des Artisans, a une fois de plus clôturé l'exercice 2017 sur une augmentation substantielle du nombre de ses membres et des quantités de piles et accumulateurs collectés tout en atteignant les taux de recyclage et de valorisation requis par le cadre légal.

2017 aura par ailleurs marqué le premier exercice d'Ecobatterien dans ses nouveaux bureaux de Belval. Cette situation géographique proche de l'Administration de l'environnement, de l'Université et de nombreuses autres structures actives dans l'environnement, l'économie circulaire et l'innovation a permis à Ecobatterien de développer toute une série de synergies avec les acteurs concernés.

Enfin, la participation d'Ecobatterien au sein des structures d'Eucobat, l'organisation faîtière qui regroupe les éco-organismes des différents Etats-membres de l'Union européenne, a également permis de faire valoir les intérêts des acteurs luxembourgeois sur la scène internationale.

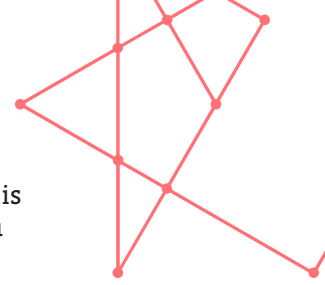
Cette omniprésence tant au Luxembourg qu'en Europe est sans doute une des clefs des succès engrangés par Ecobatterien. Elle lui a notamment permis de négocier au mieux les changements induits par le concept d'économie circulaire mais aussi la sécurisation de la structure logistique ou encore la révolution du secteur de la mobilité et plus particulièrement de l'e-mobility.

#### **NYUKO A.S.B.L.**

Nyuko est un accélérateur de start-ups au service de l'écosystème luxembourgeois. A.s.b.l. indépendante, fruit d'un Partenariat Public-Privé (PPP), son objectif est de soutenir les entrepreneurs mais également de participer à la diversification sectorielle de l'économie et d'encourager la pollinisation entre secteurs, en collaboration avec l'ensemble de l'écosystème entrepreneurial local. Nyuko accompagne les porteurs de projets et contribue à la conception, la création et le développement de jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance. Elle travaille également pour et avec les start-ups, les grands groupes et les institutions. Créée en avril 2015 suite à la fusion de la Business Initiative (1, 2, 3 Go & 1, 2, 3 Go Social) et The Impactory (espace de coworking), nyuko a utilisé ces acquis pour élargir le panel des services qu'elle propose.

En 2017 tous les programmes ont évolué pour ajouter toujours plus de valeur et coller au plus près aux besoins des porteurs de projet et des startups. Le parcours historique 1,2,3 Go, fort de 18 ans de présence en Grande-Région, a changé les critères de sélection de ses gagnants et devient plus exigeant. Dix projets sont de nouveau primés et reçoivent les prix monétaires en fonction de leur réussite. Au business plan traditionnellement rendu et noté s'est ajoutée également une séance de pitch à l'oral devant un jury composé d'entrepreneurs et d'experts de la Grande-Région. Le parcours a attiré en 2017 près de quatre-vingts projets venant du Luxembourg, d'Allemagne, de Belgique et de France.

Un travail de fond a été effectué sur le concours 1,2,3 Go Social : il a été revu tant sur le fond comme sur la forme. Le programme a été remanié pour le rendre encore plus fonctionnel, plus pratique pour les entrepreneurs. L'accent a été mis sur le dynamisme et la concrétisation de chaque projet : la durée de l'accompagnement est raccourcie pour pouvoir accueillir deux sessions par an, sans perdre en quantité ni en qualité. Les porteurs de projet sélectionnés se verront challengés sur des objectifs pratiques et bénéficieront d'un accompagnement approfondi. Il change par ailleurs de nom pour devenir Impuls, symbole à la fois de ses origines locales, de son ambition et de son poids dans le paysage de l'entrepreneuriat social du Luxembourg.



Le service d'aide à la levée de fonds proposé par nyuko s'est fluidifié et a permis de conclure 4 levées en 2017, pour un montant de près de 4 millions d'euros. Sa notoriété a permis d'attirer des start-ups de France et de Belgique dans l'écosystème entrepreneurial local. Le Business Mentoring, initiative rattachée à nyuko depuis 2015, connaît toujours un engouement certain et a accueilli de plus en plus de mentorés, notamment dans le secteur des nouvelles technologies.

Le Luxembourg Open Innovation Club (LOIC) a également continué sur sa lancée prometteuse et compte désormais vingt-trois membres. Il a réussi le pari risqué d'offrir aux entreprises implantées au Luxembourg le meilleur accès à l'écosystème entrepreneurial local, de développer les relations business entre grands comptes et start-ups et de favoriser l'innovation à travers le partage et la coopération entre entreprises dans un climat d'ouverture et de confiance. L'un des temps forts de l'année 2017 fut l'Innovation Dating sur l'intelligence artificielle : dix start-ups innovantes autour de ce sujet ont pu présenter leur concept à un public de grands comptes intéressés. La conférence a été suivie par un temps de discussion enrichissant sans faux semblant. Ce format, plébiscité par les deux parties, sera bien entendu renouvelé en 2018.

### **ICTLUXEMBOURG**

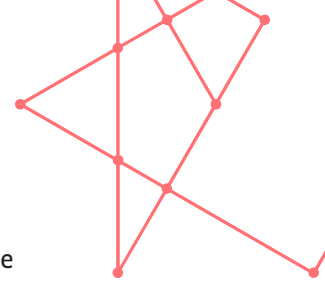
ICTLuxembourg, en présence d'une délégation de CEO's du secteur ICT, a rencontré le 10 juillet 2017 une délégation du gouvernement présidée par le Premier ministre, Xavier Bettel, en présence du ministre des Finances, Pierre Gramegna et du ministre de l'Économie, Étienne Schneider. Cette entrevue a été notamment l'occasion de tirer le bilan de l'année écoulée dans le cadre de la stratégie « Digital Lëtzebuerg » et de soumettre à nouveau les recommandations du secteur ICT au gouvernement.

### **BUSINESSEUROPE**

En 2016, les travaux des 7 comités politiques et des soixante groupes de travail de BusinessEurope se sont focalisés sur le suivi des dossiers européens relatifs aux domaines du marché intérieur, de l'environnemental, du social et des relations internationales. Tout au long de l'année sous revue, l'équipe de la FEDIL a participé activement et régulièrement à un total de plus d'une centaine de réunions organisées par BusinessEurope.

Tout au long de l'année, les travaux du comité politique « Marché intérieur et protection des consommateurs » se sont concentrés sur le paquet services, comprenant notamment un règlement relatif à une carte électronique de services, une directive concernant une procédure de notification en matière de services ainsi qu'une directive portant sur un contrôle de proportionnalité avant l'adoption d'une nouvelle réglementation de professions. Ensuite, ils se sont focalisés sur un train de mesures visant à améliorer le respect des règles et le fonctionnement du marché unique, à savoir, un outil de collecte d'informations sur le marché unique ainsi qu'un portail numérique unique. Finalement, BusinessEurope a également suivi l'évolution du « paquet produits » constitué de propositions législatives sur la reconnaissance mutuelle et le respect et l'application effective de la législation.

Dans le domaine numérique, la « digital taskforce » de BusinessEurope s'est attachée à contribuer à la consultation initiée par la Commission européenne, sur la libre circulation des données et elle a finalisé son document de travail sur l'économie des données. Par ailleurs, elle a concentré ses efforts de lobbying sur les propositions de la Commission européenne relatives à la refonte du code des communications électroniques européen, au respect de la



vie privée et la protection des données à caractère personnel dans les communications électroniques et à la cybersécurité. La taskforce de BusinessEurope a poursuivi, de concert avec toutes les fédérations membres, le suivi d'une application équilibrée et cohérente du règlement général pour la protection des données personnelles et le suivi de la stratégie de la Commission sur la digitalisation de l'industrie. Finalement, en amont d'une initiative européenne prévue pour 2018, BusinessEurope a élaboré une première prise de position sur les opportunités et défis posés par l'intelligence artificielle.

Au sein du comité politique « relations internationales », BusinessEurope s'est attelée à participer activement aux débats ayant trait à la législation antidumping et au renforcement des instruments de défense commerciale de l'Union européenne ainsi qu'aux négociations pour la conclusion de l'accord de partenariat économique (APE) UE-Japon. De plus, BusinessEurope s'est engagée pour que le cadre international existant – fondé sur les règles de l'OMC et d'autres accords internationaux – soit renforcé et que le potentiel d'un accord sur le commerce numérique, de préférence multilatéral, soit exploré. Enfin, la « Brexit taskforce » constituée suite à la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne, a régulièrement informé les fédérations membres sur les évolutions des négociations du Brexit et a arrêté des positions en faveur d'un accord équilibré pour les entreprises, respectant les libertés fondamentales du marché unique européen.

Au sein du comité affaires industrielles, BusinessEurope a développé sa position sur les multiples propositions contenues dans le paquet « énergie propre » et les a présentées aux co-législateurs. L'organisation a également apporté une contribution importante à la conclusion de la réforme du système ETS. Ces travaux ont été réalisés en étroite collaboration avec le groupe de travail énergie-climat. Le thème de la politique industrielle a pris une place primordiale dans les activités du comité. Ensemble avec ses membres, BusinessEurope a élaboré une publication sur le rôle de l'industrie dans l'économie européenne et sur les mesures politiques à prendre afin de le renforcer davantage. L'objectif de cette publication a été de placer la politique industrielle au premier plan de l'agenda européen. Cette initiative a abouti en la publication par la Commission européenne en septembre d'une stratégie pour la politique industrielle de l'UE.

Pour les membres du comité affaires sociales, le lobbying a été intense dans le cadre de la révision actuelle des directives de détachement, un sujet qui divise profondément les États membres de l'Est et de l'Ouest. Une grande partie des activités du comité au cours de l'année 2017 trouvent, par ailleurs, leur source dans l'adoption du Socle européen des droits sociaux et sa signature lors du sommet social de Göteborg, le 17 novembre. Plus qu'une simple déclaration de principes, l'adoption du Socle fut immédiatement suivie de propositions concrètes, notamment la proposition de directive en matière d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et l'initiative visant à l'introduction d'une autorité européenne de travail. Également dans cette lignée se situe la proposition de la Commission européenne sur des conditions de travail transparentes et prévisibles, adoptée suite au refus décevant opposé par la Confédération européenne des syndicats (CES) à l'invitation de BusinessEurope d'entamer des négociations sur le sujet.

Dans le domaine de l'environnement, les travaux de BusinessEurope se sont notamment concentrés sur le paquet « Économie circulaire » adopté par la Commission fin 2015 et amendé fin 2017 afin d'en étendre la portée. En effet, le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire est un défi majeur pour l'Europe auquel BusinessEurope est engagé à contribuer. Ainsi, en collaboration étroite avec les membres du groupe de travail « Environnement », BusinessEurope a lancé en 2017 la plateforme « Circular Economy Industry





Platform » ([www.circular.eu](http://www.circular.eu)) et y apporte continuellement de nouveaux exemples d'entreprises contribuant à l'économie circulaire. Ceci permet aux parties prenantes d'avoir un aperçu non seulement sur les initiatives déjà mis en place par les entreprises en Europe, mais également de mettre en évidence les défis réglementaires et non réglementaires auxquels ces entreprises sont confrontées. Par ailleurs, BusinessEurope a organisé au sein du groupe de travail « Environnement » la conférence intitulée « High level Conference on Circular Economy » en présence du vice-président du Parlement européen afin de souligner l'engagement de BusinessEurope en la matière et de promouvoir le dialogue entre les parties prenantes.

## **LUXINNOVATION**

Luxinnovation a accompagné des dossiers de demande d'aide d'innovation et de R&D tout au long de l'année 2017. Le Ministère de l'Économie a accepté un total de 90 projets pour financement soumis par 70 entreprises, dont 48 petites et moyennes entreprises (PME). 10 projets sont des collaborations publiques-privées. 52 nouveaux projets Horizon 2020 avec un financement total de 16,6 millions d'euros ont été signés durant l'année, ce qui porte à 210 le nombre total de projets luxembourgeois approuvés depuis le début du programme en 2014.

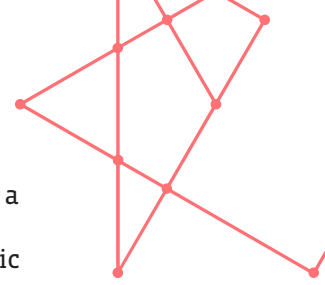
Les services de Luxinnovation pour les start-ups ont été fortement sollicités en 2017. Plus de 500 entrepreneurs ont pris contact et l'organisation a activement soutenu 253 innovateurs et jeunes entreprises. 10 start-ups, sélectionnées parmi 221 candidats de 28 nationalités différentes, ont participé au programme « Fit 4 Start ».

Dans le cadre du soutien offert aux PME, Luxinnovation a effectué plus de 100 nouvelles visites proactives d'entreprises en 2017. 32 entreprises se sont engagées dans la phase « Pronostic » des programmes de performance « Fit 4 » et 9 nouveaux projets « Fit 4 Innovation » ont été lancés. 51 entreprises ont été mobilisées pour participer à des événements de matchmaking organisés par le réseau Enterprise Europe Network.

La Luxembourg Cluster Initiative a accueilli plus de 300 nouveaux membres au total en 2017 et près de 2.000 personnes ont assisté aux événements organisés. 38 projets de collaboration entre membres ont été initiés avec le soutien des clusters et les Cluster Managers ont offert un accompagnement individuel à plus de 140 entreprises. Une gestion de projets-phare cross-sectoriels a été mise en place pour une dizaine de projets, par exemple HPC – Big Data Industry 4.0, Plastics Loop Circular Economy, Wiltz Hotspot de l'économie circulaire, National Composite Centre – Luxembourg et Digital Cross-Border Test Bed.

Dans le cadre de ses activités de business development pour le secteur automobile, Luxinnovation a soutenu deux missions de prospection sectorielle, en Chine et aux États-Unis, et une mission officielle au Japon. Un total de 30 rendez-vous de prospection ont été initiés. Cinq entreprises étrangères sont venues s'installer au Luxembourg durant l'année et six autres entreprises intéressées seront suivies en 2018. Des missions de prospection ont été organisées dans le domaine des cleantech en Suède, au Danemark et en Corée du Sud. Plusieurs entreprises étrangères intéressantes ont été identifiées et seront accompagnées en 2018. La stratégie de business development dans le domaine de l'économie digitale se focalise sur la chaîne de valeur liée aux « Big Data ». Cinq missions de prospection internationale ont été réalisées et des rendez-vous individuels avec une quarantaine d'entreprises intéressantes ont été organisés.

Luxinnovation s'est dotée d'une nouvelle identité corporate en 2017. Une



panoplie de supports de communication a été réalisée et un nouveau site web a été mis en ligne le 2 mai. Deux nouvelles newsletters ont été lancées : « Insights » (destinée à un public national) et « Crossroads » (destiné à un public international). Dans le cadre de ses activités de promotion économique du Luxembourg, Luxinnovation a mis en ligne un nouveau site web « Trade & Invest ». La première édition de « Happen », le nouveau magazine d'affaires de Luxinnovation, a été distribuée dans 145 pays. Une nouvelle série de brochures met par ailleurs en avant les avantages du Luxembourg en tant que terre d'accueil pour les entreprises internationales.

### **SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL DE L'INDUSTRIE (STI)**

Sur base d'une situation conjoncturelle favorable et d'une augmentation de l'emploi auprès de ses membres, le Service de Santé au Travail de l'Industrie (STI) a constaté une croissance substantielle des examens d'embauche en 2017. De même, les examens dans le cadre de la procédure de reclassement professionnel des salariés incapables d'exécuter les tâches correspondant à leur dernier poste de travail ont connu une forte progression au cours de l'exercice écoulé.

Le STI a aussi continué à contribuer activement aux travaux du Conseil Supérieur de la Santé et de la Sécurité au Travail visant à élaborer les propositions en vue de la réforme de la législation sur les services de santé au travail.

Pour répondre à la demande croissante des membres en matière d'examens médicaux et d'interventions en entreprise dans le nord du pays, le STI a déménagé fin 2017 à Ettelbruck dans de nouveaux locaux avec des infrastructures adaptées pour pouvoir accueillir un plus grand nombre de visiteurs. Dans ce contexte il est aussi prévu de recruter un médecin du travail pour renforcer l'équipe à Ettelbruck.

De plus, le STI a développé l'espace membre de son site web sur lequel, via un login à double identification, les membres pourront accéder aux fiches d'examen des salariés, télécharger leur inventaire des postes à risque, consulter, ainsi que modifier les données relatives à leur entreprise.

### **CLUSTER FOR LOGISTICS LUXEMBOURG**

Le Cluster for Logistics Luxembourg a.s.b.l., créé en 2009 par sept acteurs institutionnels, dont la FEDIL, compte aujourd'hui plus d'une centaine de membres. L'objectif de l'association est de réunir tous les acteurs intéressés, à savoir les entreprises logistiques et industrielles, les centres de recherche publics, les fédérations d'entreprises, les consultants et les acteurs publics, afin de supporter les efforts visant à promouvoir le Luxembourg comme plateforme internationale en matière de logistique et de développer des services à haute valeur ajoutée en logistique et des nouveaux emplois. Logé au sein de la Chambre de Commerce, le Cluster est très proche des entreprises et des associations affiliés. Le Cluster compte de plus en plus de membres du secteur de l'industrie qui peuvent agir ensemble pour définir leurs besoins et services en matière de logistique et d'infrastructure, raison pour laquelle la FEDIL soutient le Cluster.

Le Cluster for Logistics est présidé par M. Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, et géré par le directeur Manager, M. Malik Zeniti. Au niveau des événements majeurs, le Cluster a organisé en 2017 pour la troisième fois le programme international « Lean and Green » en collaboration avec le Ministère du Transport et du Développement durable. Trois entreprises



supplémentaires se sont données un plan d'action pour diminuer leurs émissions de CO2: Webtaxi, Kronospan et Luxport, ramenant à 11 les entreprises luxembourgeoises labellisées.

Comme chaque année, le Cluster a organisé deux grandes conférences pour rassembler la communauté logistique, dédiées à des sujets importants pour la communauté logistique : au printemps la conférence était dédiée à l'intermodalité et en automne la conférence a thématisé la robotisation et l'intelligence artificielle dans la logistique. La logistique doit s'ouvrir au grand public et pour cela le Cluster organise chaque année en avril une journée portes ouvertes lors de la « Journée de la Logistique » qui a réuni cinq entreprises et attiré plus de 100 visiteurs en 2017.

Par ailleurs, le Cluster participe à différents groupes de travail et projets (formation/éducation avec le DT Logistique, guichet unique Single Window for Logistics, lettre de voiture électronique eCMR) et plusieurs missions économiques pour promouvoir le Luxembourg à l'étranger notamment en Flandres, Pologne ou à Brême. Le Cluster for Logistics est membre de la European Logistics Association (ELA) et forme le Chapter luxembourgeois de la « Bundesvereinigung Logistik » (BVL), facilitant l'accès à des réseaux internationaux de logistique.

[www.c4l.lu](http://www.c4l.lu)

## **CALENDRIER**

### **11 janvier : Conférence – Réforme de l'organisation du temps de travail**

La loi du 23 décembre 2016 a profondément réformé l'ensemble des dispositions du Code du travail relatifs à l'organisation du temps de travail. La FEDIL a informé ses membres des changements de la réforme dans le cadre de deux conférences, l'une en langue française et l'autre en allemand. Chaque participant a reçu un « Guide de la Réforme » pour le soutenir dans l'application pratique de la nouvelle législation et notamment l'adaptation des POT, horaires mobiles ou conventions collectives.

### **12 janvier : Conférence de presse – lancement officiel de « HelloFuture »**

Dans les locaux de la FEDIL s'est tenue la conférence de presse du lancement officiel de « HelloFuture » en présence du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch et des partenaires impliqués dans le projet.

### **18 janvier : Présentation du nouveau branding et du nouveau positionnement de la FEDIL**

La FEDIL devient « The Voice of Luxembourg's Industry » et présente à la presse et au grand public ses nouveaux positionnement, stratégie et identité visuelle.

### **19 janvier : Conférence – Nouvelles sur le Salaire**

Les conseillers de la FEDIL ont renseigné sur les nouveautés impactant la gestion des salaires, dont les augmentations de l'indice et du salaire social minimum et les nouveautés législatives en matière de saisies et cessions, d'égalité salariale entre hommes et femmes et de Lohnfortzahlung. Ensuite, les impacts de la réforme fiscale, ainsi que la thématique de la TVA touchant les administrateurs de sociétés, ont été abordés par des interventions de la part



respectivement des sociétés Deloitte et Arendt & Medernach. Chaque participant a reçu un exemplaire de la brochure sur « Les avantages en nature octroyés aux salariés au Luxembourg » que la FEDIL a publié en collaboration avec Deloitte.

**24 janvier : réunion de travail entre la FEDIL et la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne** à Bruxelles concernant les dossiers sociaux européens

**26 janvier : Companies' New Year's Reception 2017**

La traditionnelle Réception du Nouvel An des Entreprises de la FEDIL 2017 était placée sous le slogan « MEET THE FUTURE ». Devant une audience de quelque 900 personnes sont intervenus : le président de la FEDIL, Nicolas Buck, l'expert en Intelligence Artificielle de IDSIA Suisse, Jürgen Schmidhuber et le Premier ministre, Xavier Bettel. La Réception du Nouvel An 2017 était la première placée sous le nouveau branding de la FEDIL.

**30 janvier : Conférence – Sécurité et santé au travail**

La FEDIL s'est résolument engagée au côté des entreprises à promouvoir la sécurité et la santé des salariés sur leur lieu de travail. En présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit, les entreprises ont été informées par les conseillers de la FEDIL et des experts invités sur les nouveautés en matière de sécurité et de santé sur le lieu de travail (e.a. nouvelles obligations, nouveaux risques, norme ISO 45001, Vision Zéro) et le support institutionnel dont elles peuvent bénéficier.

**8 février** : participation du bureau de Bruxelles de la FEDIL à un déjeuner-conférence du président de l'Association suisse des Banquiers, Herbert J. Scheidt, organisé par la Chambre de Commerce Suisse pour la Belgique et le Grand-Duché du Luxembourg au Cercle Münster à Luxembourg.

**16 février** : participation du bureau de Bruxelles de la FEDIL à la réunion de la plateforme européenne de l'UEL avec la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à Bruxelles

**23 février : Réunion du Comité exécutif de BusinessEurope, Bruxelles**

Les discussions au cours du Comité Exécutif de BusinessEurope, auquel le directeur de la FEDIL, René Winkin, a participé, se sont concentrées sur les négociations du Brexit, les activités de BusinessEurope relatives aux relations commerciales de l'UE ainsi que le livre blanc de la Commission européenne sur le futur de l'Union européenne.

**28 février** : participation du directeur de la FEDIL, René Winkin, à l'European Industry Day à Bruxelles

**14 mars** : réunion de travail entre la FEDIL et des représentants de la DG TAXUD (direction générale de la fiscalité et de l'union douanière), dont notamment le directeur « Fiscalité directe, coordination fiscale, analyse économique et évaluation », Valère Moutarlier de la Direction générale de la fiscalité et de l'union douanière de la Commission européenne (DG TAXUD) sur la proposition de la Commission européenne proposition visant la mise en œuvre de l'Assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS)

**15 mars : Conférence – RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)**

Devant quelque 130 participants, les conseillers de la FEDIL ont fourni des



explications au sujet du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données, qui entrera en vigueur en mai 2018. Ils ont aussi répondu aux nombreuses questions des invités.

**16 mars : Conférence de presse « Les qualifications de demain dans l'industrie 2017 »**

La traditionnelle enquête « Les qualifications de demain dans l'industrie – édition 2017 » a été présentée à la presse et au grand public en présence du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch et du ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit.

**20 – 24 mars : Salon CEBIT à Hanover**

Suite à l'appel lancé par la FEDIL, 7 entreprises membres à la recherche de nouveaux talents (CFL, POST, Telindus, Paul Wurth, KPMG, Docler Holding et Encevo) se sont présentées durant la semaine du 20 au 24 mars 2017, sur le stand commun « Digital Lëtzebuerg » mis en place au CeBIT à Hanovre. Les exposants ont été rejoints le jeudi 23 mars par une délégation de 60 chefs d'entreprises et quelque 250 étudiants et enseignants venus explorer cette vitrine mondiale. Cette délégation fût accompagnée par le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch et le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit.

**23 mars :** participation du directeur de la FEDIL, René Winkin, à l'EU Digital Day et au lancement de la plateforme européenne d'initiatives nationales en matière de digitalisation de l'industrie à Rome

**24 mars : participation de la FEDIL à la réunion des présidents de BusinessEurope à Rome pour l'anniversaire du 60e anniversaire du Traité de Rome**

Sur invitation des fédérations des six pays fondateurs de l'Union européenne, les membres de BusinessEurope se sont réunis les 23 et 24 mars à Rome afin de réaffirmer leur soutien au processus de l'intégration européenne et de célébrer le 60<sup>e</sup> anniversaire du Traité de Rome. Lors d'un dîner, la présidente de BusinessEurope, Emma Marcegaglia, a remis la déclaration exposant la vision de la communauté industrielle européenne pour l'avenir de l'Union européenne au président du Parlement européen, Antonio Tajani. Le 24 mars, cette déclaration fut également remise au Premier ministre italien, Paolo Gentiloni, au cours d'une réunion de travail avec les présidents des fédérations membres de BusinessEurope.

**30 mars :** réunion de travail entre le bureau de Bruxelles de la FEDIL, SES et RTL

**31 mars : Conférence – Venir prester des services au Luxembourg**

La première conférence du cycle de conférences « Nouvelles sur le détachement et la prestation de services » a offert des présentations sur les lois des 8 et 14 mars 2017 en matière, d'un côté, de détachement et, de l'autre côté, d'immigration.

**31 mars : Point presse HelloFuture au roadshow « Lycée Michel Rodange »**

En présence du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, du directeur de la Chambre de Commerce, Carlo Thelen et de Jean Lucius (Administrateur FEDIL, Encevo) s'est tenue une conférence de presse pour faire le bilan intermédiaire des roadshows



HelloFuture au Lycée Michel Rodange. Le ministre et les partenaires du projet ont ainsi pu assister à une journée de Roadshow et s'assurer de la qualité du projet.

### **3 - 7 avril : Huitième Édition du Job Shadow Day**

39 entreprises membres de la FEDIL se sont associées à Jonk Entrepreneuren Luxembourg a.s.b.l. pour accueillir dans leur entreprise un ou plusieurs des 93 étudiants intéressés à découvrir la vie d'entreprise en accompagnant un dirigeant, ou son représentant, pendant une journée de travail.

### **4 avril : Assemblée générale 2017**

Le programme de l'Assemblée générale a été adapté pour correspondre mieux aux attentes et besoins des entreprises membres. La deuxième partie se présentait plus dynamique, les discours classiques laissant leur place à une discussion panel avec la participation du Vice-Premier ministre, Étienne Schneider, Laurent Probst (PwC), Nicolas Buck et René Winkin. Plusieurs thématiques préoccupant les membres de la FEDIL furent présentées en vidéo. Au niveau du Conseil d'administration, on note le départ de Christian Thiry et de François Delé. Du côté des nominations, Anne-Christine Ayed (Tarkett), Jean-Marc Kieffer (CDCL) et Romain Hansen (Goodyear) intègrent le conseil d'administration pour un mandat de trois ans.

### **7 avril : Conférence - Security practices for providers of essential services in Luxembourg**

FEDIL-ICT et EY Luxembourg ont présenté les résultats de l'enquête « Security practices for providers of essential services in Luxembourg ». Après cette présentation, une discussion panel a été organisée autour des questions de promotion du Business au Luxembourg et comment le pays pourra avoir un avantage compétitif grâce à son niveau de cybersécurité.

**24 avril** : la FEDIL a organisé une séance d'information sur le nouvel accord volontaire 2017-2020

### **3 - 5 mai : Conseil des présidents de BusinessEurope, Malte**

Sur invitation de la Chambre de Commerce de Malte, la FEDIL a participé au Conseil des présidents de BusinessEurope qui s'est réuni les 4 et 5 mai 2017 à Malte. La réunion des présidents des 40 fédérations membres s'est articulée autour de la vision de la communauté industrielle européenne pour l'avenir de l'Union européenne, les derniers développements des négociations du Brexit et les relations de l'UE avec les États-Unis, la Chine et le Japon. Les présidents ont également été reçus par la présidente de la République de Malte pour un échange de vues au sujet des réalisations de la présidence maltaise et les actions prioritaires à mettre en œuvre en vue d'encourager et de renforcer la reprise économique européenne.

### **11 mai : Conférence - Aller prester des services à l'étranger**

Le cycle de conférences « Nouvelles sur le détachement et la prestation de services » s'est clôturé par une conférence reprenant les règles applicables aux salariés allant prester leur travail à l'étranger.

**15 mai** : réunion de travail entre le directeur de la FEDIL, René Winkin, et la chef de la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg, Yuriko Backes

**16 mai** : réunion de travail entre le président de la FEDIL, Nicolas Buck, le



directeur de la FEDIL, René Winkin, le bureau de Bruxelles de la FEDIL et l'ancien ministre des Finances, de la Justice et des Communications et des Médias, Luc Frieden.

**13 juin** : La FEDIL a organisé, en collaboration avec le LIST et le MDDI, dans le cadre de l'initiative « Betriber&Emwelt » un workshop au sujet du reporting dans le cadre du système ETS.

#### **5 – 16 juin : 106e session de la Conférence internationale du Travail**

En tant que membre de la délégation luxembourgeoise, la FEDIL a participé à la 106<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail (CIT) qui réunit tous les ans à Genève des délégués de tous les États membres de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

**20 juin** : réunion de travail entre la FEDIL, la FEB, la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB), le VNO-NCW, la Confédération de l'Industrie et des Employeurs des Pays-Bas et les nouveaux secrétaires généraux du BENELUX

**21 juin** : Workshop FEDIL sur les modèles économiques circulaires adaptés à l'industrie

**27 juin** : réunion de travail entre le bureau de Bruxelles de la FEDIL, DELPHI, l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent S.E.M. Georges Friden, et l'Ambassadeur, Représentant permanent adjoint la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à Bruxelles, S.E.M. Mike Hentges.

**27 juin** : participation du bureau de Bruxelles de la FEDIL à la troisième table ronde de la plateforme européenne d'initiatives nationales en matière de digitalisation de l'industrie

**29 juin** : participation du bureau de Bruxelles de la FEDIL à la réunion de la plateforme européenne de l'UEL avec la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à Bruxelles

**18 juillet** : participation du président de la FEDIL, Nicolas Buck, à une réunion extraordinaire du bureau exécutif de BusinessEurope à Milan, concernant les conditions de l'appartenance du CBI à BusinessEurope suite au vote du Brexit

#### **25 juillet : Conférence – Efficacité énergétique**

La FEDIL a organisé une séance d'information au sujet de la réglementation sur l'efficacité énergétique, en présence des représentants du Ministère de l'Économie en charge du dossier.

**29 août** : dîner de travail entre la FEDIL, la FEB, la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB), le VNO-NCW, la Confédération de l'Industrie et des Employeurs des Pays-Bas

**30 août** : participation du bureau de Bruxelles de la FEDIL à un déjeuner avec le député européen luxembourgeois, Frank Engel

**25 septembre** : réunion de travail entre le bureau de Bruxelles de la FEDIL et le bureau de Bruxelles de SES au sujet du « EU-Africa Business Forum »

**25 septembre** : participation de la FEDIL à une entrevue avec la commissaire européenne en charge du Commerce, Cecilia Malmström

**27 septembre** : réunion entre le président de la FEDIL, Nicolas Buck, et le député



européen luxembourgeois, Frank Engel

**29 septembre : Luxembourg's Industry meets Students @ Unicareers.lu**

Avec les entreprises ayant rejoint son stand commun « Work in Luxembourg's industry », la FEDIL a visité la 4<sup>ème</sup> édition du salon de recrutement de l'Université du Luxembourg pour promouvoir les emplois dans l'industrie luxembourgeoise auprès des étudiants de la Grande-Région.

**2 octobre : FEDIL goes Start-up**

Le 2 octobre la FEDIL a organisé un événement à l'EXIT pour présenter son offre de services aux start-ups innovantes. Quelque 50 start-up avaient répondu à l'appel de la FEDIL. Le Premier ministre, Xavier Bettel a participé en tant qu'intervenant.

**3 octobre** : réunion de travail entre le bureau de Bruxelles de la FEDIL et le bureau de Bruxelles de SES

**5 octobre** : réunion de travail entre le bureau de Bruxelles de la FEDIL, le bureau de Bruxelles de SES et la directrice du département des affaires internationales de BusinessEurope, Luisa Santos

**6 octobre** : participation de la FEDIL à une entrevue de l'UEL avec la commissaire européenne chargée de l'emploi, des affaires sociales, des compétences et de la mobilité des travailleurs, Marianne Thyssen

**12 octobre : Réunion du Comité exécutif de BusinessEurope, Bruxelles**

Au cours du Comité Exécutif de BusinessEurope auquel le directeur de la FEDIL, René Winkin, a participé, le président du groupe de haut niveau sur la maximisation de l'impact des programmes de recherche et innovation européens, Pascal Lamy, a exposé les conclusions du rapport sur une nouvelle vision pour la recherche et l'innovation européenne. De plus, les directeurs des fédérations membres de BusinessEurope ont eu des échanges sur les derniers développements des négociations du Brexit et des propositions de la Commission européenne en matière sociale.

**13 octobre** : réunion entre le président de la FEDIL, Nicolas Buck, et le conseiller de direction adjoint au sein de la Direction du commerce électronique et de la sécurité de l'information du Ministère de l'Économie, François Thill, au sujet de l'écosystème luxembourgeois de la cybersécurité

**19 octobre : Industry 4.0, HPC and Big Data**

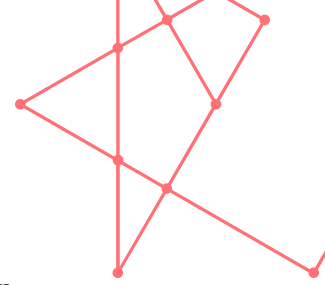
Cette conférence co-organisée par Luxinnovation et la FEDIL a présenté les dernières tendances et les opportunités d'Industry 4.0, HPC et Big Data et quel en sera l'impact économique.

**19 octobre** : keynote speech du président de la FEDIL, Nicolas Buck, au PWC Cybersecurity Day, intitulé : « The Luxembourg Digital Economy, how does cybersecurity fit ? »

**24 octobre : Workshop on Industry 4.0**

Le département « Business Analytics Research Unit » du LIST, dirigé par le Prof. Dr. Jorge Sanz, conduit des recherches avec des partenaires de l'industrie nationaux et internationaux. 4 des travaux de recherche (études de cas) ont été présentés à l'occasion de ce workshop.





**26 octobre : Luxembourg's Industry meets Students @ Firmenkontaktmesse FiKoM**

La FEDIL a donné aux entreprises la possibilité de rejoindre son stand commun sous l'enseigne « Work in Luxembourg's industry », afin de leur permettre de présenter aux étudiants de l'Université des sciences appliquées de Kaiserslautern leurs opportunités d'emploi et de rechercher des candidats potentiels ou des stagiaires.

**6 novembre** : participation du bureau de Bruxelles de la FEDIL au lancement officiel du Business Club Belgium – Luxembourg (BCBL), inauguré à la Maison du Grand-Duché de Luxembourg, sous le haut patronage du ministre des Finances du Luxembourg, Pierre Gramegna et du Vice-Premier ministre belge et ministre de l'Emploi, de l'Économie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, Kris Peeters.

**7 novembre : Journée Construction Acier 2017**

Cette journée a rassemblé plus de 250 professionnels du monde de la construction autour des nouveaux enjeux conceptuels, techniques et économiques de la construction en acier dans le cadre du développement durable.

**7 novembre** : organisation par le bureau de Bruxelles de la FEDIL d'une visite de travail au Parlement européen pour une délégation du Conseil d'administration FEDIL-ICT

**13 novembre : Future of Materials Summit**

Le « Future of Materials Summit » a rassemblé quelque 700 leaders de l'industrie des matériaux, de la recherche, et des décideurs politiques. Le focus était mis sur les développements actuels et futurs des matériaux ; comment de nouveaux matériaux donnent lieu à de nouvelles industries et comment elles peuvent aider à soulever les grands challenges de l'humanité.

**14 novembre : Mind & Market**

Le forum Mind & Market in Luxembourg 2017 était coorganisé par la FEDIL, Luxinnovation et d'autres partenaires. L'événement avait comme objectif de guider les jeunes entrepreneurs innovants dans leurs choix, d'aider les entreprises dans leur recherche d'employés et de tester leurs idées innovantes sur le marché.

**15 novembre: Visit of the Smartfactory in Kaiserslautern**

Dans le cadre de l'initiative « Digital4Industry », la FEDIL a organisé un voyage d'étude à Kaiserslautern pour y visiter la « Smartfactory », un exemple d'une usine hypermoderne, l'usine du futur.

**15 novembre: Conférence « The digital future of the Greater Region »**

Le président de la FEDIL, Nicolas Buck, a participé à une table ronde sur l'incidence de la numérisation sur le marché de l'emploi et la formation en présence des ministres Nicolas Schmit, Claude Meisch et Corinne Cahen à l'occasion d'une conférence sur l'avenir digital de la Grande-Région qui s'est tenue au Lycée Athénée de Luxembourg.

**20 novembre** : réunion entre le directeur de la FEDIL, René Winkin et l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent, S.E. M. Georges Friden, l'Ambassadeur, Représentant permanent adjoint, S.E.M. Mike



Hentges, et un membre du cabinet Juncker, le conseiller en affaires juridiques et budgétaires du président de la Commission européenne, Antoine Kasel.

**21 novembre** : participation du directeur de la FEDIL, René Winkin à la quatrième table ronde de la plateforme européenne d'initiatives nationales en matière de digitalisation de l'industrie

**22 novembre : Prix de l'Environnement 2017**

La FEDIL a remis, en présence de la ministre de l'Environnement, Carole Dieschbourg, pour la 15<sup>e</sup> fois le prix de l'environnement. Le prix de l'environnement a été décerné à AMA MUNDU Technologies pour le projet « Eco2Gülle », à l'entreprise Peintures Robin pour le projet « LUXLIN » ainsi qu'à la société Sales-Lentz pour le projet « Diffbus goes to Electromobility ».

**24 novembre : How to start with Industry 4.0 in SMEs**

Cet événement s'adressait aux PME désireuses de faire avancer leur société par la digitalisation. Une centaine de chefs d'entreprises PME a participé à l'événement. La FEDIL avait aussi mis en place un « Quick-check Industry 4.0 » en vue d'analyser et de discuter du potentiel individuel en digitalisation pour les PME intéressées.

**27 novembre** : participation du bureau de Bruxelles de la FEDIL à la rencontre entre l'ancien président du Conseil des ministres d'Italie, Enrico Letta, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit, organisée par la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg

**29 novembre – 1er décembre : Conseil des présidents de BusinessEurope, Tallinn**

Sur invitation de l'ETTK, la FEDIL a pris part au Conseil des présidents de BusinessEurope réuni du 29 novembre au 1er décembre à Tallinn. Les présidents des 40 fédérations membres ont eu un échange avec la présidente de la République d'Estonie et se sont entretenus sur les réalisations de la présidence estonienne, les récents développements économiques et politiques, les affaires internationales et les défis sociétaux se posant à l'UE.

**6 décembre : FEDIL meets LIST**

Afin de faire découvrir aux entreprises les différents services, activités et compétences du LIST – Luxembourg Institute of Science and Technology, la FEDIL a organisé une visite sur le campus de recherche et d'innovation d'Esch-Belval.

**7 décembre : Conférence annuelle Betriber&Emwelt sur la législation environnementale** : En collaboration avec le LIST dans le cadre de l'initiative Betriber&Emwelt, la FEDIL a coorganisé la seconde édition de la conférence annuelle sur la législation environnementale, en présence de la ministre de l'Environnement, Carole Dieschbourg

**12 décembre : Conférence : Cloud au Luxembourg – Les nouvelles règles du jeu**

Cette conférence avait pour objectif d'identifier les opportunités offertes par la circulaire CSSF 17/654 portant sur le Cloud Computing ainsi que les règles auxquelles il faut se conformer. Le but était d'avoir un large échange entre les participants, utilisateurs, conseillers, sociétés de services ainsi qu'avec le régulateur, la C.S.S.F.



**14 décembre : conférence annuelle Reach/CLP** en présence de la ministre de l'Environnement, Carole Dieschbourg.

**14 décembre : Cercle des chefs du personnel**

À l'ordre du jour de cette séance figuraient des présentations, aussi bien des conseillers de la FEDIL que de l'ADEM, sur les nouveautés en matière de formation professionnelle continue, préretraite, stages de professionnalisation et aide à l'embauche des chômeurs âgés, ainsi que de surveillance des salariés. Par ailleurs, ont été présentées diverses initiatives en cours en matière de recherche du personnel, tel que l'enquête qualifications de demain, le projet « HelloFuture » et l'évaluation des compétences des réfugiés.

## **L'ORGANISATION DE LA FEDIL**

### **À propos de la FEDIL**

Depuis 1918 la FEDIL agit comme fédération entrepreneuriale multisectorielle, conférant une voix aux industriels et entrepreneurs, encourageant l'activité économique du pays. La communauté d'entreprises de la FEDIL se caractérise par son ouverture sur l'international, par son esprit d'innovation et par sa volonté de collaborer et de partager les expériences dans l'intérêt du progrès économique.

La FEDIL représente aujourd'hui plus de 580 membres dans quelque 35 secteurs d'activité, de la start-up jusqu'aux grands fleurons de l'économie. Les membres de la FEDIL représentent 95% de l'industrie manufacturière, 75% de l'activité de recherche privée, 25% de l'emploi et 35% du PIB. Elle chapeaute par ailleurs 20 associations sectorielles.

La FEDIL accompagne ses membres par une panoplie de services, notamment le conseil, la représentation, la création de contenus et le networking. Elle souhaite ainsi accompagner ses membres dans la préparation de leur avenir et par cela contribuer à la croissance durable du pays. Sa démarche par projets thématiques permet d'inclure la participation active de ses membres dans la définition des positions, contenus et activités. Ancrés dans l'actualité et ayant un caractère innovateur, les projets FEDIL réunissent des experts représentant les entreprises membres autour d'un sujet bien précis, leur ouvrant de nouvelles voies d'interaction. Les projets se dotent ainsi d'une approche pluridisciplinaire et dynamisante encadrée par l'équipe permanente de la FEDIL. Les projets prennent la forme de workshops et groupes de réflexion et demandent une disponibilité ainsi qu'une implication active des participants.

Sur le plan international, la FEDIL est affiliée à BusinessEurope ([www.business europe.eu](http://www.business europe.eu)) et dispose depuis 2003 d'un bureau de représentation à Bruxelles dirigé par son conseiller Affaires européennes. En tant qu'organisation représentative des employeurs luxembourgeois, la FEDIL collabore aux activités de la Conférence internationale du travail (OIT) à Genève. Elle est, par ailleurs, membre de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) ainsi que du Bureau consultatif économique et industriel (BIAC) auprès de l'OCDE.

Entretien un contact régulier aux niveaux national et européen avec les représentants politiques, les pouvoirs publics, les milieux économiques et les syndicats, la FEDIL ne cesse de développer et de dynamiser ses réseaux. Par ailleurs, la FEDIL est étroitement associée à la préparation des décisions en matière économique et sociale par sa représentation dans de nombreux



organes consultatifs institués par les pouvoirs publics.

Main dans la main avec ses membres et ses partenaires, la FEDIL souhaite accompagner la transformation du pays par ses industries et ses entreprises. Tout en valorisant leur rôle primordial dans notre pays et son écosystème, la FEDIL souhaite aider les entreprises dans la préparation de leur avenir. Les priorités actuelles de la FEDIL sont ainsi la promotion des secteurs représentés auprès de la jeunesse et la recherche de talents, la transformation technologique de l'industrie et le développement durable de l'économie luxembourgeoise.

[www.fedil.lu](http://www.fedil.lu)

### **Le conseil d'administration en 2017**

Les organes statutaires de la FEDIL sont l'Assemblée générale et le conseil d'administration dirigés par le président et deux vice-présidents. Le conseil d'administration est composé de chefs d'entreprise représentant les principaux secteurs d'activité. Ils sont assistés par un directeur et un secrétariat permanent.

#### **Président**

##### **Nicolas Buck**

CEO, Seqvoia S.A.

Président, Nyuko a.s.b.l. *(jusqu'au 25 octobre 2017)*

Administrateur, Union des entreprises luxembourgeoises (UEL)

#### **Vice-présidents**

##### **Karim Michel Sabbagh**

Président & CEO, SES S.A.

##### **Michel Wurth**

Président du conseil d'administration, ArcelorMittal Luxembourg S.A.

Président, Chambre de Commerce du Luxembourg

Président, Union des entreprises luxembourgeoises (UEL)

Président, Institut National pour le développement durable et la responsabilité des entreprises (INDR)

Administrateur, ArcelorMittal S.A.

#### **Administrateurs**

##### **Charles-Louis Ackermann**

Président et administrateur délégué, Accumalux S.A.

**Anne-Christine Ayed** *(administratrice depuis l'Assemblée générale du 4 avril 2017)*

Vice-présidente Recherche, innovation & environnement, Tarkett GDL S.A.

##### **Claude Baer**

Directeur, Strategies S.à r.l.

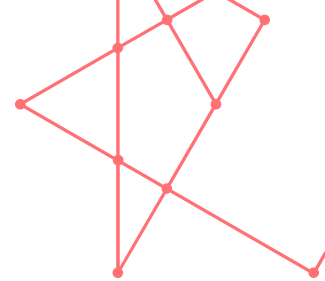
Président, Service de santé au travail de l'industrie a.s.b.l. (STI)

##### **Georges Bock**

Head of Tax, KPMG Luxembourg Société coopérative

##### **Guus Boekhoudt**

Vice President Flat Glass Europe & Managing Director, Guardian Europe S.à r.l.



**Frédéric De Radiguès**

Directeur général, S.A. Brasserie Nationale (Bofferding)

**François Delé** (*Administrateur sortant lors de l'Assemblée générale du 4 avril 2017*)

Director, Manufacturing Operations EMEA, Goodyear Dunlop Tyres Operations S.A.

**Michèle Detaille**

Administratrice déléguée, No-Nail Boxes (Europe) S.A. – Groupe ALIPA

**Yves Elsen**

Managing Partner and CEO, Hitec Luxembourg S.A.

Président, Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace (GLAE)

**René Elvinger**

Administrateur délégué, Cebi Luxembourg S.A.

**Romain Hansen** (*Administrateur depuis l'Assemblée générale du 4 avril 2017*)

Directeur Global Technology Programs, Goodyear S.A.

**Gérard Hoffmann**

Chairman and Managing Director, Telindus S.A.

Président, FEDIL – ICT a.s.b.l.

Président ICTLuxembourg a.s.b.l.

Vice-président, Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace (GLAE)

**Paul Jung**

Managing Director, CERATIZIT S.A.

**Jean-Marc Kieffer** (*Administrateur depuis l'Assemblée générale du 4 avril 2017*)

Président du conseil d'administration, CDCL S.A.

Président du conseil d'administration, Groupement des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics

**Charles Loesch**

Manager HR Global Integrated Operations Nutrition & Health, DuPont de Nemours (Luxembourg) S.à r.l.

**Jean Lucius**

CEO, ENCEVO S.A., Chairman of the Executive Committee, ENCEVO S.A.

**Valérie Massin**

Country Manager, Responsable des affaires gouvernementales et institutionnelles et HR Coordinator Luxembourg, ArcelorMittal S.A.

**Adrien Ney**

Président du comité de direction, Directeur général, Luxair S.A.

**Georges Rassel**

CEO, Paul Wurth S.A.

**Silvia Sitzen**

Director HR, Goodyear Dunlop Tyres Operations S.A.

**Claude Strasser**

Directeur général, président du comité de direction, POST Luxembourg

**Christian Thiry** (*Administrateur sortant lors de l'Assemblée générale du 4 avril*)



2017)

Administrateur-directeur, C. Karp-Kneip Constructions S.A.

### **Présidents honoraires**

Marc Assa

Charles Krombach

Robert Dennewald

### **Directeur honoraire**

Nicolas Soisson

### **Calendrier des réunions du conseil d'administration en 2017**

10 mars 2017	Réunion du conseil d'administration
4 avril 2017	Assemblée générale 2017
30 juin 2017	Réunion du conseil d'administration
29 septembre 2017	Réunion du conseil d'administration
8 décembre 2017	Réunion du conseil d'administration

### **La direction et le secrétariat de la FEDIL en 2017**

**René Winkin**, directeur

**Marc Kieffer**, secrétaire général

**Martina Christen**, assistante en communication digitale (*depuis le 04/09/2017*)

**Frank Genot**, assistant de direction – communication

**Philippe Heck**, conseiller (*depuis le 30/10/2017*)

**Patricia Hemmen**, conseillère

**Magalie Lysiak**, conseillère (*jusqu'au 31/10/2017*)

**Georges Santer**, conseiller

**Dr Stéphanie Schmitz**, conseillère Affaires européennes

**Céline Tarraube**, conseillère

**Dr Michèle Vallenthini**, conseillère et responsable de communication

**Henri Wagener**, conseiller

**Jean-Marc Zahren**, project manager

**Chantal Hübsch**, secrétaire de direction

**Olivier Nicolay**, secrétaire-réceptionniste

**Erna Bosch-Haag**, secrétaire-comptable

**Jessica Linden**, secrétaire-réceptionniste

### **Siège social et bureaux de la FEDIL et des associations sectorielles**

7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg  
Bâtiment B, 2<sup>e</sup> étage

### **Adresse postale de la FEDIL et des associations sectorielles**

Boîte postale 1304  
L-1013 Luxembourg

**We are the Voice of Luxembourg's Industry**

T. +352 43 53 66 – 1

F. +352 43 23 28

[fedil@fedil.lu](mailto:fedil@fedil.lu)

[www.fedil.lu](http://www.fedil.lu)

### **Bureau de représentation à Bruxelles**

168, avenue de Corthenbergh  
B-1000 Bruxelles

T. +32 2 237 66 80

[stephanie.schmitz@fedil.lu](mailto:stephanie.schmitz@fedil.lu)

### **Le secrétariat du Groupement des entrepreneurs**

Pol Faber, secrétaire général  
Carmen Da Cruz, secrétaire  
Monica Antunes, secrétaire

### **Siège social et bureaux du Groupement des entrepreneurs**

7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg  
Bâtiment B, 2<sup>e</sup> étage

### **Adresse postale du Groupement des entrepreneurs**

Boîte postale 1304  
L-1013 Luxembourg

T. +352 43 53 66 – 623

F. +352 43 23 28

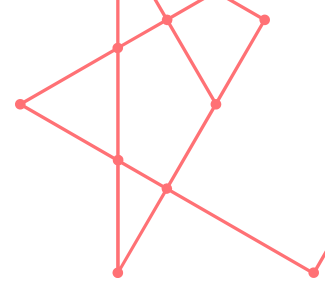
[group.entrepreneurs@fedil.lu](mailto:group.entrepreneurs@fedil.lu)

### **Jury du Prix de l'environnement**

Dr. Paul Schosseler (+Impakt Luxembourg)  
Laurent Majerus (Enovos Luxembourg)  
Jean-Marie Ries (Sidest)  
Prof. Dr Ing. Stefan Maas (Université du Luxembourg)  
Rainer Klöppner (Eneco S.A.)  
François Delé (Cluster Automobility)  
Henri Wagener (FEDIL)

### **Jury du Prix de l'innovation**

Simone Polfer (Ministère de l'Économie)  
Marc Ferring (Luxinnovation)  
Jean Georges (ANG)  
Pierre Kihn (Office Freylinger)





Venant Krier (Poudrerie de Luxembourg)  
Edouard Michel (Goodyear Technical Center Luxembourg)  
Philippe Osch (HITEC Luxembourg)  
Marc Schiltz (Fonds National de la Recherche)  
René Winkin (FEDIL)

**La FEDIL est représentée au niveau national...**

**...dans le domaine économique**

Comité de conjoncture  
Commission consultative du commerce extérieur  
Commission technique consultative des indices de prix de la construction  
Commission du bâtiment  
Commission des soumissions  
Conseil national de l'énergie  
Conseil supérieur de la statistique  
Centre de ressources des technologies de l'information pour le bâtiment (CRTI-B)  
Groupe luxembourgeois de l'association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI)  
Luxembourg Board of Economic Development (BED) (Comité de développement économique)  
Office du ducroire  
Société nationale de crédit et d'investissement (SNCI)

**...dans le domaine social**

Comité consultatif à la formation professionnelle à caractère tripartite  
Comité permanent du travail et de l'emploi  
Comité du travail féminin  
Commission mixte de reclassement  
Commission spéciale de réexamen chômage  
Conseil national pour étrangers  
Conseil supérieur de la santé et de la sécurité au travail  
EST - Ecole supérieure du travail  
Juridictions du travail  
Juridictions sociales  
Mutualité des employeurs  
ONC - Office national de conciliation  
Organes de la sécurité sociale  
ORPE - Observatoire des relations professionnelles et de l'emploi  
STI - Service de santé au travail de l'industrie  
STM - Service de santé au travail multisectoriel

**Autres domaines**

Cluster for Logistics Luxembourg a.s.b.l.  
CES - Conseil économique et social  
Comité de coordination tripartite  
Ecobatterien a.s.b.l.  
Learning Factory/Experiential Energy Factory  
ICTLuxembourg a.s.b.l.  
Luxinnovation G.I.E.  
MLQE - Mouvement luxembourgeois pour la qualité et l'excellence a.s.b.l.  
Nyuko a.s.b.l. - Start-up Nation Luxembourg





Union des entreprises luxembourgeoises a.s.b.l. (UEL)

### **Contacts internationaux**

#### **Au niveau européen**

BusinessEurope – Confederation of European Business  
APAT -Association patronale transfrontalière – Grand-Duché de Luxembourg –  
Lorraine –  
Luxembourg-Belge  
Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs  
Comité consultatif pour la sécurité sociale des travailleurs migrants  
Comité consultatif pour la sécurité, l'hygiène et la protection de la santé sur le  
lieu de travail  
Comité du dialogue social  
Conseil consultatif économique et social BENELUX  
EURES – European Job Mobility Portal  
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail  
Fonds social européen

#### **Au niveau international**

BIAC – Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE  
BIT – Bureau international du travail  
OIE – Organisation internationale des employeurs

#### **Les entreprises membres**

A + P Kieffer Omnitec S.à r.l.  
A Good Life S.à r.l.  
A. Berl & Cie S.à r.l.  
ABB N.V. Luxembourg Branch  
Action Interim S.A.  
Adecco Luxembourg S.A.  
Aims Luxembourg S.à r.l.  
Airtech Europe S.à r.l.  
Ajilon Luxembourg S.A.  
Alcor Executive S.A.  
Alcuilux Desox S.A.  
All Interim S.à r.l.  
Allen & Overy S.e.c.s.  
Alliance D. & D. S.A.  
Alliance Green Services S.A.  
Altwies-Bois S.à r.l.  
Amazon Europe Core S.à r.l.  
Ameco S.à r.l.  
Amer-Sil S.A.  
Amova S.à r.l.  
Ampacet Europe S.A. – EMEA Headquarters  
Amplexor Luxembourg S.à r.l.  
ANG S.à r.l.  
Anovi S.A.  
Aperam Stainless Services & Solutions Luxembourg S.A.  
Apleona HSG S.à r.l.  
Aral Luxembourg S.A.  
Aramark S.à r.l.



ArcelorMittal Belval & Differdange S.A.  
ArcelorMittal Bissen & Bettembourg S.A.  
ArcelorMittal Centre Logistique Européen S.A.  
ArcelorMittal Dudelange S.A.  
ArcelorMittal Luxembourg S.A.  
ArcelorMittal Rodange et Schifflange S.A.  
ArcelorMittal S.A.  
Arendt Capitaladvice S.à r.l.  
Arendt & Medernach  
Armacell International S.A.  
Armatures S.à r.l.  
Arval Luxembourg S.A.  
Assainissement urbain J.P. Feidert et Cie S.A.  
Association N. Arend & C. Fischbach S.A.  
AstraZeneca Luxembourg S.A.  
Astron – Lindab S.A.  
Atalian Global Services Luxembourg S.à r.l.  
Ateel S.à r.l.  
Ateliers Brucker S.à r.l.  
Ateliers Vvyngla S.A.  
Atos Belgium N.V., Succursale luxembourgeoise  
Atoz S.A.  
Autosdistribution Losch S.à r.l.  
Avery Dennison Luxembourg S.à r.l.  
Axia Interim S.A.  
Axis (Luxembourg) S.à r.l.  
B Medical Systems S.à r.l.  
Baatz Constructions Exploitation S.à r.l.  
Badenoch & Clark  
Balthasar Constructions S.à r.l.  
Barenbrug Luxembourg S.A.  
Barrela et Martins S.à r.l. – BMF  
Bartz Constructions S.à r.l.  
BD Associates Partners to Leaders  
BDO Advisory S.A.  
bebo ProMaFin S.A.  
Besix Red Luxembourg S.A.  
Bétons et Matériaux S.A.  
Bétons Feidt S.A.  
BioneXt Lab  
Bois Brever S.A.  
Bois Scholtes S.A.  
Bonaria et Fils S.à r.l.  
Bonaria Frères S.A.  
Bonn Steichen & Partners  
Boson Energy S.A.  
Bourbon Services Luxembourg S.à r.l.  
BP Luxembourg S.A.  
Brain & More S.A.  
Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch S.A.  
Brasserie Simon Exploitation et Cie S.e.c.s.  
Brink's Alarm and Security Technologies S.A.  
Brink's Security Luxembourg S.A.  
Brucher, Thieltgen & Partners  
Bureau Moderne S.A.  
C. Karp-Kneip Constructions S.A.  
C.A.E. Aviation S.à r.l.  
C.K. S.A.  
C.P. Bourg Luxembourg S.A.



Cabinet Walter International S.à r.l.  
Calpam Luxembourg S.à r.l. – Q8 Mazout  
Calumite S.A.  
Camo-Lux S.A.  
Cargoluxairlines International S.A.  
Carlex Glass Luxembourg S.A.  
Carrelages Willy Putz S.A.  
Carrières Feidt S.A.  
Carrosserie Comes & Cie S.A.  
Catalyst Recovery Europe S.A.  
Caves Bernard-Massard S.A.  
Caves Gales S.A.  
Caves Krier Frères Remich S.A.  
Caves St Martin S.A.  
Caves St Remy-Desom S.à r.l.  
Caves Wengler S.A.  
CBL S.A.  
CDCL S.A. – Compagnie de Construction Luxembourgeoise  
Cebi Luxembourg S.A.  
Cedef S.A.  
Cegecom S.A.  
CERATIZIT S.A.  
CFL cargo S.A.  
CFNR Lux S.A.  
CHAMP Cargosystems S.A.  
Chemgas Barging S.à r.l.  
Chrono Interim S.à r.l.  
Cimalux S.A.  
CIP – it works S.A.  
Circuit Foil Luxembourg S.à r.l.  
Cisco Systems Luxembourg S.à r.l.  
Clan 4 Cash S.à r.l.-S.  
CLdN Cobelfret S.A.  
CLdN ro-ro S.A.  
CLE S.A.  
CLK Constructions Luxembourgeoises K-Home S.à r.l.  
Cloos S.A.  
Close (Luxembourg) S.A.  
Cloud Managed Data S.A. – CMD.solutions  
CLT-UFA S.A.  
Cobolux S.A.  
Coca-Cola European Partners Luxembourg S.à r.l.  
Codiprolux S.A. – Groupe ALIPA  
Cofely Services S.A.  
Comco MCS S.A.  
Comptoir des Fers et Métaux S.A.  
Com'unity S.à r.l.  
CONTERN S.A.  
Corex Luxembourg S.A.  
Cosmolux International S.A.  
Costantini S.A.  
Couleurs Gérard S.à r.l.  
CR Services S.à r.l.  
Creditreform Luxembourg S.A.  
Creos Luxembourg S.A.  
CTG Luxembourg PSF S.A.  
Curver Luxembourg S.à r.l.  
D.L.S.I. Luxembourg S.A.  
Datacenter Luxembourg S.A.



Delebois & O'Donnell S.à r.l.  
Delli Zotti S.A.  
Deloitte Luxembourg  
Delphiutomotive Systems Luxembourg S.A.  
Distillerie Othon Schmitt S.à r.l.  
D-L Consulting S.à r.l.-S  
Docler IP S.à r.l.  
Doneck Euroflex S.A.  
Drees & Sommer Luxembourg S.à r.l.  
DSD International Contractors S.à r.l.  
DSK Systems S.A.  
DSM Avocats à la Cour  
DuPont de Nemours (Luxembourg) S.à r.l.  
DuPont Teijin Films Luxembourg S.A.  
Dussmann Lavador S.à r.l.  
Dussmann Security S.à r.l.  
Dussmann Service S.à r.l.  
DXC Technology Luxembourg S.A.  
E.C.T. S.à r.l.  
E.G.C. S.à r.l.  
Eaton Moeller S.à r.l.  
eBay Europe S.à r.l.  
EBRC S.A.  
Ecore Luxembourg S.A.  
Ecotec S.à r.l.  
Editpress Luxembourg S.A.  
EFM Steel S.à r.l.  
EFR Luxembourg S.à r.l.  
Ekabe S.A. (Groupe Lactalis)  
e-Kenz S.A.  
Elan IT Resource S.à r.l. – Experis  
Elco S.A.  
Ellipsys Mosaic S.à r.l.  
EMC Luxembourg PSF S.à r.l.  
Emp Corp S.A.  
Encevo S.A.  
Eneco S.A. – Ingénieurs Conseils  
energieagence Agence de l'Energie S.A.  
Enovos Luxembourg S.A.  
Enthalpia Lux S.à r.l.  
Entrapaulus Construction S.A.  
Entreprise de Constructions Claude Jans S.A.  
Entreprise de Montage Jacques Streff S.à r.l.  
Entreprise Jules Farenzena S.à r.l.  
Entreprise Klein Exploitation S.à r.l.  
Entreprise Poeckes S.à r.l.  
Entreprise Vinandy S.à r.l.  
EQOS Energie Luxembourg S.à r.l.  
Ernst Recruiting  
Esofac Luxembourg S.A.  
ETF – Luxembourg S.A.  
Etimine S.A.  
Etude Georges Wirtz  
Etude Kronshagen  
Eurest Luxembourg S.A.  
Eurobéton S.A.  
Euro-Composites S.A.  
Euro-Deal S. à r.l.  
Euroflag Services S.à r.l.



Eurofoil Luxembourg S.A.  
Europe Commerce S.A.  
Europe et Croissance S.à r.l.  
European Data Hub S.A.  
Eurotank S.à r.l.  
Excellium Services S.A.  
Express Services S.à r.l.  
EY  
Eyesen S.A.  
F.E.L. S.A.  
Famaplast S.A.  
FANUC Europe Corporation S.A.  
Faureciast Luxembourg S.A.  
FB Groupe Luxembourg S.A.  
Ferrac S.à r.l.  
Ferro Tech S.à r.l.  
Ferroknepper-Buderus S.A.  
Fimalux S.A.  
Finologee S.A.  
Flen Health S.A.  
formart Luxembourg S.à r.l.  
Fruytir Group Purchase, Sales and Services  
Funcoats S.A.  
G4S Security Solutions S.A.  
Gandi International S.à r.l.  
GCL Holdings SCA  
GDF SUEZ LNG Supply S.A.  
Genista S.à r.l.  
GeoSea (Luxembourg) S.A.  
Gerstlauer Consulting S.à r.l.  
Gezim Luxembourg S.à r.l.  
Gilles Tooling S.à r.l.  
Global Facilities S.A.  
GM Entreprise Générale de Construction S.à r.l.  
Go RH S.à r.l.  
Goeres Horlogerie  
Goodyear S.A.  
GoToFreedom S.à r.l.  
Governance.com – 2Gears S.A.  
Gradel Services S.A.  
Granulux S.à r.l.  
Greiveldinger Exploitation S.à r.l.  
Grosbusch S.à r.l.  
Groupe Félix Giorgetti  
GT Satellite Systems S.A.  
Guardian Luxguard I S.à r.l.  
Guardian Luxguard II S.à r.l.  
Gummi-Roller S.à r.l.  
Hansatank Luxemburg S.à r.l.  
Harper & Pearsons S.à r.l.  
Harsco Metals Luxembourg S.A.  
Harsco Metals Luxequip S.A.  
Hein Déchets S.à r.l.  
Hein S.à r.l. – Fabrique de Fours  
Heintz van Landewyck S.à r.l. Manufacture de Tabacs  
Hewlett-Packard Enterprise Luxembourg S.C.A.  
Hitec Luxembourg S.A.  
HR Services S.A.  
Husky Injection Molding Systems S.A.



Hydroluminium Clervaux S.A.  
Hyosung Luxembourg S.A.  
IBM Luxembourg S.à r.l.  
Icarus Shipping S.A.  
IEE S.A.  
IFSB – Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment S.A.  
Ilco Lux S.A.  
Imagine S.à r.l.  
Imatec S.à r.l.  
Imecolux S.A.  
Immersive Simulation S.A. – IMSIM  
Imperial Shipping GmbH  
Import Lux Burnonville S.à r.l. – I.L.B.  
Imprimerie Centrale S.A.  
Imprimerie Watgen S.à r.l.  
Indigo Park Luxembourg S.A.  
INL – Inland Navigation Luxembourg S.A.  
Innovalux S.à r.l.  
Innov'ICTion S.à r.l.  
Interact S.A.  
Interfiduciaire S.A.  
Interfuel S.à r.l.  
International Films Company S.A. – I.F.C.  
International Lacquers S.A.  
Interstream Barging S.A.  
Ionodes Luxembourg Branch Office  
ISS Luxintérim S.à r.l.  
Item Lux S.A.  
itrust consulting s.à r.l.  
IVC Luxembourg S.à r.l.  
Jan De Nul Constructlux S.A.  
Jean Maret S.A.  
Jemic S.à r.l.  
Jindal Films Europe S.à r.l.  
John Zink International Luxembourg S.à r.l.  
Jointlocation Office S.A. – JAO  
Julien Cajot & Cie  
Keller S.A.  
Kelly Services Luxembourg S.à r.l.  
Kersting Luxembourg S.à r.l.  
Kisch Constructions S.à r.l.  
Kleyr Grasso  
Klin S.à r.l.  
KöhlG  
Köhl S.à r.l.  
Kone Luxembourg S.à r.l.  
KPMG Luxembourg, Société coopérative  
Kronospan Luxembourg S.A.  
Kuehne + Nagel S.à r.l.  
Kuhn S.A.  
Kurt Constructions S.A.  
Kuwait Petroleum (Luxembourg) S.A.  
L.C.I. S.à r.l.  
Lab Luxembourg S.A.  
Laboratoire Luxembourgeois d'Analyses Médicales – L.L.A.M. S.A.  
Laeis GmbH  
L'Air Liquide Luxembourg S.A.  
Lamesch S.A.  
Landimmo Real Estate S.à r.l.



Lat Lux S.à r.l.  
Lavaux Luxembourg S.à r.l.  
LeasePlan Luxembourg S.A.  
Leasinvest Immo Lux Sicav-Fis  
Legitech S.à r.l.  
Lehnkering Shipping Luxembourg S.A.  
Léon Kremer S.à r.l.  
Leunessen-Holz S.à r.l.  
Lignatech S.à r.l.  
Link Corporate Services S.A.  
Linklaters LLP  
L-Travaux S.à r.l.  
Luwolux S.à r.l.  
Lux T.P. S.A.  
Luxair S.A.  
lux-airport Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.  
Luxaviation S.A.  
LuxConnect S.A.  
Luxconsult S.A.  
Luxcontrol S.A.  
Luxelec Building Technology S.A.  
Luxembourg Air Ambulance S.A.  
LuxEnergie S.A.  
Luxexpo S.A.  
LuxGovSat S.A.  
Luxlait -Association agricole  
Luxoil PJS GmbH & Co KG  
LuxPET S.A. /G.  
Luxport S.A.  
LuxSpace S.à r.l.  
LuxTrust S.A.  
Mabilux S.A.  
MACL International Limited S.à r.l.  
Mahle Behr Luxembourg S.à r.l.  
Manpower Luxembourg S.A.  
Maqit S.A.  
Marbrerie Bertrand S.à r.l.  
Margal S.A.  
Marks & Clerk (Luxembourg) LLP  
Massard S.à r.l.  
Mateco  
Mathey Mazout S.à r.l.  
McBride S.à r.l.  
MCM Import Export S.à r.l.  
MD Wind S.à r.l.  
Mediation S.A.  
Mefa Medienfabrik S.A.  
Menuiserie Kraemer S.à r.l.  
Menway Executive Search S.à r.l.  
Merbag S.A.  
Met-Lux S.A.  
Michael Page International (Luxembourg)  
Michelman International S.à r.l.  
Microsoft Luxembourg S.à r.l.  
MIG S.à r.l.  
Mima Films S.à r.l.  
Mindforest S.A.  
Minusines S.A.  
MM Publishing and Media S.A. – Maison Moderne



MNKS S.à r.l.  
Mondo Luxembourg S.A.  
Moog Luxembourg S.à r.l.  
Morgan Philips Luxembourg S.A.  
Morganite Luxembourg S.A.  
Moulins de Kleinbettingen S.A.  
Moutarderie de Luxembourg S.à r.l.  
Moyses Bleser  
MPK Luxembourg GmbH, Succursale Luxembourg  
MSD Luxembourg S.à r.l.  
Muller & Associés S.A.  
Muller & Wegener S.à r.l.  
MWV Luxembourg S.à r.l.  
Myjob S.à r.l.  
NautaDutilh Avocats Luxembourg S.à r.l.  
Navilux Schifffahrt S.à r.l.  
Neobuild S.A.  
nGage Consulting International S.A.  
Nic. Schilling & Fils S.à r.l.  
Nizi International S.A.  
No-Nail Boxes (Europe) S.A. – GroupeLIPA  
Numen Europe S.A.  
OBG Lux S.A.  
Oceal Intérim S.à r.l.  
Office Freylinger S.A.  
Optimise S.A.  
Oracle Luxembourg S.à r.l.  
Orange Communications Luxembourg S.A.  
Ordina Luxembourg S.A.  
Osch & Fils S.à r.l.  
Ost Fenster S.à r.l.  
Otis Luxembourg S.à r.l.  
P.T.S. GmbH  
Partenaires Sociaux S.A.  
Paul Wurth S.A.  
Peintures Robin S.A.  
Perrard S.A.  
Petro-Center S.A.  
Petroliana (Luxembourg) S.A. – Gulf  
Pfeifer Sogéquip S.à r.l.  
Pfizer Enterprises S.à r.l.  
Pfizer Luxembourg S.à r.l.  
Pfizer PFE Luxembourg S.à r.l.  
Pharma Goedert S.A.  
Philip Morris Luxembourg S.A.  
Philips Luxembourg S.A.  
Phoenix Contact S.à r.l.  
Pierre Thielen Avocats  
Piwel S.à r.l.  
Poliso S.A.  
Portakabin Luxembourg, Succursale luxembourgeoise de Portakabin Ltd  
POST Luxembourg  
POST Telecom S.A.  
Poudrerie de Luxembourg S.A.  
Prefalux S.A.  
Presta Cylinders S.à r.l.  
Presto Intérim S.A.  
PricewaterhouseCoopers, Société coopérative  
Pro Musik S.à r.l.

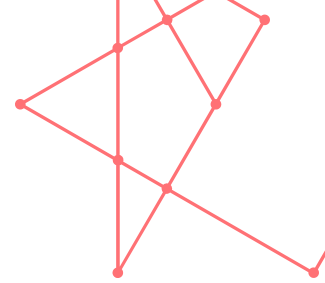




PROgroup S.A.  
Proman 352 S.A.  
ProNewTech S.A.  
Pronovem Luxembourg S.A.  
Proxxon S.A.  
PWT S.A. -Apateq  
Quick-Mix. Tubag S.A.  
RAK Porcelain Europe S.A.  
Randstad HR Services S.A.  
Randstad Interim S.A.  
Raval Europe S.A.  
Real Connect S.à r.l.  
Real Solutions S.A.  
Rectilux S.à r.l.  
Recyma S.A.  
Régie.lu S.A.  
Remondis Luxembourg S.à r.l.  
Residence Concept S.A.  
Resultance S.A.  
Retal Luxembourg S.à r.l.  
Rexel Luxembourg S.A.  
Reyer S.à r.l.  
RH Expert S.à r.l.  
RHI Refractories Site Services GmbH  
Rinnen Constructions Générales S.à r.l.  
Rives Fertiles S.A.  
Rotomade S.A.  
S.A. Brasserie Nationale (Bofferding)  
S.A. des Anciens Magasins Jules Neuberg  
S.A. des Eaux Minérales de Beckerich  
S.A. Munhowen  
S.T.I. – Service de Santé au Travail de l'Industrie  
Sablière Hein S.à r.l.  
SAG Software AG Luxembourg S.A.  
Saica Flex Luxembourg S.A.  
Saint-Gobain Abrasives S.A.  
Schindler S.à r.l.  
Scholtes et Brauch S.A.  
Schroeder & Associés S.A.  
Schuler S.à r.l.  
Secolux a.s.b.l.  
Securex Luxembourg S.A.  
Securitas Luxembourg S.A.  
Sequoia S.A.  
Seris Security S.à r.l.  
SES S.A.  
SES Astra S.A.  
SES Engineering (Luxembourg) S.à r.l.  
SES Insurance International RE (Luxembourg) S.A.  
SES TechCom S.A.  
SESA-Conseil S.à r.l.  
Shell Luxembourgeoise S.à r.l.  
Siemens S.A.  
Sigma Conso Luxembourg S.A.  
Sistormaturen S.A.  
Site Industriel S.A. – SISA  
SkyCom S.à r.l.  
Smart Wind Integrated Renewables Lëtzebuerg, S-w-i-r-l S.e c.s.  
Société du Port de Mertert S.A.



Société Electrique de l'Our S.A.  
Société Luxembourgeoise Chanzy-Pardoux S.à r.l. (S.L.C.P.)  
Soclair Commerciale S.A.  
Socom S.A.  
Socotec Luxembourg S.à r.l.  
Sodexo Luxembourg S.A.  
Sofitex S.à r.l.  
Sogel S.A.  
Sogéroute Schmit & Schmit S.à r.l.  
Solelec S.A.  
Soludec S.A.  
Solution Fiduciaire Luxembourg S.A. – SFL  
Sopra Steria PSF Luxembourg S.A.  
Soremartec S.A.  
Sotel Réseau & Cie S.e.c.s.  
Sotel S.C.  
Sotrap S.à r.l.  
Sources Rosport S.A.  
Spannverbund Luxembourg S.A.  
Strategies S.à r.l.  
Streff – Data Protection Services (PSF) S.à r.l.  
Stugalux Construction S.A.  
Sudgaz S.A.  
SUP Interim L1 S.à r.l.  
Synergie Travail Temporaire S.à r.l.  
T.I.C.T. – Transport International, Construction et Travaux S.A.  
Tango S.A.  
Tarkett GDL S.A.  
Tavola S.A.  
T-Comalux S.A.  
Tech-IT PSF S.A.  
Technofibres S.A.  
Techprint S.A.  
Telectronics S.A.  
Telindus Luxembourg S.A.  
Telkea ICT S.A.  
Tetris S.A.  
Textilcord Steinfort S.A.  
That's It.G.  
The Job Tailors S.à r.l.-S.  
The Luxembourg Freeport Management Company S.A.  
ThyssenKrupp Ascenseurs Luxembourg S.à r.l.  
Time Powerdvantage S.A.  
TMS S.A.  
TMT Tapping Measuring Technology S.à r.l.  
TNS Ilres S.A.  
Tontarelli Lux S.A.  
Total Luxembourg S.A.  
Tracol Construction S.A.  
Tractel Secalt S.A.  
Tragelux S.A.  
Tralux S.à r.l.  
Transalliance Europe S.A.  
Transman S.à r.l.  
Traxys Europe S.A.  
Trigatti Marbrerie S.à r.l.  
Trustcorp S.A.  
TSM Conduites S.A.  
Turbolux S.à r.l.



Twiner S.A.  
Umicoreutocat Luxembourg S.A.  
Unify S.A.  
United Caps Wiltz S.A.  
Usines Roboto S.à r.l.  
Utopian Future Technologies S.A.  
UVB Universal-Bau S.à r.l.  
Vallair Solutions S.à r.l.  
Valora Luxembourg S.à r.l.  
Vasco S.A.  
Veolia Luxembourg S.A.  
Vereal S.A.  
Vibrationmaster Technology Centre S.à r.l.  
Victor Buck Services S.A.  
Vidale-Gloesener S.à r.l.  
Villeroy & Boch S.à r.l.  
Vinçotte Luxembourg a.s.b.l.  
Vodafone Procurement Company S.à r.l.  
Voltige Luxembourg S.à r.l.  
Vossloh Cogifer Kihn S.A.  
Waagner-Biro Luxembourg Stage Systems S.A.  
Wallerich-Lux S.A.  
Weber Voyages S.à r.l.  
Wecemat S.A.  
Weteq S.A.  
Wickler Frères Exploitation S.à r.l.  
Willemen Construction S.A.  
Windeco S.A.  
Witraloc S.à r.l.  
Wood Optic Diffusion S.A.  
Work Inside Luxembourg S.à r.l.  
Xpertize Luxembourg S.à r.l.  
Ziewers S.à r.l.

---

## **FOOTNOTES**

1. <http://paperjam.lu/news/un-nouvel-investissement-industriel-a-venir>
2. STATEC, Conjoncture Flash, 12/2017
3. STATEC, Conjoncture Flash 01/2018, Note de conjoncture 2/2017